







RAPPORT ANNUEL 2020-2021

CONSEIL

DES ARTS

ET DES LETTRES

DU QUÉBEC

KALÉIDOSCOPE →

Le spectacle-atelier *Kaléidoscope* de la compagnie de danse jeune public Bouge de là a été présenté au printemps 2021 dans les cours de plusieurs écoles du Québec, selon les normes sanitaires en vigueur dans le contexte de la pandémie.

Sur la photo : Julie Tymchuk, Myriam Tremblay, Marie-Eve Carrière et Émilie Gratton

Crédit photo : Maxime Lehmann

Cette publication a été réalisée par le Secrétariat général et la direction de la planification et des programmes en collaboration avec la Direction des communications et de la promotion des arts et des lettres.

Une version accessible de ce document est en ligne sur le site calq.gouv.qc.ca. Si vous éprouvez des difficultés techniques, veuillez communiquer avec le Conseil des arts et des lettres du Québec au 1 800 608-3350.

Pour plus d'information :

Direction des communications et de la promotion des arts et des lettres 1435, rue De Bleury Bureau 300 Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone: 514 864-3350 Sans frais: 1 800 608-3350 Télécopieur: 514 864-4161 Courriel: info@calq.gouv.qc.ca Site Web: calq.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Septembre 2021 Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISBN 978-2-550-90064-1 (version imprimée) ISBN 978-2-550-90065-8 (version numérique)

Tous droits réservés pour tous les pays. © Gouvernement du Québec – 2021 La forme masculine est utilisée sans discrimination et désigne autant les femmes que les hommes.

Ce rapport annuel est imprimé sur un papier Rolland Enviro Print, fabriqué au Québec contenant 100 % de fibres postconsommation. Ce papier est certifié Éco Logo, procédé sans chlore et biogaz.

Montage graphique

Boo Design

Photo de couverture OCTAVE

L'œuvre *Octave* de la compagnie de création Le Gros Orteil, présentée au Quai 5160 de Verdun en novembre 2020.

Sur la photo : les artistes Hugues Sarra-Bournet, Stephan Landry et Friederik Geertsen

Crédit photo : Jim Mneymneh











MESSAGES DES AUTORITÉS



MESSAGE DU PRÉSIDENT **DU CONSEIL** D'ADMINISTRATION

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications 225, Grande Allée Est Québec (Québec) G1R 5G5



Crédit photo: Caroline Bergeron

Madame la Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous transmets le Rapport annuel de gestion du Conseil des arts et des lettres du Québec ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2021.

Encore cette année, la rédaction de ce rapport a été réalisée dans le contexte de cette crise qui frappe de plein fouet le milieu culturel, entravant la création et entraînant la perte de nombreux emplois et contrats. Néanmoins, les obstacles qui se sont révélés durant la dernière année n'ont pas manqué de prouver l'importance des arts dans nos vies. Ils sont non seulement essentiels à notre bien-être individuel et collectif, mais ils contribuent indéniablement à la santé économique de notre territoire et à la vitalité de ses différents milieux, que ce soit en zone urbaine ou dans les régions les plus éloignées.

Le personnel du Conseil a ainsi poursuivi ses efforts afin de soutenir le milieu au gré des défis de la pandémie et de l'informer des initiatives mises en place par le gouvernement. Il demeure à ce jour pleinement mobilisé afin d'offrir une aide qui soit adaptée aux besoins de ses différentes clientèles. La culture joue un rôle fondamental dans l'expression et le rayonnement de l'identité québécoise, et l'équipe du Conseil déploie son énergie afin que le milieu puisse regagner son plein dynamisme et assurer sa pérennité au sortir de la crise.

Conscient(e)s des enjeux auxquels sont confrontés les artistes et les artisan(e)s du milieu culturel, les membres du conseil d'administration ont surveillé de très près l'évolution de la crise afin d'épauler au mieux la direction du Conseil dans ses prises de décision. Le conseil d'administration s'est ainsi assuré que la mission du Conseil, tout comme les objectifs de son Plan stratégique 2018-2022, soient respectés et ajustés lorsque le contexte l'exigeait.

Je tiens à remercier l'équipe du Conseil, nos partenaires ainsi que mes collègues du conseil d'administration pour leur dévouement indéfectible dans l'atteinte de nos résultats et leur approche commune et bienveillante à l'égard de la culture d'ici.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président,

Sylvain Lafrance

Québec, juillet 2021

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTF-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chaque année, le Conseil des arts et des lettres du Québec encourage la réussite d'artistes, d'écrivain(e)s et d'organismes artistiques qui contribuent à l'expression d'une culture vivante, foisonnante et accessible partout sur le territoire. Ces œuvres artistiques et littéraires inspirent la fierté de la population québécoise, nourrissent notre culture et l'imprègnent au-delà du temps.



Crédit photo: Sylvain Légaré

Au cours de l'exercice 2020-2021, le Conseil a accordé 224 M\$ au milieu artistique professionnel québécois : 21,5 M\$ ont été répartis en bourses individuelles appuyant 1 270 projets et 202,5 M\$ ont été octroyés en subventions à 850 organismes pour soutenir leur mission et leurs activités.

L'année a sans contredit été marquée par la mise en œuvre du Plan de relance économique du milieu culturel, annoncé en juin par la ministre de la Culture et des Communications, qui visait à aider les artistes et les organismes culturels à faire rayonner la culture malgré la crise. Bien que très ébranlé cette année, le milieu culturel a fait preuve d'une grande persévérance afin de provoquer des rencontres artistiques aussi insoupçonnées qu'inespérées. Le Conseil a investi 82,3 M\$ pour le déploiement des mesures de ce plan de relance. Il a notamment bonifié son programme de Soutien à la mission de 19,8 M\$, aidant 137 diffuseurs et 154 organismes de création et de production en arts de la scène et en arts multidisciplinaires. Il a greffé une enveloppe supplémentaire de 4 M\$ à son programme de bourses aux artistes, aux écrivain(e)s professionnel(le)s et aux commissaires lui permettant d'appuyer 181 projets de plus qu'à l'exercice précédent, et investi 3,5 M\$ additionnels dans son programme Exploration et déploiement numérique, soutenant alors 75 projets de plus.

Par ailleurs, le Conseil a créé des mesures ponctuelles qui ont connu un grand succès. Un total de 5,7 M\$ a été versé à 116 organismes pour soutenir 127 projets de présentation de spectacles en distanciation physique qui visaient à explorer des modes de diffusion d'œuvres dans le respect des consignes sanitaires. Ces projets ont permis d'offrir plus de 4 700 activités artistiques sur l'ensemble du territoire. De plus, 189 organismes du secteur des arts de la scène, de la littérature et du conte ont bénéficié des 36,3 M\$ dédiés à la Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois visant à compenser une partie des pertes de revenus de billetterie occasionnées par l'application des mesures prescrites par le gouvernement du Québec afin de freiner la propagation de la COVID-19. Une enveloppe spéciale de 10 M\$ a été consacrée au secteur des arts du cirque, favorisant entre autres l'entraînement des interprètes.

Afin de mettre en lumière des artistes et des œuvres qui se sont démarqué(e)s dans différentes disciplines et dans toutes les régions du Québec, le Conseil a attribué 23 prix, totalisant la somme de 230 k\$ et représentant une augmentation de 20 % par rapport à l'exercice précédent. Parmi ces récompenses, le Conseil est particulièrement fier d'avoir remis son tout premier Prix du CALQ - Artiste de l'année au Nord-du-Québec en partenariat avec l'Administration régionale Baie-James et la Fabrique culturelle de Télé-Québec.

La vitalité artistique régionale s'est affichée dans toutes les régions du Québec par le biais de 18 ententes de partenariat territorial. Ce sont 297 initiatives en lien avec la communauté qui ont alors reçu un appui de 4,7 M\$ en provenance du Conseil et de ses 120 partenaires financiers. De plus, 36 artistes ont obtenu une première bourse du Conseil grâce à une bonification financière de ce programme totalisant 500 k\$.

Affirmant avec enthousiasme sa volonté de contribuer à l'essor et à la valorisation des arts autochtones et d'accroître l'accompagnement des artistes des Premières Nations et inuits, le Conseil a investi près de 1 M\$ dans le cadre de son programme Re-Connaître. Ce dernier a permis de soutenir 31 projets d'artistes à la hauteur de 520 k\$ et 7 projets d'organismes pour un montant global de 400 k\$. Tous programmes confondus, le Conseil a également soutenu plusieurs organismes qui œuvrent auprès de clientèles autochtones tels Wapikoni mobile, Minwashin ainsi que les productions Menuentakuan, et a accompagné la création de la toute première compagnie de cirque autochtone, TUPIK A.C.T.

Pour l'ensemble de ses programmes de bourses, 210 projets d'artistes issu(e)s de la diversité culturelle ont reçu une aide, représentant 16,5 % de tous les projets appuyés par le Conseil durant le dernier exercice. De ce nombre, 37 projets ont obtenu une bourse grâce au programme Vivacité, totalisant plus de 700 k\$. Affirmant sa volonté de varier la composition de ses différents comités et jurys, le Conseil a fait appel à 67 professionnel(le)s du milieu culturel issu(e)s de la diversité pour la tenue de ses rencontres. La proportion de membres issu(e)s de la diversité culturelle s'élève désormais à 20,5 %, comparativement à 18,3 % durant l'année financière précédente.

Aux termes de cette année particulière, je remercie l'ensemble du personnel, les membres du conseil d'administration ainsi que l'équipe de direction pour leur apport précieux. Guidé(e)s par leur intégrité et leur amour indéfectible des arts, ils (elles) ont fait preuve d'une capacité d'adaptation et d'un professionnalisme exceptionnels qu'il m'apparaît primordial de souligner.

Je remercie la ministre Nathalie Roy pour sa grande considération et son appui indispensable dans la promotion de la culture et le rayonnement de l'identité québécoise. Je salue les centaines de partenaires et individus qui se sont investi(e)s pour le bien de leur communauté artistique, malgré les défis posés sur leur trajectoire. J'exprime toute ma reconnaissance envers les représentant(e)s du milieu, les artistes, les écrivain(e)s et les organismes qui, encore cette année, ont éveillé dans nos âmes les plus belles résonances.

La présidente-directrice générale,

Anne-Marie Jean

Québec, juillet 2021

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Québec, juillet 2021

Les résultats et les renseignements contenus dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité de l'information, des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Le contexte particulier lié à la pandémie a nécessité l'actualisation du Plan stratégique 2018-2022 afin de mesurer l'atteinte des objectifs en tenant compte des changements nécessaires opérés dans le milieu des arts et des lettres. Ce rapport présente donc les résultats liés aux engagements formulés par le Conseil dans cette version révisée. La Déclaration de services aux citoyens a également fait l'objet d'une mise à jour. Le Plan d'action de développement durable a quant à lui été prolongé de deux ans, suivant les directives gouvernementales relatives à la prolongation de la Stratégie gouvernementale 2015-2020.

Le Rapport annuel de gestion 2020-2021 du Conseil des arts et des lettres du Québec donne une fidèle description de la mission, des mandats, des valeurs et des orientations stratégiques de notre organisme. Il précise les objectifs, les indicateurs et les cibles que le Conseil s'est donnés, ainsi que les résultats obtenus pour l'exercice 2020-2021. J'atteste que les informations qui y sont présentées, ainsi que les contrôles afférents à celles-ci, sont objectives, exemptes d'erreurs et vérifiables. Les procédés qui ont mené à la présentation des résultats sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2021.

Anne-Marie Jean

Chyf A

Présidente-directrice générale



DE LA DANSE AUX BALCONS \rightarrow

Le projet De la danse aux balcons par la compagnie Je suis Julio présenté au CHSLD Auclair en juin 2020.

Sur la photo : les interprètes Élise Bergeron, Catherine Dagenais-Savard, Clémentine Schlinder, Emmanuelle Bourassa-Beaudoin et Morgane Le Tiec

Crédit photo : Emily Gan

\leftarrow LE PETIT ASTRONAUTE

Planche du roman graphique Le petit astronaute de Jean-Paul Eid publié aux Éditions de la Pastèque au printemps 2021.

Crédit photo: Jean-Paul Eid

TABLE DES MATIÈRES





LES MOUVEMENTS PERPÉTUELS \uparrow

Partie de l'œuvre Les mouvements perpétuels de l'artiste en arts visuels Jocelyne Thibault, créée avec des photographies et des broderies sur de l'organza. L'œuvre a été réalisée en 2020, en cocréation avec Le Boisé Notre-Dame et L'Entraide Pont-Viau de Laval.

Crédit photo : Jocelyne Thibault

TABLE DES MATIÈRES

ME	ESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
ME	ESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE	8
DÉ	ÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES	11
TΑ	BLE DES MATIÈRES	15
1.	L'ORGANISATION	17
	1.1 L'organisation en bref. 1.2 Faits saillants.	
2.	LES RÉSULTATS	29
	2.1 Plan stratégique 2.2 Déclaration de services aux citoyens	
3.	LES RESSOURCES UTILISÉES	69
	3.1 Utilisation des ressources humaines	70
	3.2 Utilisation des ressources financières	72
	3.3 Utilisation des ressources informationnelles	73
4.	ANNEXES – AUTRES EXIGENCES	77
	4.1 Gestion et contrôle des effectifs	78
	4.2 Développement durable	80
	4.3 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	92
	4.4 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs publics	
	4.5 Gouvernance des sociétés d'État	94
	4.6 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	
	4.7 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration	
	4.8 Politique de financement des services publics	113
5.	ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021	115
6.	TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES	135



Créateurs de l'escale Wapikoni mobile, communauté innue de Natashkuan, à l'été 2019.

Crédit photo : Shinipsht Bellefleur-Malleck

← CORRESPONDANSE DE GUERRE

Répétition du projet CorresponDanse de guerre de l'artiste multidisciplinaire Françoise Dancause (Frada Productions) au Cabaret Théâtre du Vieux-Saint-Jean à Saint-Jean-sur-Richelieu à l'hiver 2020.

Sur la photo : la danseuse Geneviève Ducharme sur une chorégraphie de Joëlle Viens et une mise en scène de Françoise

Crédit photo : Marianne Quintal-Émard

L'ORGANISATION



1. L'ORGANISATION

1.1 L'organisation en bref

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (Conseil) est une société d'État relevant de la ministre de la Culture et des Communications. Dans une perspective de développement culturel durable, le Conseil soutient, dans toutes les régions du Québec, la création, l'expérimentation, le perfectionnement et la production artistique et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger.

Son conseil d'administration est composé de 15 membres issus du milieu artistique et culturel québécois de différentes régions du Québec (au 31 mars 2021, un poste était vacant). Son équipe dynamique est composée de sept directions, dont trois sont en lien direct avec les clientèles pour une gestion et un accompagnement personnalisés, assurant une saine gestion des demandes d'aide financière.

Les valeurs d'équité, d'excellence et d'intégrité guident les orientations et les actions du Conseil. Ces dernières sont définies par son Plan stratégique 2018-2022, et se retrouvent au cœur de son Plan d'action de développement durable, de son Plan d'action pour la diffusion des arts de la scène au Québec, de son Cadre d'intervention internationale, ainsi que de ses différents codes d'éthique régissant les employés du Conseil, ses administrateurs et les membres des comités et jurys. En 2020-2021, 337 personnes ont participé aux comités de sélection, aux comités consultatifs et aux jurys de pairs pour l'évaluation des projets et l'attribution des fonds.

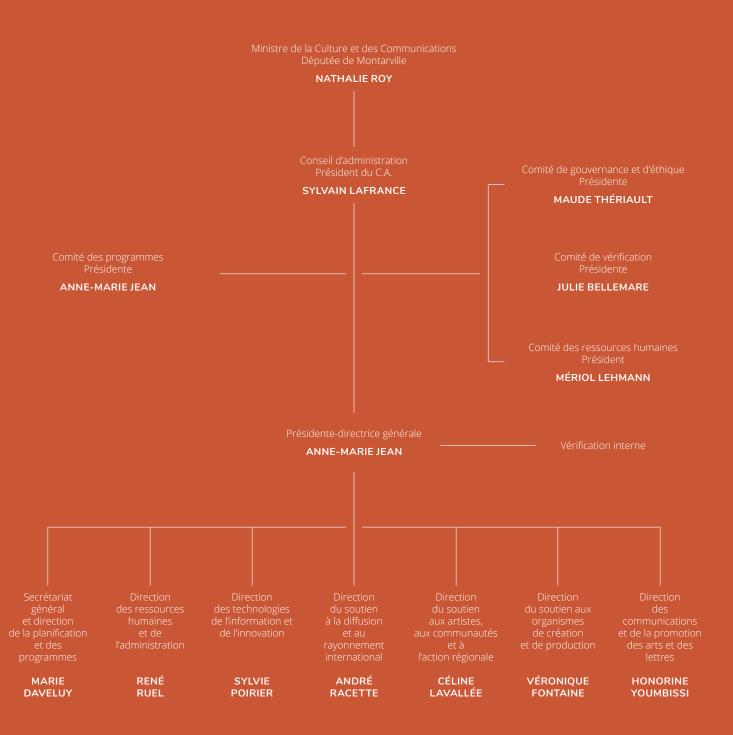
Impacts de la pandémie sur la mission de l'organisation

Dès le début de la pandémie liée à la COVID-19, toute l'équipe du Conseil s'est mobilisée afin de maintenir son offre de services essentiels avec efficacité, rapidité et souplesse. Durement touché, le milieu artistique québécois a ainsi pu compter sur l'appui du Conseil, qui a suivi le développement de la crise au quotidien, apportant différents ajustements à ses programmes et mettant en place des mesures adaptées aux circonstances. Ceci grâce à un personnel dévoué qui n'a pas hésité à augmenter les heures travaillées.

Parmi les interventions effectuées, mentionnons une augmentation importante du soutien aux organismes artistiques, la mise en œuvre de la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique, de la Mesure particulière à la diffusion des spectacles québécois ou encore de la mesure de soutien aux projets de recherche, création et préproduction. Toutes ces actions ont permis de préserver un dynamisme culturel, de stimuler les activités de recherche, de création, de répétitions et de diffusion et de maintenir les artistes et les organismes artistiques actifs, assurant ainsi un agenda culturel riche et diversifié au sortir de la pandémie avec une série de projets et de programmations prêts pour les prochains mois

Organigramme

au 31 mars 2021



Chiffres clés

CHIFFRES CLÉS	DESCRIPTION		
77	Employés du Conseil, un effectif réparti entre les bureaux de Montréal et de Québec		
232 M\$	Dépenses couvrant l'aide financière et l'administration du Conseil		
1 270	Projets d'artistes soutenus par une bourse du Conseil		
Aide financière accordée en bourses aux artistes, aux écrivains et aux commissa l'ensemble des régions du Québec			
850	Organismes distincts soutenus (création, production, diffusion, associations, regroupements, services)		
202,5 M\$	Aide financière accordée en subventions aux organismes partout sur le territoire québécois		
82,3 M\$	Montant dédié au Plan de relance économique du milieu culturel		
15,2 M\$	Montant dégagé à même le budget régulier du Conseil pour venir en aide au milieu culturel dans le contexte de la pandémie		

1.2 Faits saillants

Aide financière sur l'ensemble du territoire

Le Conseil a accordé 224 M\$ en aide financière au milieu artistique professionnel québécois :

- 54,2 % de l'aide financière est allée à la région de Montréal, 13,1 % dans la Capitale-Nationale et 32,7 % dans les autres régions du Québec.
- En bourses, la proportion d'artistes, d'écrivains et de commissaires soutenus en région (soit en dehors de Montréal et de la Capitale-Nationale) atteint 34 % et ils ont reçu 30 % des sommes accordées.

Nouveau programme de bourses

En 2020-2021, le Conseil a lancé son nouveau programme de bourses. Celui-ci couvre l'ensemble des étapes du parcours des artistes, de l'idéation de leurs œuvres à leur diffusion. Ce programme intègre dorénavant les commissaires indépendants. Parmi ses objectifs principaux, l'amélioration des conditions socioéconomiques et de création chez les artistes de toutes origines, disciplines et générations.

- Un total de 21,5 M\$ a été accordé aux artistes, aux écrivains et aux commissaires.
- Une augmentation de 53,1 % par rapport à 2019-2020, soit 7,5 M\$ de plus. De ce montant, mentionnons que 5,7 M\$ ont été accordés dans le cadre du Plan de relance économique du milieu culturel.

Soutien aux organismes artistiques

Le soutien financier attribué aux organismes artistiques s'élève à 202,5 M\$, soit presque le double des sommes accordées en 2019-2020 (96 M\$). De ce montant, 76,6 M\$ ont été alloués dans le cadre du Plan de relance économique du milieu culturel.

Soutien à la diversité culturelle

- Le Conseil a poursuivi la mise en œuvre de son programme Vivacité, lequel s'adresse spécifiquement aux artistes issus de la diversité dans l'ensemble des régions du Québec : 37 projets ont été soutenus à la hauteur de 711 k\$.
- Il a maintenu son objectif d'accroître la présence d'artistes de la diversité dans ses comités et jurys : 67 professionnels du milieu des arts, issus de la diversité culturelle, ont participé à l'évaluation des demandes d'aide financière en 2020-2021, soit 20,5 % de l'ensemble des membres.
- Pour l'ensemble de ses programmes en bourses, il a soutenu 210 projets d'artistes issus de la diversité au cours du dernier exercice, soit 16,5 % du total des projets, ce qui dépasse la proportion de personnes de la diversité recensées dans l'ensemble de la population québécoise (12,6 % 1).
- Le Conseil soutient également des organismes qui œuvrent pour ces clientèles.

Soutien aux artistes et aux organismes autochtones

- Le Conseil a poursuivi la mise en œuvre du programme Re-Connaître, un programme conçu pour et avec les représentants des communautés autochtones :
 - 31 projets d'artistes autochtones ont été soutenus pour un montant de 520 k\$;
 - 7 projets d'organismes pour un montant de 400 k\$.
- Pour l'ensemble de ses programmes, le nombre de projets d'artistes issus des Premières Nations ou de la nation inuite, représentait 3,1 %, soit 39 projets, ce qui est au-dessus de la proportion de membres des Premières Nations ou de la nation inuite dans l'ensemble de la population québécoise (1,2 %²).
- Parmi les organismes soutenus qui œuvrent pour ces clientèles, on retrouve notamment Wapikoni mobile, Minwashin, Les Productions Menuentakuan et TUPIK A.C.T, la première compagnie de cirque autochtone.
- La représentativité des Autochtones au sein des comités et jurys est de 5 %.

Numérique

- Le Conseil a soutenu 52 projets d'artistes et 89 projets d'organismes dans le cadre du programme Exploration et déploiement numérique, pour un montant total de 6,9 M\$. Les projets soutenus ont permis, notamment, d'augmenter la quantité de contenus québécois en ligne et leur diffusion.
- Des projets de mise en commun des ressources et de structuration des métadonnées ont aussi été valorisés.

Prix et distinctions

- Le Conseil a attribué 23 prix, pour un montant de 230 k\$, soit une augmentation de 20 % du montant accordé par rapport à l'exercice précédent. Le Conseil a complété la mise en œuvre d'une décision prise lors de l'exercice précédent, qui consiste à doubler le montant alloué pour chaque prix régional (de 5 000 \$ à 10 000 \$).
- Il a poursuivi son partenariat avec La Fabrique culturelle de Télé-Québec, permettant la réalisation d'une capsule vidéo présentant un portrait de chaque lauréat.

^{2.} Source : Statistiques Canada, données du recensement de 2016.

Partenariats territoriaux

- En 2019-2020, 9 ententes impliquant la participation de 68 partenaires financiers ont été renouvelées dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec (Baie-James), de la Gaspésie, des Laurentides, de la Montérégie et du Centre-du-Québec.
- Ainsi, 18 ententes de partenariat territorial étaient effectives dans les 17 régions du Québec, impliquant 120 partenaires financiers: 86 MRC, 26 villes, 1 administration régionale, 2 conseils des arts, 1 entente dans laquelle une Caisse populaire Desjardins est engagée et 4 ententes impliquant le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
- Ces ententes ont permis de soutenir 297 projets, soit 205 projets d'artistes et 92 projets d'organismes, pour un montant total de 4,7 M\$. La part des partenaires est de 1,9 M\$ et celle du Conseil s'élève à 2,8 M\$.

Une année marquée par un soutien adapté et en continu dans le contexte de la pandémie

Dès le début de la pandémie liée à la COVID-19, toute l'équipe du Conseil s'est mobilisée afin de maintenir son offre de services avec efficacité, rapidité et souplesse. En 2020-2021, le Conseil a prolongé sa mesure d'aide spéciale d'urgence afin de permettre aux artistes et aux organismes de faire face à des situations à court terme. Il a également ajusté les modalités de ses programmes afin de bien répondre aux consignes émises par le gouvernement du Québec. Au mois d'août 2020, il a annoncé une bonification substantielle de son soutien à la mission.

Le Conseil a ensuite effectué plusieurs interventions dans le cadre du Plan de relance économique du milieu culturel. Les montants additionnels alors accordés par la ministre de la Culture et des Communications atteignent 82,3 M\$. À cet investissement majeur pour la survie des arts et des lettres s'ajoute une somme de 15,2 M\$ que le Conseil a autofinancée en effectuant des analyses fines menant à des modifications nécessaires de son enveloppe budgétaire annuelle.

Plan de relance économique du milieu culturel

Bonifications majeures aux programmes de soutien du Conseil

- Une bonification de 15,9 M\$ pour le soutien à la mission chez 137 diffuseurs en arts de la scène et en arts multidisciplinaires.
- Une bonification de 3,9 M\$ pour le soutien à la mission chez 154 organismes de création et de production en arts de la scène et en arts multidisciplinaires.
- Une avance de 3,1 M\$ du soutien à la mission prévu en 2021-2022 chez 79 diffuseurs en arts de la scène et en arts multidisciplinaires.
- Une aide additionnelle de 5,7 M\$ pour les artistes, écrivains et commissaires, ce qui comprend notamment :
 - Un supplément de 4 M\$ au programme de bourses permettant de soutenir 181 projets de plus par rapport à l'exercice précédent;
 - Un supplément de 950 k\$ pour la mesure Exploration et déploiement numérique permettant de soutenir 34 projets additionnels;
 - Un supplément de 500 k\$ pour son action régionale permettant de soutenir 36 artistes nouveaux boursiers au Conseil afin de favoriser notamment l'émergence et la rétention des artisans de la relève dans les régions.

Mesures d'aides spéciales

- La mesure Présentation de spectacles en distanciation physique, assortie d'un budget de 5 M\$ (plus 660 k\$ associés à l'enveloppe en arts du cirque), a permis de soutenir 127 projets de diffusion (de nouvelles œuvres ou d'œuvres existantes) dans le respect des contraintes en lien avec les mesures sanitaires. Les organismes ont présenté leurs œuvres dans des lieux de diffusion non traditionnels. Au total, ce sont plus de 4 700 activités artistiques qui ont été offertes sur l'ensemble du territoire.
- La Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois a assuré à 189 organismes d'obtenir un montant totalisant 36,3 M\$ afin de compenser les pertes de revenus de billetterie découlant des restrictions de leur capacité d'accueil, tout en leur permettant d'offrir au public québécois des spectacles dans le respect des consignes sanitaires.

Enveloppes dédiées au déploiement numérique et aux arts du cirque

- Un montant totalisant 3,5 M\$ pour le soutien à des projets d'exploration et de déploiement numérique, ce qui a permis de soutenir 75 projets additionnels d'artistes et d'organismes dans le cadre de cette mesure.
- Une enveloppe de 10 M\$ pour le secteur du cirque a servi à favoriser l'entraînement d'artistes grâce à un soutien financier offert aux organismes gestionnaires d'un lieu pouvant les accueillir en respect des contraintes sanitaires. Comme on le sait, la pandémie a considérablement limité les rencontres entre artistes de cirque et leur public, au Québec ou à l'étranger. Ainsi, ce soutien leur a permis de maintenir leur capacité physique et leur degré d'excellence.
 - De plus, 6 projets de présentation de spectacles en distanciation physique, 3 projets d'exploration et de déploiement numérique ainsi que 11 projets de recherche, de création, de préproduction et 2 projets de production ont été soutenus grâce à ce financement dédié.
 - En Piste, Regroupement national des arts du cirque a reçu un soutien pour la création d'un réseau de diffusion sur le territoire québécois.
 - RIDEAU, une association de diffuseurs ayant notamment pour objectif de favoriser la rencontre entre les œuvres et les publics, a également été soutenu afin de mettre en place une série de résidences jumelant des artistes et des compagnies de création circassiennes avec des diffuseurs pluridisciplinaires dans différentes régions.

Montant dégagé à même le budget régulier du Conseil pour venir en aide au milieu culturel dans le contexte de la pandémie

- Une aide COVID-19 totalisant 670 k\$ a permis à 21 artistes et organismes de faire face à leurs obligations financières urgentes.
- Lancement d'un appel à projets en recherche, création et préproduction destiné aux organismes artistiques afin d'assurer le maintien de la qualité de l'offre au moment où les activités culturelles reprendront leur cours normal: 73 projets soutenus pour un montant de 1,4 M\$.
- 4,8 M\$ alloués à la reconduction des subventions aux 130 organismes soutenus à la programmation spécifique.
- Une aide spéciale de plus de 551 k\$ offerte à 27 festivals et événements.
- Un investissement de 3,3 M\$ pour les projets d'exploration et de déploiement numérique, s'ajoutant au 3,5 M\$ du plan de relance culturel.
- Une aide financière additionnelle de 4,4 M\$ allouée à 208 organismes afin de répondre à des enjeux particuliers (programmation spécifique, gestion de lieux, jeunes publics, rétention des musiciens dans les orchestres symphoniques régionaux, fermeture des marchés internationaux, pertes de revenus autonomes chez des organismes en arts visuels, en arts numériques et en cinéma et vidéo).

PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE DU MILIEU CULTUREL		ARTISTES	ORGANISMES
	\$	\$	\$
Soutien à la mission - subventions spéciales :	22 940 024		22 940 024
Organismes de création et de production (arts de la scène et arts multidisciplinaires)	3 900 003		3 900 003
Organismes de diffusion (arts de la scène, arts multidisciplinaires et littérature et conte)	15 939 997		15 939 997
Organismes de diffusion (arts de la scène, arts multidisciplinaires et littérature et conte) - Avance de 2021-2022	3 100 024		3 100 024
Bonification de l'enveloppe Exploration et déploiement numérique	3 500 000	956 378	2 543 622
Mesure Présentation de spectacles en distanciation physique	5 000 000		5 000 000
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois	36 349 839		36 349 839
Bonification du programme de bourses	4 000 000	4 000 000	
Bonification du programme de Partenariat territorial	500 000	500 000	
Bonification de l'enveloppe pour les arts du cirque	10 000 055	241 610	9 758 445
Total mesure Plan de relance	82 289 918	5 697 988	76 591 930
MONTANT DÉGAGÉ À MÊME LE BUDGET RÉGULIER DU CONSEIL P AIDE AU MILIEU CULTUREL DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE	OUR VENIR EN	ARTISTES	ORGANISMES
	\$	\$	\$
Reconduite ou prolongation du soutien	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	\$	
à la programmation spécifique	4 777 573	\$	\$ 4 777 573
à la programmation spécifique Aide aux événements et festivals	4 777 573 550 850	\$	4 777 573 550 850
à la programmation spécifique Aide aux événements et festivals Aide en recherche, création et préproduction	4 777 573	\$	4 777 573
à la programmation spécifique Aide aux événements et festivals	4 777 573 550 850	\$	4 777 573 550 850
à la programmation spécifique Aide aux événements et festivals Aide en recherche, création et préproduction Aides financières additionnelles afin de répondre à des enjeux particuliers : programmation spécifique, gestion de lieux, jeunes publics, rétention des musiciens dans les orchestres symphoniques régionaux, fermeture des marchés internationaux, pertes de revenus autonomes chez des organismes en arts visuels, en arts numériques	4 777 573 550 850 1 421 915	\$ 940 638	4 777 573 550 850 1 421 915
à la programmation spécifique Aide aux événements et festivals Aide en recherche, création et préproduction Aides financières additionnelles afin de répondre à des enjeux particuliers : programmation spécifique, gestion de lieux, jeunes publics, rétention des musiciens dans les orchestres symphoniques régionaux, fermeture des marchés internationaux, pertes de revenus autonomes chez des organismes en arts visuels, en arts numériques et en cinéma et vidéo	4 777 573 550 850 1 421 915 4 429 647		4 777 573 550 850 1 421 915 4 429 647
à la programmation spécifique Aide aux événements et festivals Aide en recherche, création et préproduction Aides financières additionnelles afin de répondre à des enjeux particuliers : programmation spécifique, gestion de lieux, jeunes publics, rétention des musiciens dans les orchestres symphoniques régionaux, fermeture des marchés internationaux, pertes de revenus autonomes chez des organismes en arts visuels, en arts numériques et en cinéma et vidéo Exploration et déploiement numérique	4 777 573 550 850 1 421 915 4 429 647	940 638	4 777 573 550 850 1 421 915 4 429 647
à la programmation spécifique Aide aux événements et festivals Aide en recherche, création et préproduction Aides financières additionnelles afin de répondre à des enjeux particuliers: programmation spécifique, gestion de lieux, jeunes publics, rétention des musiciens dans les orchestres symphoniques régionaux, fermeture des marchés internationaux, pertes de revenus autonomes chez des organismes en arts visuels, en arts numériques et en cinéma et vidéo Exploration et déploiement numérique Aides spéciales	4 777 573 550 850 1 421 915 4 429 647 3 315 900 671 007	940 638 18 026	4 777 573 550 850 1 421 915 4 429 647 2 375 262 652 981
à la programmation spécifique Aide aux événements et festivals Aide en recherche, création et préproduction Aides financières additionnelles afin de répondre à des enjeux particuliers: programmation spécifique, gestion de lieux, jeunes publics, rétention des musiciens dans les orchestres symphoniques régionaux, fermeture des marchés internationaux, pertes de revenus autonomes chez des organismes en arts visuels, en arts numériques et en cinéma et vidéo Exploration et déploiement numérique Aides spéciales	4 777 573 550 850 1 421 915 4 429 647 3 315 900 671 007	940 638 18 026	4 777 573 550 850 1 421 915 4 429 647 2 375 262 652 981
à la programmation spécifique Aide aux événements et festivals Aide en recherche, création et préproduction Aides financières additionnelles afin de répondre à des enjeux particuliers : programmation spécifique, gestion de lieux, jeunes publics, rétention des musiciens dans les orchestres symphoniques régionaux, fermeture des marchés internationaux, pertes de revenus autonomes chez des organismes en arts visuels, en arts numériques et en cinéma et vidéo Exploration et déploiement numérique Aides spéciales Total mesures autofinancées	4 777 573 550 850 1 421 915 4 429 647 3 315 900 671 007 15 166 892	940 638 18 026 958 664	4 777 573 550 850 1 421 915 4 429 647 2 375 262 652 981 14 208 228

BEAUTÉE DE BALI ightarrow

L'artiste muraliste Maria-Rosa Szychowska, récipiendaire du Prix du CALQ – Artiste de l'année en Outaouais, durant la réalisation de l'œuvre *Beautée de Bali* (peinture en spray sur béton) en 2020, à Bali en Indonésie.

Crédit photo : Liva Mugina





LOVE ME TENDER \rightarrow

Les interprètes Cai Glover et Kennedy Henry durant une présentation de *Love Me Tender* des Productions Cas Public dans le stationnement du restaurant Grumman '78 en septembre 2020.

Crédit photo : David Wong

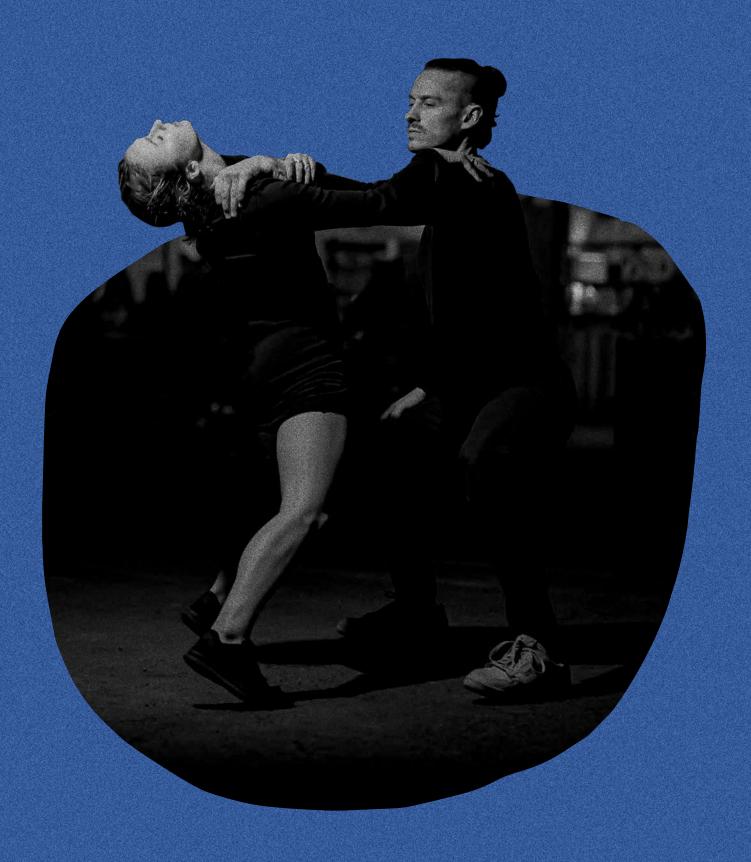
← SÉRIE LICHENS SUR ROCHER

L'œuvre Série Lichens sur Rocher réalisée en 2020 par l'artiste Karine Locatelli et présentée à l'Atelier-Galerie Locatelli à Les Éboulements ainsi qu'à la Foire de Saint-Lambert.

Détails de l'œuvre : installation, encre de Chine, céramique raku et broderie sur toile de coton et toile tissée au métier à tisser, format varié de 3,5 à 10,5 pouces, 2020

Crédit photo: Emmy Lapointe

LES RÉSULTATS



2. LES RÉSULTATS

2.1 Plan stratégique

Résultats relatifs au plan stratégique

Sommaire des résultats 2020-2021 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2022 mis à jour à l'automne 2020.

La pandémie, qui a bouleversé le monde entier et aussi fortement le milieu culturel, a amené le Conseil à apporter des ajustements à son Plan stratégique 2018-2022. Certaines cibles ont été revues de manière à rendre fidèlement compte des retombées des activités du Conseil dans ce contexte particulier. Aussi, certains indicateurs et certaines cibles ont été soit retirés ou ajustés, par exemple, en matière de circulation au Québec, de rayonnement international des artistes et des compagnies ou encore de sorties culturelles dans un cadre scolaire. Les explications en lien avec chacun des ajustements sont présentées dans la section détaillant les résultats de l'exercice 2020-2021.

Orientation 1

Améliorer la rémunération et les conditions de pratique des artistes et des travailleurs culturels

ОВЈЕСТІFS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	PAGE
Objectif 1 Déployer un nouveau programme de soutien aux artistes professionnels	Indicateur 1.1 Pourcentage d'artistes déclarant observer des retombées majeures sur leur carrière	64 %	66,5 %	34
Objectif 2 Générer une hausse	Indicateur 2.1 Taux d'augmentation du cachet hebdomadaire moyen des artistes boursiers lors		5,6 %	35
de la rémunération	Indicateur 2.2 Taux d'augmentation de la rémunération globale au sein des organismes	12,5 %	16,1 %	36
Objectif 3	Indicateur 3.1 Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs issus des Premières Nations ou de la nation inuite	5 %	0 %	38
Accroître la demande d'artistes issus de groupes minoritaires	Indicateur 3.2 Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs anglophones	1 %	9 %	41
	Indicateur 3.3 Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs issus de la diversité culturelle	1 %	4,5 %	41

Orientation 2

Appuyer le déploiement artistique sur les territoires et dans l'espace numérique

ОВЈЕСТІFS	OBJECTIFS INDICATEURS		RÉSULTATS 2020-2021	PAGE
	Indicateur 4.1 Nombre de nouveaux projets structurants pour la circulation des œuvres			43
Objectif 4 Accroître l'offre culturelle proposée aux citoyens	Indicateur 4.2 Nombre d'organismes de diffusion situés à l'extérieur de Montréal et impliqués dans les projets structurants pour la circulation des œuvres	50	61	44
en région	Indicateur 4.3 Nombre d'activités soutenues en dehors de Montréal, dans le cadre de la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique	3 500	4 151	46
Objectif 5 Favoriser une croissance de la participation des jeunes aux sorties culturelles dans un cadre éducatif Indicateur 5.1 Taux d'augmentation du nombre de jeunes spectateurs et visiteurs		Suspendue	s.o.	47
Objectif 6 Renforcer la présence stratégique des productions culturelles québécoises à l'international	Indicateur 6.1 Nombre de présences collectives, virtuelles ou présentielles, impliquant la présentation d'œuvres dans une perspective de développement de marchés	4	4	48
	Indicateur 7.1a Nombre de projets collectifs impliquant l'utilisation de métadonnées	s.o.	s.o.	56
Objectif 7 Provoquer l'utilisation de métadonnées	Indicateur 7.1b Proportion des projets soutenus impliquant l'utilisation de métadonnées dans le cadre de la mesure Exploration et déploiement numérique	33%	27 %	58
	Indicateur 7.2 Pourcentage d'artistes et d'organismes dotés d'un identifiant unique favorisant la découvrabilité sur le Web (ISNI)*	40 %	48,5 %	58

s.o.: sans objet

^{*} ISNI (International Standard Name Identifier) : Code international normalisé des noms utilisé pour identifier une personne ou un organisme en création, en production, en gestion et en distribution de contenus intellectuels ou artistiques. Chaque ISNI ne peut être attribué qu'à une seule personne ou à un seul organisme.

Orientation 3

Miser sur le dialogue et la connaissance

ОВЈЕСТІFS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	PAGE
Objectif 8 Assurer un échange régulier avec les représentants des milieux artistiques	Indicateur 8.1 Pourcentage d'organismes de représentation du milieu rencontrés	75 %	88,2 %	59
Objectif 9 Offrir au personnel du Conseil des formations en adéquation avec l'évolution des milieux artistiques	Indicateur 9.1 Taux d'appréciation du personnel quant à l'applicabilité directe des connaissances acquises	60 %	43 %	61
Objectif 10 Mieux faire connaître le Conseil et sa mission auprès de la population	<i>Indicateur 10.1</i> Taux de notoriété du Conseil	25 %	32 %	62

Résultats détaillés 2020-2021 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2022

ENJEU 1

LE RENFORCEMENT DES CARRIÈRES ARTISTIQUES **ET DES ORGANISATIONS**

Orientation 1

Améliorer la rémunération et les conditions de pratique des artistes et des travailleurs culturels

Objectif 1

Déployer un nouveau programme de soutien aux artistes* professionnels

Contexte lié à l'objectif: L'année 2020-2021 fut celle de la mise en œuvre du nouveau programme de bourses, conçu pour mieux répondre aux besoins actuels des artistes, contribuer à l'amélioration de leurs conditions de pratique ainsi qu'au développement de leur carrière. Celui-ci reconnaît dès lors les multiples fonctions assumées par l'artiste aux différents stades d'évolution de leurs œuvres, de l'idéation à la diffusion. Les neuf volets du programme couvrent ainsi un large éventail d'activités, dans toutes les disciplines. Parmi les améliorations contribuant à la bonne réalisation de l'objectif, mentionnons les conditions d'admissibilité assouplies, l'élargissement des types d'activités soutenues et les ajustements des montants maximaux admissibles.

*Pour l'ensemble du rapport annuel, la présentation des résultats du programme de bourses concerne à la fois les artistes, les écrivains et les commissaires.

Indicateur 1.1: Pourcentage d'artistes déclarant observer des retombées majeures sur leur carrière

(Mesure de départ : 62,9 % en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	S.O.	64 %	65,5 %	67 %
RÉSULTATS	s.o. (Cible sans objet pour l'exercice 2018-2019)	65,5 % (Atteinte)	66,5 % (Atteinte)	

s.o.: sans objet

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

L'indicateur 1.1 vise à mesurer les retombées auprès des artistes qui ont reçu une bourse. Le rapport rempli par ceux-ci au terme de leurs projets permet au Conseil de documenter les principales activités réalisées, les retombées observées et l'incidence de la bourse sur le développement de leur carrière. Les retombées « majeures » correspondent à la valeur la plus élevée sur l'échelle d'appréciation. Au 31 mars 2021, 66,5 % des artistes déclarent observer des retombées majeures. La cible est donc atteinte.

Objectif 2

Générer une hausse de la rémunération

Contexte lié à l'objectif : Le Conseil incite les artistes boursiers à se verser une juste rémunération lors de la réalisation de leurs projets afin qu'ils bénéficient d'une amélioration réelle de leurs conditions socioéconomiques. Par ailleurs, les organismes artistiques québécois emploient, chaque année, plusieurs centaines d'artistes et de travailleurs culturels. Il importe donc qu'ils aient les leviers financiers nécessaires pour leur offrir une rémunération à la hauteur de leur talent.

Indicateur 2.1: Taux d'augmentation du cachet hebdomadaire moyen des artistes boursiers lors de la réalisation de leurs projets

(Mesure de départ : 259 \$ en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	S.O.	10 %	15 %	15 %
RÉSULTATS	s.o. (Cible sans objet pour l'exercice 2018-2019)	11 % (Atteinte)	5,6 % (Non atteinte)	

s.o.: sans objet

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Le programme de bourses encourage les artistes à se verser une rémunération juste, en adéquation avec leurs compétences. Au 31 mars 2021, la rémunération hebdomadaire moyenne était de 303 \$, ce qui représente une hausse de 5,6 % par rapport au résultat de 2019-2020.

Ce résultat doit être interprété en tenant compte des notes méthodologiques suivantes :

- Le Conseil accorde des bourses après analyse des demandes d'aide financière et les montants alloués sont fixes. Pour le calcul de la rémunération, le Conseil consulte les rapports soumis par les artistes au terme de leurs projets et la moyenne est établie à partir des dates de début et de fin de projet. Cependant, les artistes peuvent avoir choisi de travailler à temps partiel, ce qui entraîne nécessairement une baisse de la rémunération moyenne globale.
- En raison de la pandémie, plusieurs artistes ont dû prolonger la période de réalisation de leurs projets prévue initialement (d'un mois à six mois, par exemple). Conséquemment, cette situation a entraîné une baisse de la rémunération moyenne hebdomadaire.

Indicateur 2.2: Taux d'augmentation de la rémunération globale au sein des organismes

(Mesure de départ : 218 872 208 \$ en 2016-2017 pour 451 organismes soutenus à la mission sur une base pluriannuelle)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	S.O.	S.O.	12,5 %	S.O.
RÉSULTATS	s.o. (cible sans objet pour l'exercice 2018-2019)	s.o. (cible sans objet pour l'exercice 2019-2020)	16,1 % (Atteinte)	S.O.

s.o.: sans objet

Initialement, le Conseil avait décidé de rendre compte de l'augmentation de la rémunération globale au sein des organismes artistiques pour la période de 2016-2017 à 2019-2020, afin de présenter les données réelles les plus récentes disponibles au moment de la production du rapport annuel 2021-2022. La pandémie est venue affecter l'exercice 2019-2020 provoquant, d'une part, l'annulation et le ralentissement des activités, ce qui a eu un impact sur les masses salariales et, d'autre part, l'implantation des subventions salariales d'urgence par le gouvernement canadien (couvrant jusqu'à 75 % des salaires). Ainsi, en mesurant le taux d'augmentation de la rémunération globale au sein des organismes entre 2016-2017 et 2018-2019, le Conseil rend compte de l'impact de son action. La cible finale a donc été ajustée et devancée au 31 mars 2021 (plutôt qu'au 31 mars 2022).



SURPRISES URBAINES ↑

Le spectacle *Le Quintette à vue* des Belles Bêtes présenté durant les Surprises urbaines, une initiative de présentation en distanciation physique menée par Culture Shawinigan durant l'été 2020.

Crédit photo: Stéphanie St-Amand

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Le Conseil collige annuellement les données sur la rémunération des organismes qu'il soutient. Elles détaillent les montants versés en salaires, en honoraires, en cachets et en droits. L'écart de la rémunération totale versée par un échantillon d'organismes soutenus à la mission entre les exercices 2016-2017 et 2018-2019 est de 16,1 % puisqu'elle est passée de 219 M\$ à 254 M\$. La cible ajustée a donc été atteinte. Ces résultats sont notamment le fruit des augmentations importantes apportées par le Conseil aux organismes soutenus à la mission en 2017-2018 et en 2018-2019.

Objectif 3

Accroître la demande d'artistes issus de groupes minoritaires

Contexte lié à l'objectif: Pour stimuler et encourager le développement social et culturel du Québec, le Conseil reconnaît l'importance de la pleine participation d'artistes de différentes origines à la vie artistique québécoise. Ce faisant, il multiplie les occasions de promouvoir les projets d'artistes et d'organismes des groupes minoritaires et de leur expliquer les différents programmes de soutien qui leur sont offerts. En 2020-2021, malgré la pandémie, le Conseil a posé plusieurs gestes en ce sens. Les cibles ajustées permettent d'apprécier les résultats dans ce contexte inédit.

Les demandeurs issus des groupes minoritaires ont été, comme l'ensemble des groupes, touchés par l'annulation des programmes de bourses de déplacement. Puisqu'il n'était pas recommandé pour les artistes de circuler sur le territoire ni de voyager à l'étranger, le Conseil a dû apporter des ajustements méthodologiques à ses indicateurs et ses cibles pour l'exercice 2020-2021, plus particulièrement chez les demandeurs anglophones et de la diversité culturelle.

Rappelons cependant que pour les trois groupes minoritaires, les cibles fixées en 2018-2019 et en 2019-2020 ont été largement dépassées, notamment grâce à la mise en œuvre de programmes dédiés et à la tenue de plusieurs activités de sensibilisation.

Indicateur 3.1: Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs issus des Premières Nations ou de la nation inuite

(Mesure de départ : 33 en 2016-2017)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	40 %	10 %	5 %	5 %
RÉSULTATS	48,5 % (Atteinte)	71,4 % (Atteinte)	0 % (Non atteinte)	

La cible pour l'exercice 2020-2021 est de 5 % (plutôt que 10 %). Elle comprend l'ensemble des demandeurs pour tous les programmes de bourses.

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Re-Connaître est le premier programme du Conseil entièrement dédié aux artistes et aux organismes artistiques autochtones sur l'ensemble du territoire québécois. Il a été judicieusement conçu pour rejoindre la réalité des pratiques artistiques autochtones. Il est le fruit d'une étroite en collaboration avec des représentants des communautés autochtones. Lancé en 2018, ce programme a contribué à la hausse significative des demandes d'aide financière adressées au Conseil par cette clientèle en 2018-2019 et en 2019-2020.

Pour l'ensemble des programmes de bourses, le nombre d'artistes demandeurs issus des Premières Nations et de la nation inuite s'est maintenu par rapport à l'an dernier (84 en 2019-2020 et 83 en 2020-2021).

Par ailleurs, 39 de ces artistes sont de nouveaux demandeurs au Conseil, représentant près de la moitié des demandes (47%), et 12 d'entre eux ont reçu une bourse (un taux de réponse de 31%).

Enfin, dans l'ensemble de ses programmes, le Conseil a soutenu 39 projets d'artistes issus des Premières Nations ou inuits.

Actions déployées par le Conseil pour l'atteinte de cet objectif :

- Réalisation d'une vidéo promotionnelle mettant en vedette des artistes autochtones lors d'une campagne à grand déploiement : Joséphine Bacon, Chaakapesh, Lyne Bastien;
- Publication d'un bilan du programme Re-Connaître depuis son lancement en 2018 (mise en lumière des projets soutenus, dont ceux de l'artiste Jobena Petonoquot et de la compagnie de Théâtre Aarsiq);
- Promotion de la Journée internationale des peuples autochtones par une publication mettant en valeur des artistes et des organismes soutenus par le programme Re-Connaître au cours de la dernière année;
- Présentation du programme Re-Connaître lors d'une rencontre organisée par le Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre Huron-Wendat (CDFM Huron-Wendat);
- Présentation du programme lors d'une formation adressée aux artistes atikamekw, organisée par Culture Mauricie, en partenariat avec le Conseil de la nation atikamekw;
- Invitation à s'inscrire à la banque de personnes-ressources du Conseil afin d'avoir la possibilité de devenir membre de jurys ou de comités (dans la publication sur le bilan du programme Re-Connaître).

Actions envisagées pour corriger la situation

Le retour à la normale au sortir de la pandémie ainsi que la poursuite des activités de sensibilisation et de promotion auprès des artistes des Premières Nations ou de la nation inuite permettront au Conseil d'atteindre la cible de 2021-2022.



ERRANCE SANS RETOUR \uparrow

Image tirée du documentaire *Errance sans retour* sorti en 2020 et réalisé par Mélanie Carrier et Olivier Higgins.

Sur la photo : des enfants réfugiés rohingyas jouent au soccer pendant la mousson dans le camp de réfugiés de Kutupalong au Bangladesh en octobre 2018

Crédit photo: Renaud Philippe

Indicateur 3.2: Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs anglophones

(Mesure de départ : 290 en 2016-2017)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	5 %	5 %	1 %	5 %
RÉSULTATS	11 % (Atteinte)	16 % (Atteinte)	9 % (Atteinte)	

La cible 2020-2021 est de 1 % (plutôt que 5 %) et elle cumule les artistes demandeurs aux volets création, exploration et recherche ainsi que présentation publique du programme de bourses.

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Les artistes anglophones ont toujours marqué l'univers artistique québécois. Le nombre d'artistes demandeurs dans les volets ciblés enregistre une hausse de 9 % en 2020-2021, dépassant ainsi sa cible annuelle. Aussi, 62 sont de nouveaux demandeurs au Conseil et 10 ont reçu une première bourse du Conseil (un taux de réponse de 16 %).

Par ailleurs, pour l'ensemble des programmes, 92 projets artistiques de ce groupe ont été soutenus et de ceux-ci, 60 avaient pour objectifs l'exploration, la recherche et la création.

Actions déployées par le Conseil pour l'atteinte de cet objectif :

- Séance d'information avec l'organisme ELAN (English-Language Arts Network) et l'équipe des communications du Conseil;
- Publication en version anglaise de portraits d'artistes à succès sur le site Web du Conseil et dans des médias anglophones ciblés: Lydie Dubuisson, Atna Njock, Miryam Charles;
- Réalisation et diffusion de capsules Web en anglais faisant la promotion du programme de bourses;
- Publication bilingue de l'ensemble des communications liées à la crise de la COVID-19.

Indicateur 3.3 : Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs issus de la diversité culturelle

(Mesure de départ : 381 en 2016-2017)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	5 %	5 %	1 %	10 %
RÉSULTATS	17,3 % (Atteinte)	28 % (Atteinte)	4,5 % (Atteinte)	

La cible 2020-2021 est de 1 % (plutôt que 5 %) et elle cumule les artistes demandeurs aux volets création, exploration et recherche, présentation publique et Vivacité du programme de bourses.

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Le lancement de la nouvelle mouture du programme Vivacité en 2018 a permis d'accroître le nombre d'artistes demandeurs issus de la diversité culturelle. Inspiré par la décennie de retombées positives du programme Vivacité Montréal, le Conseil a décidé de l'offrir aux créateurs de toutes les régions du Québec. Celui-ci s'adresse aux artistes professionnels immigrants, nés ailleurs qu'au Québec et au Canada ou qui appartiennent à une minorité visible.

Le nombre d'artistes issus de la diversité demandeurs d'une bourse dans les volets ciblés affiche une hausse. de 4,5 %, dépassant ainsi la cible annuelle.

De ceux-ci, 103 ont, pour une première fois, déposé une demande d'aide financière au Conseil et 21 ont été soutenus (un taux de réponse de 19 %). Enfin, dans l'ensemble de ses programmes, le Conseil a appuyé financièrement 210 projets d'artistes de la diversité, dont plus de la moitié visaient de l'exploration, de la recherche et de la création.

Actions déployées par le Conseil pour l'atteinte de cet objectif :

- Relais et publications de plus d'une centaine de mentions d'artistes et d'organismes issus de la diversité sur les médias sociaux ou d'initiatives liées à la diversité culturelle;
- Rédaction et promotion de portraits d'artistes, diffusés sur les plateformes du Conseil et celles de médias ciblés: Lydie Dubuisson, Atna Njock, Miryam Charles, Hada López;
- Réalisation et diffusion d'une vidéo promotionnelle mettant en vedette des artistes de la diversité lors d'une campagne à grand déploiement;
- Création de visuels promotionnels mettant en vedette des artistes issus de la diversité, dont José Luis Torres;
- Séance d'information avec l'organisme LatinArte et l'équipe des communications du Conseil;
- Promotion du programme Vivacité en partenariat avec Touki Montréal, le magazine Web hispanophone : explication du programme et bannières publicitaires redirigeant vers notre site Web;
- Promotion du programme Vivacité sur le site du Conseil des Arts de Montréal.

ENJEU 2

Le rayonnement des arts auprès des publics

Orientation 2

Appuyer le déploiement artistique sur les territoires et dans l'espace numérique

Objectif 4

Accroître l'offre culturelle proposée aux citoyens en région

Contexte lié à l'objectif: Le Conseil a dévoilé en 2019-2020 son Plan d'action pour la diffusion des arts de la scène au Québec. Parmi les actions réalisées, il a lancé un appel à projets structurants pour la circulation des œuvres. Des projets tels La danse sur les routes, Les sorties du TNM, Les Voyagements ou Circulation de la Musique avaient fait leurs preuves quant à leur effet structurant sur la circulation des œuvres dans toutes les régions du Québec. Depuis 2019-2020, le Conseil accueille aussi des initiatives en arts visuels et en arts publics.

Le territoire québécois bénéficie d'un vaste réseau de diffusion, notamment des diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène, des centres d'exposition et autres diffuseurs spécialisés. Par son soutien à la diffusion et à la circulation, le Conseil souhaite étendre le circuit couvert par les projets structurants. Pour ce faire, il identifie tous les diffuseurs qui participent à chacun de ces projets. Une majorité de diffuseurs s'impliquent dans plus d'un projet structurant, en particulier les diffuseurs pluridisciplinaires qui accueillent à la fois, à titre d'exemple, de la danse, du théâtre et de la musique. L'indicateur 4.2 permet d'apprécier l'augmentation du nombre de diffuseurs impliqués dans les projets structurants en région, soit en dehors de la ville de Montréal.

Indicateur 4.1: Nombre de nouveaux projets structurants pour la circulation des œuvres

(Mesure de départ : un projet en 2017-2018 [2 projets entre 2012-2013 et 2017-2018])

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	1	1	1	1
RÉSULTATS	1 (Atteinte)	4 (Atteinte)	1 (Atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

En 2020-2021, le Conseil a soutenu En Piste (regroupement des arts du cirque) pour la création d'un réseau de diffusion des arts du cirque sur l'ensemble du territoire québécois. Ce projet structurant laisse présager des retombées indéniables pour le milieu des arts du cirque. Il s'arrime avec le Plan directeur 2017-2027 d'En Piste, Cap sur nos territoires – Pour le développement des arts du cirque, leguel s'articule autour de cinq orientations, dont celle d'aller à la rencontre des publics.

Les partenaires du projet sont RIDEAU (l'Association professionnelle des diffuseurs de spectacles), Réseau Scènes (réseau des diffuseurs professionnels en arts de la scène sur le territoire du Grand Montréal et des régions avoisinantes) et la TOHU - Cité des arts du cirque.

Indicateur 4.2: Nombre d'organismes de diffusion situés à l'extérieur de Montréal et impliqués dans les projets structurants pour la circulation des œuvres

(Mesure de départ : 85 en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	5 %	10 %	50	À confirmer en 2021-2022
RÉSULTATS	10,6 % (Atteinte)	7,4 % (Non atteinte)	61 (Atteinte)	

En 2018-2019 et 2019-2020, le Conseil a mesuré un taux d'augmentation.

En 2020-2021, la pandémie est venue freiner de manière importante la présentation des œuvres sur l'ensemble du territoire. Ainsi, il était évident que le nombre de diffuseurs impliqués dans les projets structurants pour la circulation des œuvres allait diminuer par rapport à l'exercice précédent. Le Conseil a alors choisi de documenter le nombre d'organismes impliqués plutôt qu'un taux d'augmentation, avec pour nouvelle cible 50 organismes situés à l'extérieur de Montréal. Selon la reprise des activités de diffusion, le Conseil établira sa prochaine cible au cours de l'exercice 2021-2022.

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Malgré la pandémie, une proportion quand même importante de diffuseurs ont maintenu leur implication dans les projets structurants. Sur les 101 diffuseurs recensés en 2019-2020, 61 ont été impliqués dans les projets suivants en 2020-2021 : Circuit Paroles Vivantes, Les Voyagements - Théâtre de création en tournée, Circulation de la musique, La danse sur les routes du Québec et Jouer dehors.

En raison de la pandémie, les nouveaux projets structurants accueillis en 2019-2020 ont été suspendus en 2020-2021.

STABAT PATER \rightarrow

La fable de *Stabat Pater* de la compagnie de théâtre Pleurer Dans' Douche, fondée par Mélodie Noël Rousseau et Geneviève Labelle, présentée au Théâtre aux Écuries, à Montréal, en mars 2021, lors d'une résidence de création durant le Festival de Casteliers.

Crédit photo : Katya Konioukhova



Indicateur 4.3 : Nombre d'activités soutenues en dehors de Montréal, dans le cadre de la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	S.O.	S.O.	3 500	S.O.
RÉSULTATS	S.O.	S.O.	4 151 (Atteinte)	S.O.

s.o.: sans objet

Parmi les mesures pour la relance économique du secteur culturel, le Conseil a mis en place la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique. Ainsi, l'objectif 4 se dote d'un nouvel indicateur permettant de témoigner des efforts déployés par le Conseil pour accompagner le milieu artistique en cette période difficile. Celui-ci documente le nombre d'activités offertes en dehors de Montréal dans le cadre de cette mesure.

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Afin de permettre aux organismes d'explorer des modes de diffusion d'œuvres devant public dans le contexte de la pandémie, le Conseil a offert un soutien financier temporaire pour des initiatives ponctuelles de présentation de spectacles respectant les consignes de distanciation. Les projets soumis devaient tenir compte du nombre de personnes autorisées par la Direction générale de la santé publique pour un rassemblement, à l'intérieur ou à l'extérieur.

Dans le cadre de cette mesure, 116 organismes ont bénéficié d'une aide financière additionnelle totalisant 5,7 M\$ pour la réalisation de 127 projets.

Cette initiative a ainsi permis aux organismes d'offrir plus de 4 700 activités artistiques au public québécois, par exemple, des mini-concerts en formule balcon, dans les parcs ou en CHSLD (Ensemble Caprice), des sérénades de 15 minutes dans les stationnements des institutions de santé ou au bout du fil, s'adressant à une clientèle de 65 ans et plus (Société pour les arts en milieu de santé) ou encore de courtes pièces de théâtre présentées à l'extérieur à des jeunes de 2 à 6 ans et à leur bulle familiale, ainsi qu'à des classes de maternelles et à des groupes de centres de la petite enfance (Le Théâtre des Petites Âmes).

En lien avec le nouvel indicateur 4.3, 4 151 activités ont été offertes dans les régions à l'extérieur de Montréal, soit 87 % du total des activités. La nouvelle cible a donc été atteinte.

Objectif 5

Favoriser une croissance de la participation des jeunes aux sorties culturelles dans un cadre éducatif

Contexte lié à l'objectif : Le Québec se démarque en matière de création jeune public et, dans l'objectif d'accroître la rencontre entre ces œuvres et le jeune public, le Conseil a mis en place des mesures adaptées dont les résultats ont été concluants, notamment lors de l'annonce gouvernementale en 2018-2019 d'offrir deux sorties culturelles gratuites par élève. Le soutien financier du Conseil a alors permis de gérer avec diligence la croissance conséguente de la demande chez les producteurs et les diffuseurs.

La pandémie est venue freiner de manière importante les sorties culturelles pour le jeune public. Dès lors, le Conseil a choisi de suspendre cet indicateur pour l'exercice 2020-2021. Rappelons néanmoins que le soutien financier du Conseil a permis une hausse notable du nombre de jeunes spectateurs et visiteurs présents dans les lieux culturels, d'abord de 72 % entre 2017-2018 (173 176) et 2018-2019 (310 490) et à nouveau de 13 % entre 2018-2019 et 2019-2020 (349 733).

Indicateur 5.1: Taux d'augmentation du nombre de jeunes spectateurs et visiteurs

(Mesure de départ : 181 012 en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	50 %	5 %	Suspendue	5 %
RÉSULTATS	72 % (Atteinte)	12,6 % (Atteinte)	S.O.	

s.o.: sans objet

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Sans objet

Objectif 6

Renforcer la présence stratégique des productions culturelles québécoises à l'international

Contexte lié à l'objectif: Les artistes québécois rayonnent partout dans le monde. Le Conseil les accompagne par ses programmes de soutien à la mobilité, à la prospection, aux tournées à l'extérieur du Québec et au développement des marchés. Pour le milieu culturel québécois, en particulier celui des arts de la scène, le marché extérieur représente une part importante des revenus autonomes qui permettent à plusieurs organismes d'assurer leurs activités de création et de production, ainsi que d'offrir une juste rémunération à leurs artistes. Se produire à l'étranger leur permet de nourrir leurs expériences, d'ouvrir leurs horizons, de se faire connaître, puis reconnaître. À travers l'art, le Québec s'ouvre sur le monde et le talent artistique québécois s'illustre au sein de plusieurs manifestations artistiques d'envergure internationale. Le Conseil accorde une attention particulière aux présences collectives à l'étranger, virtuelles ou en présentiel, puisqu'elles offrent aux artistes l'occasion de présenter leurs œuvres devant des diffuseurs, ce qui s'avère concluant sur le plan des retombées.

Indicateur 6.1: Nombre de présences collectives, virtuelles ou présentielles, impliquant la présentation d'œuvres dans une perspective de développement de marchés

(Mesure de départ : 3 en 2017-2018)

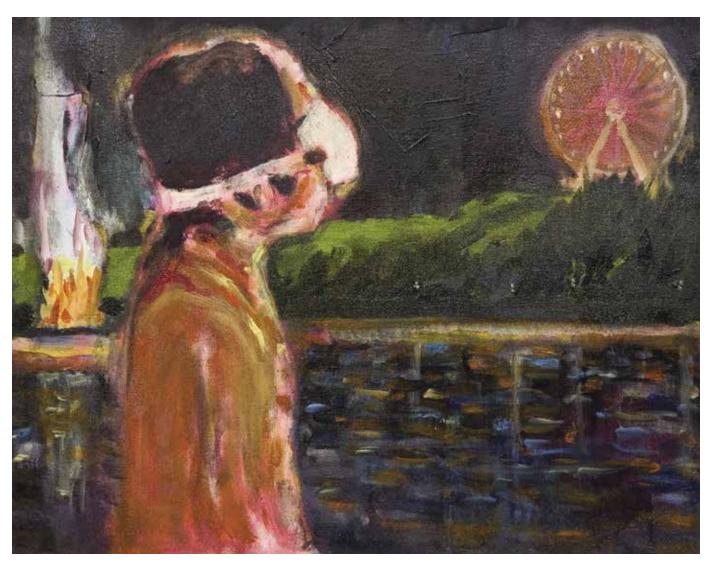
	2018-2019*	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	33 %	50 %	4	6
RÉSULTATS	33 % (Atteinte)	50 % (Atteinte)	4 (Atteinte)	

^{*}En 2018-2019 et 2019-2020, le Conseil a mesuré un taux d'augmentation.

La présence stratégique des productions culturelles québécoises à l'international dans une perspective de développement de marchés devait nécessairement s'ouvrir, en 2020, aux présences virtuelles. Ce changement ne permet donc pas de maintenir un indicateur en ce qui concerne un taux d'augmentation du nombre de présences collectives physiques. Le Conseil a alors revu le libellé de l'indicateur et les cibles pour 2020-2021 et 2021-2022.

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Le Conseil a soutenu quatre présences collectives virtuelles en 2020-2021. Des artistes et des organismes québécois ont participé à ces rencontres permettant de présenter des extraits de productions prêtes pour la tournée, quand les conditions permettront de voyager à l'extérieur de nos frontières. Il s'agit de la présence collective virtuelle tenue par Mutek et des trois représentations collectives orchestrées par CINARS (Conférence internationale des arts de la scène de Montréal), dont la mission est de favoriser et de soutenir l'exportation des arts de la scène québécois et canadiens.



LA GRANDE ROUE ↑

L'œuvre *La grande roue* de l'artiste en arts visuels Carlos Ste-Marie, réalisée entre 2019-2020, est une peinture à l'huile sur toile.

Crédit photo : Carlos Ste-Marie



← ANYMA: ESTABLISHING MOVEMENT AND VISUAL IDENTITY

L'artiste ANYMA de Wendake, dans la grande région de Québec, a mené le projet ANYMA : Establishing Movement and Visual Identity, lui permettant notamment d'explorer des styles de danse et de développer son identité scénique lors de la préparation de son prochain album.

Sur la photo : L'artiste musicale ANYMA au

printemps 2021

Crédit photo : Alexandre Richard

Mutek

Mutek est un festival de musique électronique et de créativité numérique qui a lieu annuellement à Montréal depuis 2000. En 2020-2021, 21 artistes de Montréal ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé auprès de 600 professionnels, dont 250 diffuseurs internationaux. En raison du contexte pandémique, le festival a transposé une partie de sa 21e édition dans l'espace virtuel. Aussi, du 8 au 13 septembre 2020, Mutek a tenu une édition en format hybride, offrant 30 performances d'artistes québécois en format physique et virtuel, par le biais de la webdiffusion en direct. La mise sur pied de la plateforme virtual.mutek.org a permis d'offrir au public international une exposition d'œuvres d'arts numériques dans un espace galerie. Notons que 10 882 personnes se sont inscrites sur la plateforme qui a généré 92 642 visionnements en ligne et 871 billets individuels vendus. Par ailleurs, 755 participants, dont 59 % hors Canada, ont participé au Forum Mutek. Afin d'accroître son rayonnement international, cette édition a été offerte en rediffusion - sous le format MUTEK Replay - pendant le mois de novembre 2020.

Association of Performing Arts Presenters - APAP

La rencontre de l'Association of Performing Arts Presenters (APAP) rassemble annuellement à New York près de 3 600 diffuseurs en arts de la scène des États-Unis, et également de plus de 30 pays. CINARS a supervisé l'organisation de la présence virtuelle de 2020, sous la bannière Quebec On Stage, à laquelle ont participé 3 agences artistiques et plusieurs organismes québécois en arts de la scène, alors répartis en 4 stands virtuels. Les représentants de ces organismes ont également participé à une présentation de projets en mode virtuel. Finalement, une webdiffusion de vitrines de musique traditionnelle captées en direct de Montréal a été présentée en collaboration avec FolQuébec. Au total, ces 57 productions québécoises ont été présentées au public captif de l'APAP lors de son édition virtuelle de 2021:

DISCIPLINE	COMPAGNIE ET ARTISTE	TITRE DES SPECTACLES				
Arts du cirque	Arts du cirque					
	FLIP Fabrique	Blizzard				
		Six°				
	Les Parfaits Inconnus	Jukebox				
	Machine de Cirque	La Galerie				
Danse						
	Anne Plamondon Productions	Counter Cantor				
		Seulement toi				
	Cas Public	9				
		Love Me Tender				
		Not Quite Midnight				
		Suites ténébreuses				
	Compagnie Virginie Brunelle	Les corps avalés				
	Danse Carpe Diem	Écoute pour voir				
		Suites perméables				
	Danse Danse	L'un L'autre				

DISCIPLINE	COMPAGNIE ET ARTISTE	TITRE DES SPECTACLES
	DLD - Daniel Léveillé Danse	Ainsi parlait Fear and Greed Hidden Paradise L'affadissement du merveilleux
		Logique du pire Quatuor tristesse Softlamp.autonomies Solitudes du0
	Chaflah	Some Hope for the Bastards Tête-à-tête This Duet That We've Already Done
	Iosé Navas/Compagnie Flak	In-Ward Winterreise
	La Otra Orilla	Cercania El12 HomoBLABLAtus MAGNETIKAE Moi&lesAutres The place in between Rite Unplugged
	Le fils d'Adrien danse	Les dix commandements
	Lilith & Cie	Dans le cœur du héron Lobatorium
	Sarah Bronsard	Èbe
	Sinha Danse	Out of Bark and Bone
Musique		
	Ben Deschamps	Sextet
	Huu Bac Quintet	Sans titre
	Trio Fibonacci	Les géants du minimalisme
Théâtre		
	DynamO Théâtre	À deux roues, La vie! Ceux qui n'existent pas
	Lorganisme	Bones & Wires Children of Chemistry GROUND Habiter sa mémoire Intérieurs REBO(U)ND What Will Come
	Théâtre À l'Envers	Mwana and the Turtle Secret The Little Girl and the Bird

DISCIPLINE	COMPAGNIE ET ARTISTE	TITRE DES SPECTACLES
	Théâtre de l'Œil	Les saisons du poulain
		Marco bleu
	Theatre Junction	CHAOSMOS

Tokyo Performing Arts Market - TPAM

Plus ancien marché asiatique en arts de la scène, le Tokyo Performing Arts Market (TPAM) est très fréquenté par les compagnies québécoises qui sont présentes sur les marchés asiatiques. En 2020, TPAM a organisé un marché hybride où les professionnels japonais ont participé sur place, alors que les professionnels étrangers se sont joints par l'entremise d'une plateforme virtuelle. CINARS a coordonné une présence collective virtuelle de 12 organismes et de 6 agences en arts de la scène. Une session de présentation des compagnies québécoises, sous-titrée en japonais à l'intention des participants locaux, a été organisée. De plus, 2 spectacles québécois sélectionnés par la direction artistique du TPAM ont été retenus en version intégrale: Cherepaka de Andréane Leclerc — Nadère arts vivants et Les Corps avalés de la Compagnie Virginie Brunelle. Plus de 70 productions ont été offertes lors de cette édition virtuelle :

DISCIPLINE	COMPAGNIE ET ARTISTE	TITRE DES SPECTACLES
Arts du cirque		
	FLIP Fabrique	Blizzard
		Six°
	Le Gros Orteil	Le Bibliothécaire
	Machine de Cirque	La Galerie
	Productions les aiguilles à tricoter	Bestiarium
Danse		
	Anne Plamondon Productions	Counter Cantor
		Seulement toi
	Bouge de là	À travers mes yeux
	Cas Public	9
		Love Me Tender
		Not Quite Midnight
		Suites ténébreuses
	Compagnie Virginie Brunelle	Les corps avalés
	Danse Danse	L'un L'autre
	Danse-Cité	Papillon
	Danse Théâtre A'nó:wara	Les danseurs du ciel

DISCIPLINE	COMPAGNIE ET ARTISTE	TITRE DES SPECTACLES
	DLD - Daniel Léveillé Danse	Ainsi parlait
		Fear and Greed
		Hidden Paradise
		L'affadissement du merveilleux
		Logique du pire
		Quatuor tristesse
		Softlamp.autonomies
		Solitudes du0
		Some Hope for the Bastards
		Tête-à-tête
		This Duet That We've Already Done
	José Navas/Compagnie Flak	Winterreise
	La Fondation de danse Margie Gillis	Literature of the body
	Le fils d'Adrien danse	Les dix commandements
	Lilith & Cie	Dans le cœur du héron
		Lobarium
	Maribé - sors de ce corps & Montréal	Beside
	Danse	
	MAYDAY Danse	Danse Mutante
	Montréal Danse	Instant Community
	Nadère arts vivants	À l'est de Nod
		Cherepaka
	Par B.L.eux	Fluid Grounds
	Productions Y2D	Léo
	Rhodnie Désir Créations	BOW'T TRAIL Rétrospek
	Sarah Bronsard	Èbe
	Zeugma Danse	Aube
Musique		
	Ben Deschamps	Sextet
	Duo airs	À bâtons rompus
	Gentiane MG	Wonderland
	Quartom	Rendez-vous
	Quasar - Quatuor de saxophone	Electro Series
	Quatuor Bozzini	Trip
	Quatuoi bozziiii	Une idée sinon vraie
	Sixtrum Encomble à norquesions	Sounds of water concert
	Sixtrum - Ensemble à percussions Trio Fibonacci	
Th (04	THO FIDORACCI	Les géants du minimalisme
Théâtre		6 111
	Audrey-Anne Bouchard et le Collectif	Camille : un rendez-vous au-delà du visuel
	au-delà du visuel	

DISCIPLINE	COMPAGNIE ET ARTISTE	TITRE DES SPECTACLES
	DynamO Théâtre	À deux roues, la vie !
		Ceux qui n'existent pas
	Les 2 Mondes	Becoming Chelsea
	Les Sages Fous	Tricyckle
	Lorganisme	Bones & Wires
		Children of Chemistry
		GROUND
		Habiter sa mémoire
		Intérieurs
		REBO(U)ND
		What Will Come
	Nuages en pantalon	Les idées lumières
	Stéphane Crête	Numain
	Théâtre Incliné	Les bulles
		Seuils
	Theatre Junction	CHAOSMOS

China Performing Arts Expo - CPAX

Le China Performing Arts Expo (CPAX) est un événement créé en 2001, devenu le plus important en Chine. Il accueille annuellement à Beijing près de 1 500 professionnels en arts de la scène. L'édition 2020, qui a eu lieu en format virtuel, s'est déroulée en deux temps, soit en octobre pour la version chinoise et en novembre pour la version internationale. Des productions québécoises en théâtre, danse, cirque et musique ont été présentées à un public spécialisé de programmateurs de festivals et de diffuseurs en arts de la scène en vue d'être achetées dans le cadre de tournées ultérieures. Plus précisément, les 13 productions suivantes ont fait l'objet d'une présentation:

DISCIPLINE	COMPAGNIE ET ARTISTE	TITRE DES SPECTACLES		
Arts du cirque				
	FLIP Fabrique	Blizzard		
		Six°		
	Machine de Cirque	La Galerie		
Arts multidisciplinaires				
	Video Phase	Lumens		
Danse				
	Cas Public - Kopergietery	9		
		The Monsters		
	Fou Glorieux	So Blue, Stations		
	Par B.L.eux	Fluid Grounds		
Théâtre				
	DynamO Théâtre	What If Romeo & Juliet		

DISCIPLINE	COMPAGNIE ET ARTISTE	TITRE DES SPECTACLES
	Ex Machina / Robert Lepage	887
		La bibliothèque la nuit
	Théâtre de l'Œil	3 Legged Tale
		The Star Keeper

Objectif 7

Provoquer l'utilisation de métadonnées

Contexte lié à l'objectif: Le soutien financier du Conseil permet aux artistes et aux organismes d'explorer les possibilités multiples du numérique et de favoriser la découvrabilité des contenus artistiques et littéraires sur le Web. L'aide financière accordée vise également à développer les expertises dans l'utilisation des technologies numériques à des fins de recherche, de création, de production, de diffusion et de rayonnement. Le développement de la littératie et des compétences numériques passe par des activités de perfectionnement ainsi que des activités de transfert de connaissances (résidence d'artistes, maillage interdisciplinaire, etc.).

Pour cet objectif, le Conseil souhaite encourager les projets impliquant la production de métadonnées répondant à des normes professionnelles et valorisant ces métadonnées (données ouvertes). Par ailleurs, avec des partenaires tels que Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), il inscrit ses actions au cœur de la stratégie culturelle numérique pour le Québec en préconisant notamment l'utilisation d'identifiants uniques par les artistes, dont l'ISNI, afin de rendre leur travail plus facilement repérable sur le Web.

Indicateur 7.1a: Nombre de projets collectifs impliquant l'utilisation de métadonnées

(Mesure de départ : 3 en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	3	4	S.O.	5
RÉSULTATS	3 (Atteinte)	5 (Atteinte)	5.0.	

s.o.: sans objet

La reconduction et la bonification de l'enveloppe pour la mesure de soutien Exploration et déploiement numérique ont fait partie intégrante du Plan de relance économique du milieu culturel. Ces annonces tombaient à point nommé afin de répondre aux nombreux projets d'artistes et d'organismes artistiques développés dans l'objectif de maintenir leur présence auprès du public par l'entremise du numérique. De plus, il était difficile pour les artistes de travailler sur des projets collectifs. Cet indicateur ne pouvait donc être maintenu. Le Conseil a alors décidé de mesurer la proportion de projets impliquant l'utilisation de métadonnées soutenus dans le cadre de cette mesure.

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Sans objet



PAYSAGES DYNAMIQUES ↑

Performance des *Paysages dynamiques* du collectif Erika et Jimmy au centre-ville de Montréal en septembre 2020, en partenariat avec le Quartier des spectacles.

Sur la photo : Sam Hollis, Vincent Jutras, Jimmy Gonzalez et Natasha Patterson.

Crédit photo : Jean-François Savaria

Indicateur 7.1b: Proportion des projets soutenus impliquant l'utilisation de métadonnées dans le cadre de la mesure Exploration et déploiement numérique

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	S.O.	S.O.	33 %	S.O.
RÉSULTATS	S.O.	S.O.	27 % (Non atteinte)	S.O.

s.o.: sans objet

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

En incluant le montant de 3,5 M\$ alloué dans le cadre du Plan de relance en culture, en 2020-2021, ce sont 89 projets d'organismes et 52 projets d'artistes qui ont été soutenus pour une somme de 6,9 M\$. Ces projets ont permis d'augmenter la quantité de contenus québécois en ligne et leur diffusion, ou encore d'accélérer l'appropriation de l'univers numérique par les organismes artistiques et les artistes, plus que nécessaire en temps de pandémie. En lien avec l'objectif 7, 27 % des projets d'organismes soutenus impliquaient l'utilisation de métadonnées. À noter qu'en raison de la pandémie, le Conseil a misé d'abord sur les rencontres virtuelles des artistes avec leurs publics, tout en s'assurant qu'ils aient une rémunération adéquate. Du coup, l'enjeu des métadonnées est apparu moins omniprésent.

Actions envisagées pour corriger la situation :

La mesure de cet indicateur se termine en 2020-2021. Par ailleurs, le retour à la situation normale permettra au Conseil de revenir à ses priorités concernant l'utilisation collective des métadonnées.

Indicateur 7.2 : Pourcentage d'artistes et d'organismes dotés d'un identifiant unique favorisant la découvrabilité sur le Web (ISNI)

(Mesure de départ : non disponible)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	20 %	30 %	40 %	50 %
RÉSULTATS	30 % (Atteinte)	36,5 % (Atteinte)	48,5 (Atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Au 31 mars 2021, 551 artistes sur les 1 142 bousiers du Conseil détenaient un ISNI ainsi que 88 organismes de création et de production sur un total de 175. Le pourcentage d'artistes et d'organismes dotés d'un identifiant unique favorisant la découvrabilité sur le Web est donc de 48,5 %. Le Conseil a rédigé, en collaboration avec BAnQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec) et sa nouvelle agence ISNI, un article qui explique et démystifie l'ISNI. Celui-ci a été rendu accessible à l'ensemble de ses clientèles et a fait l'objet de campagnes publicitaires initiées par le Conseil sur les réseaux sociaux.

FNJFU₃

LE PARTAGE DES CONNAISSANCES

Orientation 3

Miser sur le dialogue et la connaissance

Objectif 8

Assurer un échange régulier avec les représentants des milieux artistiques

Contexte lié à l'objectif: En cette année particulière, les rencontres d'échanges avec les organismes de représentation, les associations et les regroupements ont été plus que jamais nécessaires. Rappelons que ces entités portent la voix de plus de 5 000 artistes et organismes au Québec. Ces rencontres ont été l'occasion d'approfondir la situation des milieux artistiques en lien avec la pandémie, ce qui a permis au Conseil de mettre en place des mesures appropriées tout au long de l'exercice.

Indicateur 8.1: Pourcentage d'organismes de représentation du milieu rencontrés

(Mesure de départ : non disponible)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	75 %	75 %	75 %	75 %
RÉSULTATS	76,5 % (Atteinte)	82,4 % (Atteinte)	88,2 % (Atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

En 2020-2021, contexte oblige, le Conseil a augmenté ses rencontres afin d'assurer un échange en continu avec les représentants des milieux artistiques. Il a réuni à plusieurs reprises les conseils régionaux de la culture, les associations et les regroupements, notamment pour leur présenter les mesures mises en place par le Conseil dans le cadre du Plan de relance économique du milieu culturel. Il a aussi élargi considérablement le nombre de représentants d'organismes rencontrés. Des suivis ont été effectués auprès des réseaux regroupements de diffuseurs (Objectif Scène, Réseau Centre, Réseau Scène, ROSEQ, Spectour-Abitibi-Témiscamingue, Diffusion Inter-Centres), de l'Union des Artistes, de La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec, de la SOCAN (Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), de l'APEM (Association des professionnels de l'édition musicale) et de l'ADISQ (l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo). Enfin, dès les premières semaines de la pandémie, des entretiens téléphoniques ont été réalisés avec tous les organismes soutenus à la mission et à la programmation spécifique afin de connaître leurs principales préoccupations devant cette situation.

L'indicateur retient les rencontres qui se sont déroulées au cours de l'exercice, en compagnie de 15 associations et regroupements, sur une possibilité de 17. Ainsi, 88,2 % des organismes ont été rencontrés. Ces organismes sont:

- Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ);
- Association professionnelle des diffuseurs de spectacles (RIDEAU);
- Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD);
- Conseil québécois de la musique (CQM);
- Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM);
- Conseil québécois du théâtre (CQT);
- Diversité artistique Montréal (DAM);
- En piste Regroupement national des arts du cirque;
- Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec (RAIQ);
- Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ);
- Regroupement québécois de la danse (RQD);
- Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ);
- Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ);
- Théâtre Unis Enfance Jeunesse (TUEJ);
- Union des écrivaines et des écrivains du Québec (UNEQ).

Objectif 9

Offrir au personnel du Conseil des formations en adéquation avec l'évolution des milieux artistiques

Contexte lié à l'objectif: Les employés du Conseil sont des témoins privilégiés de l'évolution du milieu artistique et culturel, un milieu qui se renouvelle constamment. Afin de bien suivre et de maîtriser les principaux enjeux qui touchent la clientèle et de répondre adéquatement à leurs besoins, le Conseil leur offre des formations adaptées. Au terme des formations, un questionnaire rempli par chaque membre du personnel permet de documenter dans quelle mesure les connaissances acquises lors de la formation sont applicables dans le cadre de leur fonction.

Indicateur 9.1 : Taux d'appréciation du personnel quant à l'applicabilité directe des connaissances acquises

(Mesure de départ : 47 % en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	50 %	55 %	60 %	65 %
RÉSULTATS	52,6 % (Atteinte)	33,3 % (Non atteinte)	43 % (Non atteinte)	

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

La formation retenue pour mesurer la cible en 2020-2021 avait pour titre Initiation à l'écosystème entrepreneurial de la musique au Québec. Elle avait pour objectif de faire connaître l'ensemble des acteurs clés de l'industrie québécoise et canadienne de la musique en précisant les rôles et la mission de chacun (producteurs de spectacles, maisons de disques, éditeurs, gérants, associations professionnelles, syndicats, sociétés de gestion, organismes de financement).

À la suite de cette formation, 57 % des participants ont indiqué être « tout à fait d'accord » ou « plutôt en accord » avec l'applicabilité directe des connaissances acquises. De ceux-ci, 43 % ont choisi « tout à fait d'accord », soit la mention la plus favorable sur l'échelle d'appréciation. Sur cet aspect précis, la cible 2020-2021 n'est alors pas atteinte.

Actions envisagées pour corriger la situation :

Comme ce fut le cas en 2019-2020, le Conseil effectuera un sondage auprès des membres de son personnel leur permettant d'identifier les thématiques sur lesquelles ils souhaitent être formés. Aussi, plusieurs formations mieux ciblées pourront être offertes.

Objectif 10

Mieux faire connaître le Conseil et sa mission auprès de la population

Contexte lié à l'objectif: Depuis sa fondation, le Conseil accompagne avec détermination le milieu artistique québécois dans l'objectif de répondre avec diligence à la réalité mouvante des pratiques artistiques, d'encourager la recherche, la création et l'innovation, ainsi que d'assurer la rencontre des œuvres de toutes les disciplines avec des publics diversifiés et nombreux, au Québec et à l'étranger. Ainsi, il souhaite mieux faire connaître son apport à la communauté artistique ainsi que les retombées de ses interventions par la mise en valeur des succès d'artistes et d'organismes artistiques auprès des citoyens québécois.

À l'issue de l'exercice, le Conseil a mandaté une firme de sondage afin d'évaluer sa notoriété. Pour atteindre ses objectifs, le Conseil a réalisé un sondage du 5 au 7 mars 2021 auprès de 1004 Québécois, âgés de 18 ans et plus, pouvant s'exprimer en français ou en anglais. À l'aide des données de Statistique Canada, les résultats ont été pondérés selon l'âge, le sexe, la langue maternelle, la région, le niveau d'éducation ainsi que la présence d'enfants dans le ménage, afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population à l'étude.

Indicateur 10.1 : Taux de notoriété du Conseil

(Mesure de départ : non disponible)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	30 %	34 %	25 %	25 %
RÉSULTATS	34 % (Atteinte)	27 % (Non atteinte)	32 % (Atteinte)	

En raison d'un espace médiatique saturé et de consignes gouvernementales modifiant son approche en matière de communications, le Conseil a ajusté ses cibles pour les deux derniers exercices du plan stratégique.

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Le taux de notoriété du Conseil est de 32 % pour l'exercice 2020-2021, dépassant ainsi la cible annuelle révisée. En cette année de pandémie, les communications auprès des milieux artistiques et du public ont été particulièrement nombreuses. Le Conseil a offert en continu des informations sur les réseaux sociaux. Aussi, par le biais de communiqués et de son infolettre, il a diffusé toutes les annonces relatives au Plan de relance économique du milieu culturel ainsi que le détail des mesures alors offertes par le Conseil.

Parmi les autres communications contribuant à accroître la visibilité du Conseil ainsi que des artistes et organismes qu'il soutient, mentionnons :

- La présentation des lauréats des Prix du Conseil par l'entremise de communiqués, d'infolettres et des réseaux sociaux, incluant une collaboration avec la Fabrique culturelle pour la réalisation d'une capsule vidéo pour le prix Artiste de l'année en région;
- La publication d'une capsule dédiée lors de la Journée internationale du droit des femmes;
- La publication de cinq capsules « Arts et développement durable » présentant les outils à la disposition du milieu et mettant en valeur des pratiques et des réalisations inspirantes initiées par ses clientèles;
- La publication de quatre portraits d'artistes boursiers du Conseil : Lydie Dubuisson, Miryam Charles, Atna Njock et Hada López. Ces portraits ont d'ailleurs été, dans certains cas, publiés dans des médias ciblés afin de rejoindre un plus vaste public;
- Quatre webinaires offerts au milieu artistique.



LA LIGHT DU BORGOT \uparrow

Le conte théâtral *La light du Borgot* de Cédric Landry, récipiendaire du Prix du CALQ – Artiste de l'année au Bas-St-Laurent, présenté au Phare du Borgot en septembre 2020 durant Les pique-niques artistiques du Vieux-Treuil.

Crédit photo : Jean-Michel Duclos

2.2 Déclaration de services aux citoyens

Sommaire des résultats des engagements de la Déclaration de services aux citoyens³

ENGAGEMENTS	INDICATEURS	CIBLES PRÉVUES PAR LA DSC	RÉSULTATS 2020-2021	RÉSULTATS 2019-2020	RÉSULTATS 2018-2019
Engagement 1 Services personnalisés	Indicateur 1.1 Délai de réponse à un message courriel envoyé à info@calq.gouv.qc.ca	2 jours ouvrables	Dans 97 % des cas	Dans 84 % des cas	Dans 84 % des cas
Engagement 2 Accessibilité des services	Indicateur 2.1 Pourcentage de plaintes reçues en lien avec le respect des heures d'ouverture de bureaux ou la disponibilité des services ⁴	Moins de 5 %	0 %	0 %	0 %
	Indicateur 2.2 Délai accordé pour la rédaction d'une demande dans les programmes avec une date d'inscription	Délais minimums d'un mois	2,3	2,6	3,4
	Indicateur 2.3 Mesurer les attentes et le degré de satisfaction des clientèles envers les programmes du Conseil en considérant le niveau d'appréciation des organismes sur le délai de réponse à une demande de subvention	Un taux de satisfaction de 80 %	81 %	S.O.	s.o.

s.o.: sans objet

^{3.} La Déclaration de services aux citoyens a été mise à jour. Les résultats ne sont pas tous comparables avec les exercices précédents. La comparaison est indiquée lorsque possible.

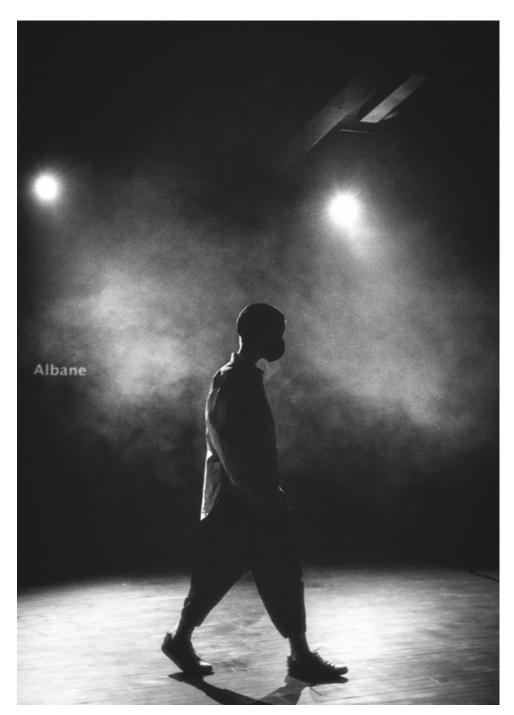
^{4.} La « disponibilité des services » fait référence à l'engagement 2 formulé dans la DSC en vigueur durant cet exercice et concerne les heures d'ouverture de bureau pour la prise d'informations ainsi que la ligne sans frais.

ENGAGEMENTS	INDICATEURS	CIBLES PRÉVUES PAR LA DSC	RÉSULTATS 2020-2021	RÉSULTATS 2019-2020	RÉSULTATS 2018-2019
Engagement 3 Équité et efficience des processus	Indicateur 3.1 Réaliser des sondages de satisfaction auprès de la clientèle	Un par année	2	1	1
	Indicateur 3.2 Nombre de plaintes reçues en lien avec l'équité et l'efficience des processus d'attribution d'aide financière	Moins de 10 plaintes par année	5	2	7
	Indicateur 3.3 Publication du nom des artistes, des écrivains et des organismes soutenus avec le montant reçu	Une fois l'an	1 fois	1 fois	1 fois
d'attribution de l'aide financière et de ses résultats	Indicateur 3.4 Publication des membres de jurys et de comités d'évaluation	Une fois l'an	1 fois	1 fois	1 fois
	Indicateur 3.5 Publication de la répartition des bourses et des subventions accordées par régions administratives	Une fois l'an	1 fois	1 fois	1 fois
	Indicateur 3.6 Proportion des évaluateurs issus de la diversité culturelle	Au moins 13 % et plus	20,5 %	18,3 %	15 %
Engagement 4 Traitement des plaintes	<i>Indicateur 4.1</i> Délai de réponse	Moins de 30 jours ouvrables	2 sur 7	sur 2	6 sur 7

La Déclaration de services aux citoyens (DSC) du Conseil des arts et des lettres du Québec présente quatre engagements : offrir des services personnalisés, permettre l'accessibilité aux services, assurer l'équité et l'efficience des processus d'attribution de l'aide financière et de ses résultats et traiter toutes les plaintes en toute confidentialité et avec diligence. Les quelques explications complémentaires qui suivent permettent de mieux comprendre les résultats :

— Au cours de l'exercice, 5 plaintes (sur un total de 7 plaintes reçues) ont été traitées dans un délai de plus de 30 jours ouvrables (Indicateur 4.1). Le traitement de ces plaintes a, en effet, requis un délai plus long en raison de leur complexité, des nombreuses vérifications à faire pour assurer un suivi adéquat, de la recherche de documents physiques et de la production de statistiques afin d'appuyer l'argumentaire du Conseil.

La DSC a fait l'objet d'une mise à jour en 2020-2021. L'ancien indicateur 2.3, qui évaluait le nombre d'artistes et d'écrivains ayant déposé une demande en ligne, a été retiré, puisque nos clientèles se sont bien approprié nos outils en ligne. L'indicateur devenait alors obsolète.



TRACÉS DE VOYAGE \rightarrow

Tracés de voyage de l'auteur Ugo Monticone est le premier récit de voyage au monde à intégrer la réalité augmentée. Paru à l'automne 2020 aux éditions XYZ, le livre a été conçu avec la collaboration d'Isabelle Gagné (œuvres illustrées et animées) et Marc Sauvageau (conception sonore).

Crédit photo : Isabelle Gagné

\leftarrow ALBANE

L'œuvre ALBANE par La bouche _ La machine, lors d'une résidence de création à la Charpente des fauves à l'automne 2020, à Québec.

Sur la photo : la comédienne Marie-Ève Lussier-Gariépy

Texte et mise en scène : Odile Gagné-Roy Lumières : Emile Beauchemin Costumes : Annie-Isabelle Paquet

Crédit photo: Carla Cdlh

LES RESSOURCES UTILISÉES



3. LES RESSOURCES UTILISÉES

3.1 Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Tableau 1: Effectif au 31 mars incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2020-2021	2019-2020	ÉCART
Cadres	8	8	-
Professionnels	44	47	-3
Employés de soutien	25	23	2
Total	77	78	-1

Effectif en poste : la donnée représente le nombre de personnes en poste au 31 mars 2021 et non le nombre d'équivalents temps complet

Au 31 mars 2021, le Conseil disposait d'un effectif (régulier et temporaire) de 77 personnes, comparativement à 78 l'année précédente.

Formation et perfectionnement du personnel

Tableau 2 : Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité

CHAMP D'ACTIVITÉ	2020	2019
Favoriser le perfectionnement des compétences	20 735,14 \$	73 205,24 \$
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	28 060,26 \$	8 442,93 \$
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	5 692,85 \$	29 079,16 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	2 501,73 \$	3 910,16 \$
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	6 003,21 \$	9 105,88 \$

Tableau 3 : Évolution des dépenses en formation

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN FORMATION	2020	2019	
Proportion de la masse salariale (%)	0,95	1,87	
Nombre moyen de jours de formation par personne	1,12	2,50	
Somme allouée par personne (\$)	818,09	1 345,04	

Tableau 4 : Jours de formation selon les catégories d'emploi

CATÉGORIE D'EMPLOI	2020	2019	
Cadre	17,57	24,5	
Professionnel	50,70	143,21	
Employé de soutien	17,89	62,61	

En 2020, le nombre moyen de jours de formation équivalait à 1,12 jour par employé. Les frais de formation et de perfectionnement se sont élevés à 62 993,19 \$, représentant 0,95 % de la dépense totale du poste budgétaire Traitements et avantages sociaux, qui s'est élevée à 6 646 110,67 \$. À noter que la COVID-19 a certainement occasionné un ralentissement de la tenue des activités de formation, et ce, notamment pour la période d'avril à septembre. Par ailleurs, l'absence de frais de déplacement en lien avec ces activités a réduit considérablement la dépense totale, étant donné que l'ensemble des formations se sont tenues virtuellement.

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

Tableau 5 : Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Taux de départ volontaire (%)	8,11	13,51	9,59

3.2 Utilisation des ressources financières

Dépenses par secteur d'activité

Tableau 6 : Dépenses et évolution par secteur d'activité

SECTEUR D'ACTIVITÉ	BUDGET DE DÉPENSES 2020-2021 (000 \$)	DÉPENSES RÉELLES AU 31 MARS 2021 (000 \$) ⁵	DÉPENSES RÉELLES 2019-2020 (000 \$) ⁶ SOURCE: COMPTES PUBLICS 2018-2019	ÉCART (000 \$)	VARIATION (%)
Présidence-direction générale	404,4	418,0	380,2	37,8	9,9
Direction des ressources humaines et de l'administration	1 782,6	1 793,9	1 638,9	155,0	9,5
Direction des technologies de l'information et de l'innovation	1 312,0	1 223,1	1 247,6	(24,5)	(2,0)
Direction du soutien à la diffusion et au rayonnement international	1 238,6	1 239,1	1 197,1	42,0	3,5
Direction du soutien aux artistes, aux communautés et à l'action régionale	1 297,2	1 400,4	1 254,9	145,5	11,6
Direction du soutien aux organismes de création et de production	1 048,2	1 194,9	1 029,8	165,1	16,0
Secrétariat général et direction de la planification et des programmes	1 003,3	1 084,0	931,0	153,0	16,4
Direction des communications et de la promotion des arts et des lettres	815,1	849,4	844,5	4,9	0,6
Bourses et subventions accordées	120 172,9	224 587,1	121 249,1	103 338,0	85,2

Explication des variations entre 2019-2020 et 2020-2021 :

Pour l'ensemble des directions, la variation s'explique par la hausse des salaires et des heures travaillées. L'embauche d'un consultant (planification stratégique) en 2020-2021 est incluse dans le secteur Présidencedirection générale. En ce qui concerne la Direction des ressources humaines et de l'administration, s'ajoute la hausse du prix de loyer.

^{5.} Dont 20,7 k\$ en lien avec les dépenses occasionnées par la gestion de la pandémie et 97,5 M\$ en lien avec les mesures de relance de l'économie.

^{6.} Aucune dépense occasionnée par la gestion de la pandémie et 32,7 k\$ en lien avec les mesures de relance de l'économie.

3.3 Utilisation des ressources informationnelles

Reddition de comptes publique sur les interventions en ressources informationnelles

Cette section présente les faits saillants des réalisations complétées au bénéfice des citoyens et des entreprises dans le cadre des interventions d'évolution en ressources informationnelles de l'exercice 2020-2021. La présidente-directrice générale du Conseil atteste la fiabilité des données présentées et des contrôles afférents.

Bureau virtuel : Optimisation de la solution de télétravail

Dès le début du mois de mars 2020, le Conseil a déployé la solution en place pour soutenir le travail à distance auprès de tous ses employés de manière à maintenir ses activités en lien avec sa mission malgré la menace grandissante liée à la COVID-19. Le personnel a ainsi pu accéder au réseau du Conseil et continuer à assurer les services en télétravail. Des efforts continus ont ensuite été déployés en vue de maximiser la performance du réseau et de permettre à chacun d'aménager son bureau à distance selon ses besoins et contraintes d'installation.

Téléphonie IP: Mise en œuvre du nouveau service de communications IP centralisées gouvernemental

En collaboration avec l'équipe de projet du Centre de services partagés du Québec (maintenant Infrastructures technologiques Québec), le Conseil a réalisé les travaux requis pour implanter le téléphone logiciel sur les ordinateurs portables de tous ses employés le 10 juin 2020. En plus de pouvoir gérer les communications téléphoniques à partir de leur poste de travail à la maison, les employés peuvent utiliser l'ensemble des fonctionnalités incluses au forfait supérieur du service (définir l'état de présence et diverses règles d'acheminement des appels, clavarder ou faire un appel vidéo avec un collègue, organiser une conférence téléphonique de trois à six participants).

Salles de rencontres virtuelles : Mise en place de salles virtuelles Zoom

Le Conseil a veillé à la configuration sécuritaire de Zoom ainsi qu'à la gestion du changement, incluant la rédaction de procédures, la formation et l'accompagnement personnalisé des employés. Les salles virtuelles sont utilisées pour la tenue des rencontres d'équipes et de comités/jurys virtuels dans le cadre de l'évaluation des demandes d'aide financière. Zoom a également été utilisé afin de soutenir la tenue de webinaires pour informer les artistes et les organismes artistiques des mesures transitoires liées à la crise de la COVID-19.

Prestation électronique de services (PES) : Mise à profit de la PES afin de poursuivre la transformation numérique des activités de mission externes et internes du Conseil.

La PES permet la gestion numérique des demandes d'aide financière du début à la fin. Outre les économies matérielles générées (papier, enveloppes, reproduction, frais postaux, entreposage), la révision des processus pour y inclure des échanges d'information numérique facilite le dépôt des demandes, le suivi et la reddition de comptes, automatise diverses tâches administratives et diminue les délais de traitement et la charge de travail liés à la saisie des données tout en limitant les erreurs.

En utilisant la PES, l'artiste ou l'organisme artistique peut :

- Mettre à jour ses coordonnées rapidement;
- Présenter une demande dans la plupart des programmes de soutien aux activités, en réutilisant certaines informations d'une demande à une autre. Plusieurs règles d'admissibilité sont intégrées au formulaire en ligne de manière à les traiter à la source. Une solution permet la gestion du matériel d'appui via la PES, incluant les documents « lourds » par liens Web;
- Recevoir des notifications par courriel de manière à suivre le statut d'une demande en tout temps et apprendre la réponse à une demande dès que cette information est disponible;
- Produire sa reddition de comptes sous format Web en réutilisant les données saisies à sa demande et déposer les pièces requises pour en assurer le suivi;
- Bénéficier d'un suivi personnalisé de l'analyse et apprendre rapidement l'acceptation de ses données de reddition de comptes.

La mise en ligne du 14 juillet 2020 visait à :

- Offrir un service permettant aux employés de produire automatiquement la lettre d'annonce et le document de modalités aux artistes à partir de gabarits élaborés par les pilotes de systèmes.
- Offrir des services permettant aux employés de transmettre des documents spécifiques produits dans le cadre du processus de gestion des demandes d'aide financière et d'obtenir une confirmation, un engagement ou un document de la part d'un évaluateur embauché, d'un artiste ou du représentant autorisé d'un organisme artistique.
- Intégrer à la PES le programme Re-Connaître destiné aux artistes et aux organismes autochtones, le programme Partenariat territorial pour les organismes, la mesure Exploration et déploiement numérique à l'attention des organismes et l'aide spéciale aux organismes pour la recherche, la création et la préproduction liée au contexte de la COVID-19 afin de permettre aux compagnies d'approfondir leur travail artistique malgré la fermeture des salles de spectacles.

L'outil diffusé à l'occasion de la mise en ligne du 14 septembre 2020 permet à un artiste de consigner les retombées marquantes d'une œuvre sur sa carrière, dont la création a été soutenue par le Conseil de manière à contribuer à la découvrabilité des œuvres et de leurs succès.

La mise en ligne du 17 novembre 2020 a permis d'améliorer la gestion des documents par les employés du Conseil. Plus précisément, elle a :

- Simplifié l'échange des documents avec les personnes-ressources embauchées afin d'évaluer les demandes d'aide financière.
- Allégé le traitement des dossiers en offrant une vue d'ensemble des documents numériques associés à un artiste, à un organisme artistique, à une évaluation ou à une demande.



Concert déambulatoire sur le toit du MixBus dans le cadre de la programmation alternative de spectacles en distanciation du diffuseur VALSPEC à Salaberry-de-Valleyfield durant l'automne 2020.

Sur la photo : l'auteur-compositeur-interprète Louis-Jean Cormier et ses musiciens sur le toit du Mixbus

Crédit photo : Geneviève Chenail



$\textbf{VIOLETTE} \rightarrow$

L'œuvre *VIOLETTE* par la compagnie Joe Jack et John présentée à l'automne 2020 au théâtre Espace Libre à Montréal.

Sur la photo : la comédienne Anne Tremblay

Crédit photo : Michel St-Jean

← N°208

L'œuvre N°208 de l'artiste en métiers d'art Lucie Leroux (Laboratoire Textile) réalisée à Montréal en 2020.

Détails de l'œuvre : sérigraphie sur coton enduit, pliage manuel. Montréal, 2020

Crédit photo : Lucie Leroux

ANNEXES – AUTRES EXIGENCES



4. ANNEXES – AUTRES EXIGENCES

4.1 Gestion et contrôle des effectifs

Tableau 7: Répartition des effectifs en heures rémunérées pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES [1]	HEURES SUPPLÉMENTAIRES [2]	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES [3] = [1] + [2]	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS [4] = [3] / 1 826,3
1. Personnel d'encadrement	14 616	0	14 616	8,00
2. Personnel professionnel	79 325	1 538	80 863	44,27
3. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	44 138	236	44 374	24,30
4. Étudiants et stagiaires	0	0	0	0
Total 2020-2021	138 079	1 774	139 853	76,58
Total 2019-2020	133 800	565	134 365	73,57

Pour réaliser ses mandats et la gestion de ses programmes, le Conseil a rémunéré 139 853 heures en 2020 2021, comparativement à 134 365 heures en 2019-2020. Cette hausse est attribuable notamment aux différents mouvements de personnel qui ont impliqué des périodes de chevauchement pour le transfert de connaissances entre les détenteurs et les remplacements pour les absences pour invalidité. Elle résulte également de l'augmentation des heures travaillées par le personnel en raison de la pandémie.

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État prévoit une période de contrôle des effectifs entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021. Ainsi, le Conseil du trésor a établi une cible globale des effectifs dont dispose chaque ministère pour l'ensemble des organismes publics dont le personnel n'est pas assujetti à la Loi sur la fonction publique. Sur cette base, la ministre a fixé une cible pour le Conseil, soit 146 104 heures. Cette cible a été respectée, avec un total de 139 853 heures rémunérées.

Contrats de service

Tableau 8 : Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	2	118 386 \$
Total des contrats de service	2	118 386 \$

4.2 Développement durable

Conformément à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, laquelle est prolongée de deux ans, le Conseil a décidé de prolonger son plan d'action en y apportant des bonifications de manière à maintenir, tant dans ses modes de gestion que lors de ses interventions destinées au milieu artistique, une préoccupation constante envers le développement durable. Il a apporté ces ajustements toujours dans l'objectif de contribuer aux orientations gouvernementales.

Ce plan propose des bonifications aux actions existantes, l'ajout de nouvelles actions, de nouveaux indicateurs et de nouvelles cibles, ou encore un ajustement à la hausse de cibles actuelles.

Il est à noter que 9 actions sur les 25 initialement prévues avaient des cibles intercalaires et ont été réalisées lors des années précédentes. Aussi, conformément aux directives émises, trois actions ayant des cibles annuelles qui ne pourront être atteindre en raison de la pandémie ne sont pas prolongées. Elles concernent le déplacement des employés (majoritairement en télétravail), les sorties scolaires en milieu culturel (suspendues en raison des mesures sanitaires) et certaines interventions à l'international.

Objectif gouvernemental 1.1 Renforcer les pratiques de gestion responsable dans l'administration publique

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
Poursuivre l'optimisation du parc informatique en respect des normes environnementales	Suivi des normes EPEAT pour l'achat d'équipement	100 % des acquisitions, selon les normes, par année	Le Conseil a respecté sa cible de 100 % des acquisitions informatiques respectant les normes EPEAT.	ATTEINT- Avant ou à la date prévue
Disposer des équipements informatiques obsolescents de façon écoresponsable	Poursuite du Plan de la mise au rebut ou le recyclage sécurisé du matériel informatique du Conseil	s.o.	Le mode de disposition a été intégré au fichier de suivi des équipements informatiques en 2015-2016, conformément à la cible au 31 mars 2016.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Sensibiliser le personnel à l'utilisation responsable des technologies de l'information	Nombre d'activités de sensibilisation	25 activités de sensibilisation, du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2022	 Le Conseil a réalisé 15 activités : Publication de 9 chroniques informatiques; 4 capsules de formation dans le cadre du Mois sur la cybersécurité; Formation sur les nouvelles mises en ligne de la prestation électronique de services; Formation sur la téléphonie IP. 	60 % (pour la cible au 31 mars 2022)

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
Favoriser la production de documents relatifs à la gestion des programmes en format électronique plutôt que papier grâce à la prestation électronique de services	Nombre de documents produits en format électronique	25 documents, au 31 mars 2022	Le Conseil a produit 6 nouveaux documents en format électronique en 2020-2021, pour un total de 25 documents depuis 2015-2016 : • Programme Re-Connaître (artistes) • Programme Re-Connaître (organismes) • Exploration et déploiement numérique (organismes) • Partenariat territorial (organismes) • Aide spéciale pour la recherche, la création et la préproduction (organismes)	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Élaborer une politique d'acquisitions responsables	État d'avancement de la politique	1) Avoir adopté la politique, au 31 mars 2018 2) Mettre à jour la politique, au 31 mars 2022	Lettre d'annonce (artistes) La Politique d'acquisitions responsables a été adoptée par le conseil d'administration en février 2018, conformément à la cible du 31 mars 2018. Les principes directeurs de cette politique ainsi que les éléments à considérer lors d'acquisitions ont été présentés à l'ensemble du personnel	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Poursuivre le programme « Abonne-bus » à Québec et « Opus + entreprise » à Montréal	Proportion des employés utilisant le transport en commun	S.O.	Un bilan a été effectué au mois de mars 2018, conformément à la cible du 31 mars 2018. Le Conseil a maintenu son adhésion aux programmes forfaitaires	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Développer un outil de mesure des émissions de GES produites dans le cadre des déplacements des membres de comités consultatifs et de jurys	État d'avancement de l'outil	S.O.	Le Conseil a lancé le projet pilote le 1 ^{er} avril 2016, devançant alors la cible du 31 mars 2017 et il maintient depuis ses activités de compilation	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Renforcer l'utilisation des guides et des outils sur l'écoresponsabilité	Liste des guides et outils sur l'écorespon- sabilité par secteur d'activités (transport, hébergement, etc.)	S.O.	Le Conseil a produit l'Aide-mémoire sur les pratiques écoresponsables en 2015-2016. En 2017-2018, il a créé une nouvelle section dans son Intranet présentant une série d'outils additionnels pour promouvoir les pratiques écoresponsables et faciliter leur adoption par le personnel	ATTEINT – Avant ou à la date prévue



LES MOIRES \uparrow

Le parcours déambulatoire multidisciplinaire Les Moires produit par la compagnie Fleuve Espace danse à Saint-Jean-Port-Joli en septembre 2020.

Sur la photo : Marie-Pier Morin, Eliane Jacques et Francis B. Goldberg

Idéation et concept : Chantal Caron Crédit photo: Jean-Sébastien Veilleux

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
Élaborer une directive interne sur l'édition écoresponsable des documents produits par le Conseil	État d'avancement de la directive	S.O.	Les Lignes directrices concernant l'édition écologique des documents ont été produites et diffusées dans l'Intranet du Conseil en novembre 2015, conformément à la cible du 31 mars 2016	ATTEINT – Avant ou à la date prévue

s.o. : sans objet

Objectif gouvernemental 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2020- 2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
Effectuer la prise en compte des principes de développement durable dans le cadre d'activités de planification, d'élaboration et de révision de programmes ainsi que toute autre action jugée structurante	Nombre d'activités effectuées	12 activités, au 31 mars 2022	En 2020-2021, le Conseil a effectué la prise en compte des principes de la Loi sur le développement durable dans le cadre de l'évaluation du programme Re-Connaître, portant ainsi le nombre total d'activités à 11.	92 % (pour la cible au 31 mars 2022)

Objectif gouvernemental 1.3

Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques et des mesures gouvernementales

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2019-2020	RÉSULTATS 2019-2020	ATTEINTE DE LA CIBLE
Consulter les milieux artistique et littéraire	Nombre d'activités de consultation et de concertation menées par le Conseil	30 activités, au 31 mars 2022	 Le Conseil a réalisé 3 activités, pour un total de 29 depuis 2015-2016. Rencontres avec les associations professionnelles d'artistes, les regroupements et les CRC. Rencontres avec 15 organismes de représentation, les associations et les regroupements qui portent la voix de plus de 5 000 artistes et organismes au Québec. Rencontre avec le comité consultatif autochtone. Dans le contexte de la pandémie, le Conseil a aussi conduit des entretiens téléphoniques avec plus de 370 organismes soutenus à la mission et à la programmation spécifique. Ces entretiens visaient à connaître leurs préoccupations et leurs intentions au cours des prochains mois afin que le Conseil puisse offrir un accompagnement adapté. 	97 % (pour la cible au 31 mars 2022)



LIGHT EXERCICES - SERIE 18052020 ↑

Performance solitaire et spontanée intitulée *Light Exercices - serie 18052020* par l'artiste Amélie Laurence Fortin dans un lieu tenu secret quelque part en Europe. Cette photo fait partie d'un ensemble de photographies et d'exercices performatifs avec la lumière, réalisés durant le printemps 2020 lors d'un studio du Québec à Berlin, en Allemagne.

Crédit photo : Amélie Laurence Fortin

Objectif gouvernemental 1.4

Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
Publier des chroniques dans le journal interne du Conseil, dont une faisant état des principales réalisations du Plan d'action de développement durable	Nombre de chroniques	6 chroniques par année	Huit chroniques ont été publiées dans le journal interne, dont une présentant le bilan de l'an six du Plan d'action de développement durable 2015-2022.	ATTEINT- Avant ou à la date prévue
Publier des capsules « Arts et développement durable » dans l'infolettre du Conseil	Nombre de capsules	5 capsules, au 31 mars 2022	Cinq capsules ont été publiées dans l'infolettre du Conseil.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Former le personnel sur le Plan d'action de développement durable du Conseil et la Stratégie gouvernementale	Proportion du personnel formé	s.o.	Une formation a été offerte aux mois de novembre et de décembre 2016, conformément à la cible du 31 mars 2017. Une proportion de 95 % du personnel a été formée, dépassant la cible établie de 80 %.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Former les nouveaux employés aux deux ans sur le Plan d'action de développement durable du Conseil et la Stratégie gouvernementale	Nombre de formations offertes	3 formations, au 31 mars 2022	Le Conseil a formé ses nouveaux employés en février 2018, 2020 et 2021.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue

s.o. : sans objet

Objectif gouvernemental 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier du développement social, économique et territorial

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
Accroître l'accès aux œuvres par les publics	1) Nombre de reprises d'œuvres soutenues 2) Nombre de projets de numérisation soutenus	1) 3 reprises d'œuvres par année 2) 10 projets de numérisation soutenus (incluant captation), au 31 mars 2021	Le Conseil a soutenu 13 reprises d'œuvres en musique, en danse, en arts du cirque, en arts multidisciplinaires et en théâtre. En 2020-2021, le Conseil a soutenu 14 projets de captation dans le cadre de la mesure. Exploration et déploiement numérique.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Encourager les activités de présentation de spectacles en distanciations physique en région	Nombre d'activités en distanciation réalisées dans les régions hors Montréal	3 500 activités, au 31 mars 2021	Le Conseil a soutenu 127 projets d'organismes dans le cadre de la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique afin de leur permettre d'explorer des modes de diffusion d'œuvres devant public dans le contexte de la pandémie. Un total de 4 151 activités ont été offertes en dehors de la région de Montréal.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue

Objectif gouvernemental 1.6

Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
Mettre à jour le Cadre d'intervention internationale du Conseil	État d'avancement du Cadre d'intervention	s.o.	Le Conseil a adopté son Cadre d'intervention internationale en 2016-2017, conformément à la cible du 31 mars 2017.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Encourager les coproductions en réintégrant une mesure adaptée	Nombre de projets soutenus	12 projets soutenus, au 31 mars 2022	La mesure d'aide à la coproduction internationale sera lancée lorsque les artistes pourront voyager.	S.O.

s.o. : sans objet

Objectif gouvernemental 2.3

Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
Veiller à la présence de critères liés au développement durable dans le cadre de la révision de programmes	Nombre de programmes	s.o.	Le Conseil a procédé à la révision de ses principaux programmes pour les artistes et les organismes artistiques entre 2015-2016 et 2017- 2018. Depuis, il assure un suivi en apportant les ajustements au besoin.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue

s.o.: sans objet

Objectif gouvernemental 4.2

Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
Soutenir les organismes qui contribuent au développement et à la reconnaissance des artistes autochtones et de la diversité culturelle	Nombre d'organismes structurants qui ont reçu une bonification de l'aide financière	5 organismes structurants soutenus, au 31 mars 2022	S.O.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Offrir un soutien dédié aux artistes autochtones et de la diversité culturelle	Nombre de projets soutenus dans le cadre des programmes Re-Connaître et Vivacité	5 activités, au 31 mars 2020	En 2020-2021, 37 projets d'artistes de la diversité culturelle ont été soutenus dans le cadre du programme Vivacité et 31 projets d'artistes autochtones dans le cadre du programme Re-Connaître, pour un total de 68 projets.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Créer une cellule sur la diversité culturelle regroupant des membres de chacune des directions du Conseil	Nombre d'activités menées par la cellule de réflexion	5 activités, au 31 mars 2020	S.O.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue

s.o.: sans objet

Objectif gouvernemental 5.2

Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
Sensibiliser le personnel sur les mesures et pratiques préventives en matière de santé et de bien-être au travail	Nombre d'activités de sensibilisation	5 activités par année	Le Conseil a réalisé 9 activités en 2020-2021 : • 6 chroniques publiées dans le journal interne; • Un sondage sur le climat de travail; • Une conférence À vos frigos; • Une formation sur les bonnes pratiques en télétravail.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue

Objectif gouvernemental 6.2

Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
Créer un nouveau programme territorial en faveur d'un soutien plus efficient des arts et des lettres au sein des collectivités	État d'avancement du nouveau programme	s.o.	Le Conseil a lancé son nouveau programme territorial en 2015-2016, conformément à la cible du 31 mars 2016. En 2020-2021, il a renouvelé 9 ententes impliquant la participation de 68 partenaires financiers (Saguenay–Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Estrie, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Gaspésie, Laurentides, Montérégie, Centre-du-Québec). Au total, 18 ententes de partenariat territorial étaient en vigueur en 2020-2021, impliquant 120 partenaires, et couvrant l'ensemble des régions du Québec.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue

s.o. : sans objet

Objectif gouvernemental 6.3

Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
Développer des mesures favorisant la présence des arts et des lettres au sein des collectivités	Nombre de nouvelles mesures	Une nouvelle mesure par année	Le Conseil a lancé deux nouvelles mesures en 2020-2021 : • Mesure Présentation de spectacles en distanciation physique; • Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue



RESURGO ↑

Image tirée de l'enregistrement du court métrage dansé *R E S U R G O*, à l'hiver 2021, par CORPUS Collective, fondé par les chorégraphes Gabrielle Simard et José Flores.

Sur la photo : l'interprète Gabrielle Simard à la base militaire de Saint-Adolphe-d'Howard Crédit photo : Marc-Antoine Turcotte

4.3 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

La responsable du suivi des divulgations n'a reçu aucune divulgation d'actes répréhensibles au cours de l'exercice 2020-2021.

Tableau 9 : Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD	NOMBRE DE	NOMBRE DE	MOTIFS
DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), 2020-2021	DIVULGATIONS	MOTIFS	FONDÉS
Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations ⁷	0		

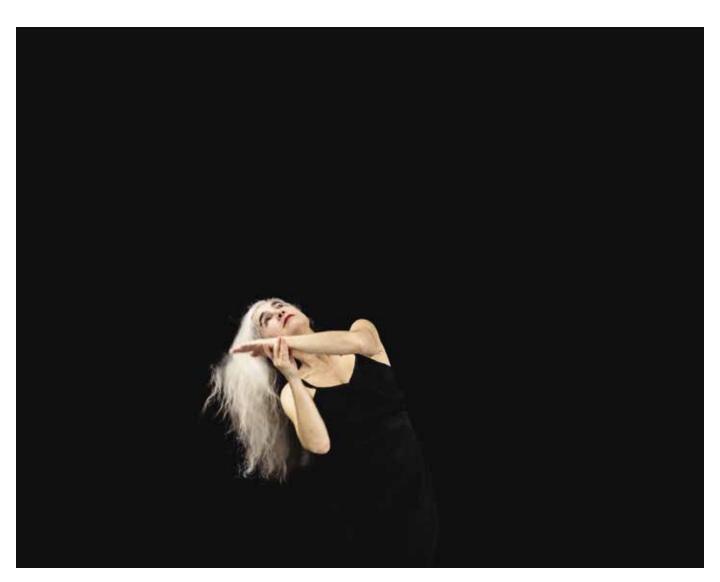
4.4 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs publics

Le Code d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Conseil des arts et des lettres du Québec est présenté sur son site Web.

Les personnes qui siègent au conseil d'administration sont tenues de respecter les normes d'éthique et les règles de déontologie énoncées dans le Code d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Conseil des arts et des lettres du Québec et dans le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, chapitre M-30). Outre le Code d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs, le Conseil est doté d'un code d'éthique et de conduite pour son personnel mis à jour en 2020-2021 et d'un Code d'éthique et de déontologie pour les membres des jurys et des comités, et pour les appréciateurs.

En 2020-2021, aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Conseil n'a été constaté.

^{7.} Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.



WHAT BELONGS TO US $\, \uparrow \,$

L'œuvre chorégraphique What belongs to us utilise notamment la danse pour représenter 26 lettres de l'alphabet qui animent une machine à écrire interactive et ainsi, commémorent la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Sur la photo : la chorégraphe et interprète Suzanne Miller interprète la lettre « T » au Centre international de culture contemporaine Tabakalera à San Sebastián, en Espagne, à l'hiver 2020, durant une résidence chorégraphique au Pays basque

Crédit photo: Daniel Paquet - Photographe

4.5 Gouvernance des sociétés d'État

Fonctionnement des comités

La Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec, sanctionnée le 12 juin 2009, a pour effet d'assujettir le Conseil à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et d'introduire dans sa Loi constitutive quelques règles de gouvernance.

En 2020-2021, conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (LGSE) et à la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil a assuré le fonctionnement régulier du conseil d'administration ainsi que des trois comités obligatoires, du comité des programmes et du comité ad hoc planification stratégique. Au cours de la présente année financière, le conseil d'administration a tenu 6 séances régulières et une réunion spéciale. Quant à ses 4 comités permanents, ils ont tenu 11 réunions régulières. Le comité ad hoc planification stratégique s'est quant à lui réuni à 10 reprises. Une période de huis clos entre les administrateurs, sans la présence des membres de la direction, était à l'ordre du jour de chaque séance du conseil d'administration.

Conformément à son Règlement de régie interne, la présidente-directrice générale s'est assurée que chacun des comités dispose, en vue de l'accomplissement de ses fonctions, des ressources humaines, matérielles et financières adéquates, et puisse recourir à des experts externes si nécessaire.

Le CA a procédé à l'approbation :

- Du report en 2022 de l'inscription des organismes au programme Soutien à la mission;
- Du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées du Conseil des arts et des lettres du Québec 2020-2021, incluant le bilan de l'exercice 2019-2020;
- D'une modification d'un barème de l'aide financière à la mesure Exploration et déploiement numérique et du Soutien à la programmation spécifique;
- Des états financiers du Conseil pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020;
- De la mise à jour budgétaire du budget de l'aide financière 2020-2021;
- Du calendrier annuel des réunions du conseil d'administration pour 2020-2021;
- D'une recommandation pour le poste à la présidence-direction générale du Conseil;
- Du Rapport annuel de gestion 2019-2020;
- Du renouvellement du régime d'emprunts du Conseil;
- Des barèmes et limites de la Mesure particulière à la diffusion de spectacles;
- Du report de la campagne de promotion de l'Ordre des arts et des lettres du Québec en 2021 et de la cérémonie de remise des insignes à la cohorte 2020;

- De l'annulation du processus de sélection de l'Ordre des arts et des lettres du Québec en 2021;
- De la nomination ou du renouvellement des mandats des présidents et des membres du comité de gouvernance et d'éthique, du comité des ressources humaines, du comité de vérification, du comité des programmes et du comité ad hoc planification stratégique;
- Du profil de compétences et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres du Québec;
- De la mise à jour des indicateurs et des cibles du Plan stratégique 2018-2022;
- Du Rapport d'évaluation du programme Acquisition et mise en marché;
- De la dispense pour le comité des ressources humaines de se réunir deux fois au cours de l'exercice 2020-2021;
- De la Déclaration de services aux citoyens du Conseil;
- De la position du Conseil concernant les travaux de modernisation de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État relatifs à l'indépendance des membres du conseil d'administration et à la composition des comités statutaires:
- Du report en 2023 de l'inscription des organismes au programme Soutien à la mission;
- Du versement d'une avance aux organismes soutenus dans le cadre du programme Soutien à la mission;
- D'une démarche auprès du gouvernement du Québec visant l'augmentation et l'indexation des honoraires des membres de comités et jurys chargés d'apprécier les demandes d'aide en vertu de ses programmes d'aide financière;
- De la prolongation du Plan d'action de développement durable du Conseil jusqu'en 2022;
- Du budget 2021-2022 de l'administration et de l'aide financière;
- Des principes directeurs guidant les offres et les demandes patronales et d'autoriser le comité de négociation du Conseil à poursuivre et finaliser les négociations avec les représentants du SFPQ et du SPGQ en vue de la signature des conventions collectives;
- Des modifications apportées au Code d'éthique et de conduite à l'intention des membres du personnel du Conseil des arts et des lettres du Québec;
- D'une délégation à la présidente-directrice générale concernant l'approbation finale des subventions dans le cadre du programme Soutien à la mission pour les exercices 2021-2022 et 2022-2023.

Le CA a également examiné ou pris acte :

- Du bilan final des plaintes pour l'exercice 2019-2020;
- Des états de situation en lien avec la pandémie;
- Des aides financières additionnelles approuvées par le comité des programmes dans le cadre du programme Soutien à la mission pour l'exercice 2020-2021;
- Des résultats de l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des comités pour l'exercice 2020-2021.

Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique est composé de Réal Bergeron, de Céline Marcotte et de Maude Thériault, qui est en la présidente. Le comité de gouvernance et d'éthique s'intéresse principalement aux règles et aux pratiques de la gouvernance, aux questions relatives à l'éthique et à la déontologie, à la formation des membres du conseil d'administration ainsi qu'à l'évaluation de la performance des instances et des personnes concernées.

En 2020-2021, le comité de gouvernance et d'éthique a tenu quatre réunions qui ont porté principalement sur les sujets suivants:

- Le profil de compétences et d'expérience des membres du conseil d'administration;
- Les résultats d'un sondage portant sur les besoins de formation des membres du conseil d'administration;
- La modernisation de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*;
- Le questionnaire et le processus d'évaluation du fonctionnement du CA et des administrateurs;
- La révision du Code d'éthique et de conduite à l'intention des membres du personnel du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Au terme de l'exercice 2020-2021, le comité de gouvernance et d'éthique a également procédé à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des comités conformément aux critères approuvés par celui-ci. Dans une perspective d'amélioration continue, les administrateurs ont été invités à évaluer le fonctionnement du conseil d'administration et des comités ainsi que la qualité de leur participation individuelle, à l'aide d'un sondage. Les résultats de l'évaluation ont été discutés et soumis au conseil d'administration.

Comité de vérification

Le comité de vérification est composé de Larry Karass, de Réal Bergeron et de Julie Bellemare, qui en est la présidente. Ce comité s'intéresse principalement à l'intégrité de l'information financière, à la vérification interne et externe, aux états financiers et à la mise en place de mécanismes de contrôle interne, d'un processus de gestion des risques et d'un plan d'utilisation optimale des ressources.

En 2020-2021, les membres de ce comité se sont réunis à quatre occasions pour étudier les sujets suivants :

- Le Rapport du Vérificateur général du Québec et les états financiers au 31 mars 2020;
- La mise à jour du budget de l'aide financière pour 2020-2021;
- La budgétisation pour 2021-2022.

Comité des ressources humaines

Les membres du comité des ressources humaines sont Stephane Moraille, Mario Trépanier et Mériol Lehmann, qui est en le président. Le comité des ressources humaines s'intéresse principalement à la mise en place des politiques des ressources humaines, à l'élaboration du profil de compétences et d'expérience et des critères d'évaluation du président-directeur général et, enfin, à la planification et à la sélection de la relève des dirigeants.

En 2020-2021, une réunion a eu lieu et les travaux de ce comité ont porté sur les sujets suivants :

- Le suivi de certains programmes, politiques et projets pilotes des ressources humaines;
- Le suivi de l'implantation d'un logiciel de gestion du temps et des ressources humaines;
- Le bien-être du personnel et le climat de travail;
- Le renouvellement de chacune des conventions collectives.

Comité des programmes

Composé d'Alain Chartrand, de Jo-Ann Kane, de Mériol Lehmann, de Céline Marcotte, de Kiya Tabassian, de Mario Trépanier, de Sonia Cesaratto et présidé par Anne-Marie Jean, le comité des programmes a, entre autres, la responsabilité de formuler des avis sur la gestion des programmes d'aide financière et sur les recommandations du comité ad hoc, formés pour se pencher sur les enjeux touchant le secteur des arts et des lettres. Il procède à l'évaluation annuelle des demandes de révision soumises par les organismes admissibles. Il a également le mandat d'approuver certaines subventions aux organismes en lieu et place du conseil d'administration.

En 2020-2021, deux réunions ont eu lieu et les travaux de ce comité ont porté sur les sujets suivants :

- L'approbation des aides financières additionnelles dans le cadre du programme Soutien à la mission;
- Le report de l'inscription des organismes au programme Soutien à la mission;
- Le Rapport d'évaluation du programme Acquisition et mise en marché;
- Un état de situation concernant la Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois.

Comité ad hoc planification stratégique

Ce comité ad hoc formé par le CA est composé des membres suivants : Céline Marcotte, Alain Chartrand, Kiya Tabassian, Mario Trépanier, Mériol Lehmann, Anne-Marie Jean et Sylvain Lafrance, qui en assure la présidence. Marie Daveluy, secrétaire générale et directrice des programmes et de la planification fait également partie du comité. Le comité est accompagné par un consultant externe. Le comité a pour mandat d'entreprendre une démarche de réflexion prospective visant l'élaboration d'un état des lieux et de pistes d'actions pour favoriser une relance durable du secteur culturel à court, moyen et long termes. En 2020-2021, le comité ad hoc s'est réuni à 10 reprises.

Formation continue

Les membres du conseil d'administration ont accès en tout temps, de façon autonome, à des activités de perfectionnement, afin d'approfondir leurs connaissances des domaines culturels dans lesquels le Conseil exerce ses attributions et d'en comprendre les enjeux. Des activités de formation pour l'accomplissement de leurs fonctions d'administrateurs leur sont aussi offertes.

Application des mesures d'étalonnage

Le Conseil n'est pas assujetti à l'application de mesures d'étalonnage.

Membres du conseil d'administration

Au 31 mars 2020, le conseil d'administration comptait 14 membres, dont 7 femmes et 7 hommes. Un poste est vacant à la suite du départ d'une administratrice en octobre 2020. À ce jour, huit membres se qualifient comme administrateurs indépendants, conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État. Quatre membres sont issus de diverses régions du Québec, autres que celles de Montréal et de la Capitale-Nationale : l'Abitibi-Témiscamingue, l'Estrie, la Montérégie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Huit membres sont âgés de 51 ans et plus et 4 autres ont entre 35 et 50 ans. De plus, deux membres sont issus de la diversité culturelle.

Les mandats de Jo-Ann Kane et de Larry Karass sont venus à échéance respectivement le 27 mars 2016 et le 21 juin 2020. En vertu des règles de la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec, ces derniers, même si leur mandat est expiré, demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau par le gouvernement.

Le 13 mai 2020, le gouvernement a procédé à la nomination de Sonia Cesaratto, à titre de membre du conseil d'administration, pour un mandat de quatre ans. Elle remplace Régis Rousseau dont le mandat était échu depuis le 6 mars 2017. Natasha Kanapé Fontaine a quitté ses fonctions d'administratrice le 16 octobre 2020.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par le gouvernement sur la base d'un profil de compétences et d'expérience établi par le comité de gouvernance et d'éthique et approuvé par le conseil d'administration. Ce profil a été élaboré en tenant compte des différentes exigences législatives telles que l'indépendance des membres, leur provenance régionale, la détention d'un titre de comptable professionnel agréé du Québec pour un membre siégeant au comité de vérification, l'identité culturelle reflétant les différentes composantes de la société québécoise, la parité entre les hommes et les femmes et la présence d'au moins un membre âgé de 35 ans ou moins⁸. Le profil décrit également les autres compétences et les expériences spécifiques pertinentes pour le conseil d'administration, notamment en lien avec les différents domaines culturels dans lesquels le Conseil exerce ses attributions : arts de la scène (arts du cirque, chanson, danse, musique, théâtre), arts multidisciplinaires, arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, littérature, métiers d'art et recherche architecturale.

La nomination au poste de la présidence-direction générale du Conseil est faite également par le gouvernement, sur la recommandation du conseil d'administration et sur la base d'un profil de compétences et d'expérience spécifique élaboré par le comité des ressources humaines et approuvé par le conseil d'administration. Ainsi, le 30 septembre 2020, sur recommandation du conseil d'administration, le gouvernement nommait de nouveau Anne-Marie Jean membre du conseil d'administration et présidente-directrice générale du Conseil des arts et des lettres du Québec pour un mandat de cinq ans à compter du 23 novembre 2020.

Le comité de vérification est composé uniquement de membres indépendants alors que le comité de gouvernance et d'éthique et le comité des ressources humaines sont composés majoritairement de membres indépendants en conformité avec la Loi constitutive du Conseil qui a été modifiée en 2009 par l'Assemblée nationale. Les modifications à sa Loi constitutive visaient non seulement à assujettir le Conseil à la LGSE, mais aussi à prendre en compte sa situation particulière en lien avec l'indépendance des membres de son conseil d'administration et la formation des comités obligatoires.

La présente section donne de l'information sur chaque membre du conseil d'administration (mandat, expérience et compétences en lien avec le profil de compétences des administrateurs, région de résidence, participation à d'autres conseils d'administration), sur leur assiduité aux réunions du conseil d'administration et des comités dont ils sont membres ainsi que sur leur rémunération.



ANNE-MARIE JEAN

Présidente-directrice générale et présidente du comité des programmes

Date de nomination : le 30 septembre

Début du deuxième mandat :

Femme engagée, Anne-Marie Jean cumule plus de 30 années d'expérience dans le milieu culturel. Directrice générale de Culture Montréal de 2005 à 2015, elle a œuvré activement à la promotion des arts et de la culture comme vecteur de développement de la société. Elle a assuré avec succès la croissance de la présence de l'organisation auprès des milieux culturels, sociaux et économiques, et des différents paliers gouvernementaux. Administratrice compétente, elle a fait partie de nombreux comités et conseils d'administration tels que le comité des partenaires de la diversité du Conseil des arts de Montréal et le comité de coordination de Montréal, métropole culturelle, et les conseils d'administration de la Coalition canadienne des arts (coprésidente), du Fonds canadien de télévision (devenu le Fonds des médias du Canada), d'Ateliers créatifs Montréal (vice-présidente), du Grand Costumier, de Tourisme Montréal et du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (première vice-présidente). Elle est membre du réseau des Organismes publics de soutien aux arts au Canada (OPSAC) et de la Fédération internationale des conseils des arts et agences culturelles (IFACCA).

Pendant plus de 15 ans, Anne-Marie Jean a aussi travaillé dans les domaines de la production télévisuelle, des communications institutionnelles et du développement des organisations. Un passage déterminant à Ottawa comme attachée politique dans divers ministères lui a apporté une solide connaissance de l'appareil gouvernemental et des systèmes politiques.

Anne-Marie Jean est titulaire d'un baccalauréat en communication de l'Université d'Ottawa et y a suivi des cours en administration.



SYLVAIN LAFRANCE

Président du conseil d'administration Date de nomination et début du mandat : le 6 juin 2018

Date d'échéance du mandat : le 5 juin

Sylvain Lafrance est entré à la Société Radio-Canada en 1978 à titre de journaliste. À l'automne 2005, le conseil d'administration de CBC/Radio-Canada le nomme vice-président principal pour l'ensemble des services français de Radio-Canada, et lui confie le mandat de procéder à l'intégration des services de radio, de télévision et d'Internet de Radio-Canada, afin de créer un des plus importants groupes de radiodiffusion publique de langue française, le seul en Amérique du Nord.

Il quitte Radio-Canada en octobre 2011 et devient professeur associé à HEC Montréal, poste qu'il occupe toujours. Il est également directeur du magazine Gestion, revue trimestrielle sur les grandes tendances dans le monde du management.

Sylvain Lafrance préside le conseil d'administration de TV5 Numérique et siège également au conseil d'administration d'Attraction Média.

Il est membre de l'Ordre du Canada, chevalier de l'Ordre de la Pléiade, décerné par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, chevalier de l'Ordre des arts et des lettres ainsi que chevalier de la Légion d'honneur de la République française.



JULIE BELLEMARE

Présidente du comité de vérification Date de nomination et début du mandat : le 6 juin 2018 Date d'échéance du mandat : le 5 juin

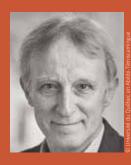
Région de résidence : Montréal Profil de compétences : finance et comptabilité

Iulie Bellemare est chef d'équipe senior au sein des Services de juricomptabilité et de soutien à l'intégrité chez EY, à Montréal.

Elle compte plus de treize ans d'expérience professionnelle. Durant cette période, elle a été membre de l'équipe Certification chez EY et, auparavant, a travaillé pour le compte d'autres grands cabinets. Elle a participé à des missions d'audit et de juricomptabilité au Canada, aux États-Unis, en Afrique, aux îles Canaries ainsi qu'à la Barbade. Elle a contribué à plusieurs enquêtes portant sur des allégations de fraude et de corruption, et a développé une expertise de pointe en matière de direction de missions de quantification de dommages relative à des litiges, à des ruptures de contrat et à des pertes d'exploitation.

En plus d'être diplômée de l'Université Bishop's avec distinction en administration des affaires, Julie Bellemare possède un diplôme en comptabilité publique de l'Université McGill et le titre de comptable professionnelle agréée (CPA, CA). En 2014, elle a obtenu un diplôme d'études supérieures en juricomptabilité de l'Université de Toronto et son titre d'experte en juricomptabilité (EJC). Elle détient également les titres de Certified in Financial Forensics (CFF), de Certified Fraud Examiner (CFE) et de Certified Anti-Money Laundering Specialist (CAMS).

En raison de sa double formation (en comptabilité et en juricomptabilité), Julie Bellemare possède une expertise accrue en gouvernance et en mise en place de programmes d'éthique, d'intégrité et de conformité. Elle a suivi avec succès la formation Administrateurs de la relève. Elle est aussi trésorière et membre du conseil d'administration de l'Appui Montréal, organisme qui dispose d'un fonds lui permettant d'investir dans de nombreux services directs consacrés aux proches aidants d'aînés.



RÉAL BERGERON

Membre du comité de gouvernance Date de nomination et début du mandat :

Date d'échéance du mandat : le 5 juin 2022 Statut : administrateur indépendant Région de résidence : Abitibi-Témiscamingue Profil de compétences : littérature

Réal Bergeron est professeur titulaire au Département d'éducation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Il y enseigne la didactique du français dans les programmes d'enseignement primaire et secondaire. Depuis 2011, il est directeur de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) en sciences de l'éducation et directeur du Département d'éducation de son université. Au milieu des années 2000, il a publié, en collaboration, des ouvrages de littérature jeunesse destinés aux enfants non voyants. Au début des années 1990, il a grandement contribué, avec feu le professeur Pierre Audy, de l'UQAT, à faire connaître au Québec et en Europe francophone l'approche API (Actualisation du Potentiel Intellectuel) en éducation cognitive. Ses recherches actuelles portent surtout sur l'oral et sa didactique dans le contexte de la formation à l'enseignement primaire. Il a publié des textes dans divers ouvrages et revues, et a dirigé, en collaboration avec d'autres chercheurs didacticiens, sept collectifs de recherche scientifique en didactique du français oral. Un septième est actuellement en préparation. Il a été vice-président des Publications Québec français de 2012 à 2015 et rédacteur en chef de la section didactique de la revue Québec français de 2011 jusqu'à la fin de parution de la revue en 2015. Il a siégé à divers comités, commissions et conseils d'administration, dont ceux de l'UQAT. Il siège actuellement au conseil d'administration de la Corporation du livre de l'Abitibi-Témiscamingue. Depuis 2002, il est membre du Cercle d'excellence de l'Université du Québec. Enfin, en 2020, il a reçu le Prix Guy-Rocher pour l'excellence de son enseignement au premier cycle universitaire lors de la remise des prix annuels du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.



SONIA CESARATTO

Membre du comité des programmes Date de nomination et début du mandat : le 13 mai 2020

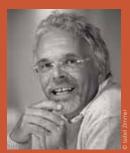
Date d'échéance du mandat : 12 mai

Région de résidence : Montréal

Profil de compétences : arts de la scène

Après sept années chez Universal Music en tant que chef de projet du répertoire francophone et cinq autres années au sein de Spectra Musique comme directrice communications & marketing, Sonia Cesaratto a fondé sa propre boîte de management et de relations de presse en mars 2013. Cesaratto & Co se consacre principalement à la gestion des carrières d'artistes québécois et acadiens : Dear Criminals, Random Recipe, Les Hay Babies, Ingrid St-Pierre, Frannie Holder, Mille Milles et Carla Blanc.

Cesaratto & Co s'occupe aussi des relations de presse d'artistes locaux et internationaux, mais également de certains événements, dont le Festival de musique émergente (FME), de 2013 à aujourd'hui.



ALAIN CHARTRAND

Membre du comité des programmes Date de nomination et début

Date d'échéance du mandat : le 5 juin

Région de résidence : Montréal

Profil de compétences : arts de la scène

Cofondateur et directeur général et artistique de Coup de cœur francophone, festival annuel dédié à la chanson, qui se déploie aujourd'hui dans plus de 45 villes canadiennes, Alain Chartrand préside le conseil d'administration du concours montréalais Les Francouvertes, siège au conseil d'administration de RIDEAU et celui de la Fédéchanson (Fédération internationale des festivals de chanson francophone). Impliqué tant sur la scène locale, nationale, qu'internationale, il est membre de l'Académie Charles Cros et a présidé, de 2006 à 2016, l'Association des réseaux d'événements artistiques (AREA), regroupement international d'événements artistiques.

Entre autres distinctions, il a été nommé membre de l'Ordre du Canada (2020), officier de l'Ordre de la Pléiade et du dialogue des cultures (2018), chevalier de l'Ordre national du Québec (2017), décoré par le Conseil supérieur de la langue française de l'Ordre des francophones d'Amérique (2011) et s'est vu remettre le prix Hommage SOCAN (2016).



JO-ANN KANE

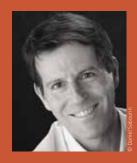
Membre du comité des programmes Date de nomination et début du mandat : le 28 mars 2012 Date d'échéance du mandat : le 27 mars

Statut : administratrice indépendante Région de résidence : Montréal Profil de compétences : arts visuels

Jo-Ann Kane agit à titre de consultante en gestion de collections et offre les services d'évaluation, de gestion ainsi que d'acquisitions d'œuvres d'art à une clientèle corporative et à des collectionneurs privés. Historienne de l'art, Jo-Ann Kane détient une maîtrise en muséologie et un baccalauréat en histoire de l'art de l'Université du Québec à Montréal. Depuis 2016, elle est membre accréditée de l'International Society of Appraisers (ISA).

Conservatrice de la Collection d'œuvres d'art de la Banque Nationale depuis 2002, elle continue d'exercer ses fonctions à titre de contractuelle. De 1997 à 2000, a été conservatrice de la collection d'art d'Hydro-Québec. Dans le cadre de ses fonctions comme conseillère et conservatrice invitée, Jo-Ann Kane réalise plusieurs projets d'envergure. Parmi ses principaux clients, mentionnons Cogir Immobilier, Lune Rouge, Deloitte, SDC du Village, Metfin Group (Toronto) et Bennett Jones (Toronto).

En 2010, elle est nommée ambassadrice de la faculté des arts de l'UQAM. En 2013, elle siège au groupe de travail sur la philanthropie culturelle mis sur pied par le gouvernement du Québec. Elle est également membre des conseils d'administration de la Fondation Guido Molinari ainsi que du Centre des arts visuels de Westmount.



LARRY KARASS

Membre du comité de vérification Date de nomination et début du mandat : le 22 juin 2016 Date d'échéance du mandat : le 21 juin

Statut : administrateur indépendant Profil de compétences : arts de la scène

Administrateur de conseils d'administration chevronné, possédant une carte de route de bâtisseur d'entreprises internationales dans des marchés hautement compétitifs, Larry Karass participe, depuis plus de 30 années, à la croissance d'entreprises, particulièrement de biens de consommation dans les secteurs de l'alimentation, des produits nutraceutiques et de l'emballage industriel. Il met à profit son leadership en assurant la gouvernance d'entreprises publiques, privées et d'organismes sans but lucratif à titre de président de conseil, de président de comités et d'administrateur.

Stratège et coach d'affaires recherché, Larry siège actuellement au conseil d'administration d'Inno-3B, de Jus Dose Inc. et de CESO-SACO (Service d'assistance canadienne aux organismes), ainsi qu'au comité aviseur d'Avril Supermarché Santé. Il a été membre du conseil d'administration de Hempco Food & Fiber Inc. (TSX. V : HEMP) et de divers conseils d'administration tels ceux de YMCA Canada, des YMCA du Québec et de la Fromagerie Perron. Il a aussi siégé au conseil d'administration de la Fédération des chambres de commerce du Québec et au comité consultatif du Fonds de lutte contre la pauvreté. Motivé par sa passion des arts, il a présidé pendant 20 ans le conseil d'administration de Tangente Danse et a participé à la création de l'Agora de la danse. Larry détient une licence en droit International (LL.B) de la London School of Economics et un baccalauréat (BA Honours) en histoire des sciences et des idées de l'Université McGill.



MÉRIOL LEHMANN

Président du comité des ressources humaines et membre du comité des programmes

Date de nomination et début du mandat :

Date d'échéance du mandat : le 5 juin 2022 Statut : administrateur indépendant

Région de résidence : Montréal

Profil de compétences : arts visuels, arts numériques, cinéma et vidéo

Mériol Lehmann est né en Suisse et vit au Québec depuis plus de 35 ans. Artiste œuvrant principalement en photographie et en art sonore, son travail a été présenté dans de multiples lieux de diffusion au Canada, en Europe, au Mexique et au Japon, sous forme d'expositions, d'installations et de performances.

À titre de concepteur sonore, il collabore régulièrement à des projets en théâtre, en danse, en cinéma et en création jeune public.

Détenteur d'une maîtrise en arts de l'Université Laval, il est actuellement doctorant à l'École multidisciplinaire de l'image de l'Université du Québec en Outaouais et récipiendaire de la bourse d'études supérieures du Canada Joseph-Armand-Bombardier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Parallèlement à sa carrière artistique, son expérience à titre de gestionnaire dans le domaine des arts médiatiques l'a amené à s'intéresser aux changements sociétaux provoqués par le numérique et à leur influence sur le milieu culturel. Convaincu de l'importance de ces enjeux, il agit maintenant comme conférencier, consultant et formateur en culture numérique.



CÉLINE MARCOTTE

Membre du comité de gouvernance et d'éthique et du comité des programmes

Date de nomination et début du mandat : le 6 juin 2018

Date d'échéance du mandat : le 5 juin

Directrice générale du Théâtre du Rideau Vert depuis mars 2008, cette gestionnaire aguerrie a su relever avec brio le double défi d'assurer la pérennité et la viabilité financière de la compagnie tout en contribuant, de pair avec la directrice artistique, à la qualité des programmations.

Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Bishop's et d'une maîtrise en philosophie de l'Université de Montréal, Céline Marcotte a occupé divers postes en gestion des arts, au sein de compagnies de production et de diffusion ainsi que du milieu associatif, entre autres au Centre du Théâtre d'Aujourd'hui, chez Lock Danseurs inc., au Théâtre de la Ville (Longueuil), à la salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau (Montréal) ainsi qu'au Centre des auteurs dramatiques. Présidente de RIDEAU de 2000 à 2003, Céline Marcotte a siégé sur de nombreux conseils d'administration, notamment pour le Centre des auteurs dramatiques, Réseau Scènes et pour Cahiers de théâtre JEU. Depuis l'automne 2020, elle est membre du comité exécutif de Théâtres associés (T.A.I.) inc.

Passionnée de théâtre, sa grande rigueur, son souci d'équité et sa remarquable sensibilité artistique lui confèrent une compréhension unique des enjeux spécifiques à la gestion et au développement d'organismes culturels, notamment en ce qui a trait à l'art vivant.



STEPHANE MORAILLE

Membre du comité des ressources

Date de nomination et début du mandat :

Date d'échéance du mandat : le 5 juin 2022 Statut : administratrice indépendante Région de résidence : Montérégie

arts numériques, cinéma et vidéo

Actuellement avocate chez PHI AVOCATS, elle est titulaire d'une maîtrise en droit de la propriété intellectuelle de la réputée Osgoode Hall Law School. Sa pratique couvre les domaines du droit de la musique, du cinéma, des musées et de la technologie.

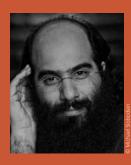
Membre fondatrice du collectif Bran Van 3000, nommée pour le Prix du patrimoine Polaris de la famille Slaight, elle a reçu de nombreuses distinctions dans l'industrie musicale (MuchMusic Video Awards, The Juno Awards, Canadian Radio Awards, Gala de l'ADISQ, SOCAN).

Stephane cumule plus d'une décennie d'expérience en gouvernance et gestion stratégique d'institutions culturelles et artistiques. Elle est impliquée auprès d'Advance Québec, le collectif des entrepreneurs de musique noire du Canada, et préside le comité consultatif de réflexion stratégique pour la Fondation Dynastie. Le Barreau du Québec a brossé un portrait de son parcours exceptionnel à l'émission Le droit de savoir.

Elle contribue à la réflexion du forum Droit d'auteur à l'ère numérique : enjeux et perspectives du ministère de la Culture et des Communications et enseigne la gestion de risques au programme de perfectionnement des cadres du Phoenix Music Executive Development Program.

Elle est membre déléguée de L'Académie canadienne des arts et des sciences (CARAS). Elle contribue aux travaux visant à faire tomber les barrières raciales pour l'initiative de l'Association canadienne de la musique indépendante.

Elle travaille à construire un paysage plus équitable, plus inclusif, pour l'émergence d'une politique culturelle robuste qui met au premier plan la créativité.



KIYA TABASSIAN

Membre du comité des programmes Date de nomination et début du mandat : le 6 juin 2018

Date d'échéance du mandat : le 5 juin

Région de résidence : Montréal Profil de compétences : arts de la scène

Virtuose du setâr et compositeur acclamé, Kiya Tabassian est passé maître dans les créations issues des rencontres et des métissages musicaux. En concert sur les scènes prestigieuses des cinq continents avec son ensemble Constantinople, Kiya Tabassian a suscité l'intérêt du grand public et des critiques pour son travail unique et original. Au cours de la dernière décennie, il a présenté plus de 800 concerts dans 135 villes d'une trentaine de pays.

À titre de compositeur, d'interprète et d'improvisateur, il a collaboré avec la Société Radio-Canada, l'ensemble Atlas (Pays-Bas), l'Orchestre symphonique de Montréal, le Nouvel Ensemble Moderne et l'Union européenne de Radio-Télévision et a participé au projet international MediMuses.

Depuis 2017, il agit comme artiste associé du prestigieux festival Rencontres musicales de Conques et y présente les plus récentes créations de Constantinople. Il a cofondé le Centre des musiciens du monde à Montréal en 2017, projet dont il assure la direction artistique.

Kiya Tabassian a une discographie de 20 albums, dont plusieurs ont été acclamés par les critiques et ont reçu des prix.

Il a été membre du Conseil des arts de Montréal pendant sept ans, dont trois à titre de président du comité d'évaluation musique. Pour son travail, il a recu des bourses du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Conseil des arts du Canada.



MAUDE THÉRIAULT

Présidente du comité de gouvernance et d'éthique

Date de nomination et début Date d'échéance du deuxième mandat :

Statut: administratrice indépendante Région de résidence : Saguenay-Lac-Saint-Jean

architecturale



En 2012, elle a reçu la Médaille de l'Assemblée nationale et, en 2014, le prix Hommage bénévolat-Québec pour son engagement remarquable et continu envers les institutions et les organismes de sa région.



MARIO TRÉPANIER

Membre du comité des ressources humaines et du comité des programmes Date de nomination et début du mandat :

Date d'échéance du mandat : le 5 juin 2022

Région de résidence : Estrie

Profil de compétences : arts de la scène

Mario Trépanier est directeur général du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke depuis 2008. Il a fondé et dirigé, de 1998 à 2008, l'entreprise de services Summum communications. Il y a développé une expertise en développement de publics, en organisation de tournées et en production déléguée d'événements.

Il est responsable de la création et de la préparation de nombreux galas régionaux et de cérémonies : Chambre de commerce de Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Championnats du monde d'athlétisme jeunesse de 2003 et Jeux du Canada de 2013.

Il a beaucoup travaillé pour les arts de la scène, notamment en théâtre. Il a aussi siégé au conseil d'administration de RIDEAU et il est actuellement administrateur de Diffusion Inter-Centres, réseau qui regroupe 14 grandes salles de spectacles du Québec.

Tableau 10: Relevé des présences des membres aux séances du conseil d'administration et de ses comités en 2020-2021 (1er avril 2020 au 31 mars 2021)

	CONSEIL D'ADMINIS- TRATION	COMITÉ DE GOUVER- NANCE ET D'ÉTHIQUE	COMITÉ DE VÉRIFICATION	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	COMITÉ DES PROGRAMMES	COMITÉ <i>AD</i> HOC PLANIFI- CATION STRATÉGIQUE
Nombre de séances en 2020-2021	7	4	4	1	2	10
Julie Bellemare	5/7		4/4			
Réal Bergeron	7/7	4/4	1/1			
Sonia Cesaratto (nommée le 13 mai 2020)	5/6				1/1	
Alain Chartrand	7/7				2/2	8/10
Anne-Marie Jean	7/7	1/1			2/2	10/10
Natasha Kanapé Fontaine (démission effective le 16 octobre 2020)	2/3				1/1	
Jo-Ann Kane	7/7				1/2	
Larry Karass	7/7		4/4			
Sylvain Lafrance*	7/7				2/2	10/10
Mériol Lehmann	7/7			1/1	2/2	8/10
Céline Marcotte	7/7	4/4			2/2	10/10
Stephane Moraille	6/7		3/3	1/1		
Régis Rousseau (a été remplacé le 13 mai 2020)	1/1					
Kiya Tabassian	7/7				2/2	9/10
Maude Thériault	7/7	4/4				
Mario Trépanier	7/7			1/1	2/2	10/10

^{*}Le président peut être membre de tout comité du Conseil et il peut assister aux réunions des comités dont il n'est pas membre.

Le nombre de présences aux réunions de chaque membre du conseil d'administration est comptabilisé en fonction du nombre de réunions qui se sont tenues depuis sa nomination jusqu'à sa démission ou son remplacement.

Conformément à son Règlement de régie interne, un membre est considéré avoir démissionné du CA s'il est absent de trois séances successives, sans en avoir avisé au préalable le président du conseil d'administration ou le secrétaire. En 2020-2021, aucun membre du conseil d'administration n'a été dans cette situation.

Rémunération

Les membres du conseil d'administration, à l'exception de la présidente-directrice générale, ne sont pas rémunérés, sauf dans les cas prévus au décret 1082-93 du 11 août 1993. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le traitement, les allocations, les indemnités et les autres conditions d'emploi de la présidente directrice générale sont établis par décret du gouvernement du Québec.

Rémunération globale des dirigeants

La rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés du Conseil prend en considération le salaire annuel de base et les primes d'assurance collective assumées par l'employeur. Le salaire annuel de base de la présidente-directrice générale est établi selon les règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein. Les échelles des titulaires d'un emploi supérieur sont adoptées par le gouvernement par décret.

Tableau 11 : Rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés

DIRIGEANTS	RÉMUNÉRATION TOTALE ⁹ \$
Présidente-directrice générale Anne-Marie Jean	186 220
Directeur des ressources humaines et de l'administration René Ruel	147 567
Secrétaire générale et directrice de la planification et des programmes Marie Daveluy	145 577
Directrice des communications et de la promotion des arts et des lettres Honorine Youmbissi	127 581
Directrice des technologies de l'information et de l'innovation Sylvie Poirier	127 002

^{9.} La rémunération totale présentée est celle de l'exercice 2020-2021. Aucun boni n'a été versé durant cette période. Pour la présidente directrice générale, la rémunération présentée comprend une allocation de séjour annuelle de 14 700 \$.

Assurance collective et autres avantages

Les dirigeants du Conseil bénéficient de l'assurance collective SSQ Vie. Ce régime d'assurance collective offre les mêmes protections que le régime personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de prime applicables sont fixés par l'assureur annuellement et déterminent les taux de primes à assumer par l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur correspondent à un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection individuelle, monoparentale ou familiale et à un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée (de base et complémentaire).

Honoraires payés à la vérificatrice ou au vérificateur externe

Aucuns honoraires n'ont été versés à un auditeur externe. Conformément à la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec, l'auditeur externe du Conseil est le Vérificateur général du Québec.

4.6 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Nombre total de demandes reçues

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES
8

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION
0 à 20 jours	4	3	0
21 à 30 jours	0	1	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
Total	4	4	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATIONS	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES
Acceptée (entièrement)	3	2	0	
Partiellement acceptée	0	2	0	Art. 15, 37 et 40
Refusée (entièrement)	0	0	0	
Autres	1	0	0	Désistement

Mesures d'accommodement et avis de révision

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES D'ACCÈS AYANT FAIT	NOMBRE D'AVIS DE RÉVISION REÇUS DE LA COMMISSION
L'OBJET DE MESURES D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE	D'ACCÈS À L'INFORMATION
0	0

4.7 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

La Politique linguistique du Conseil des arts et des lettres du Québec adapte à sa mission la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, et en encadre l'application. Elle est publiée sur son site Web.

En 2020-2021, le Conseil a demandé une recommandation à l'Office québécois de la langue française concernant l'intégration d'un avis sur l'emploi de l'écriture épicène à l'intérieur de sa prochaine politique linguistique. Il a affirmé son intention d'émettre des directives claires afin d'encourager l'application d'une écriture inclusive et d'en permettre son application uniforme à travers ses nouvelles publications et ses nouveaux programmes. Le Conseil poursuit par ailleurs son engagement d'ajuster progressivement les contenus déjà en ligne afin d'éviter toute discrimination dans ses textes.

Comité permanent et mandataire

QUESTIONS	RÉPONSES
Avez-vous un ou une mandataire?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle?	Plus de cinquante
Avez-vous un comité permanent?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation?	Oui
• Remise de la <i>Politique linguistique</i> à chaque nouvel(le) employé(e)	- 5
• Publication de la <i>Politique linguistique</i> sur le site Web	

Statut de la politique linguistique institutionnelle

QUESTIONS	RÉPONSES
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation?	Non
Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée :	
La <i>Politique linguistique</i> du Conseil des arts et des lettres du Québec a été adoptée le 17 juin 1997.	
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ?	
Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française :	Oui
Depuis son adoption, la <i>Politique linguistique</i> du Conseil des arts et des lettres du Québec a fait l'objet de révisions approuvées par le CA le 25 mars 2002, le 29 mars 2010 (RÉS. CA0910A061) et le 23 octobre 2017 (RÉS. CA1718A022).	

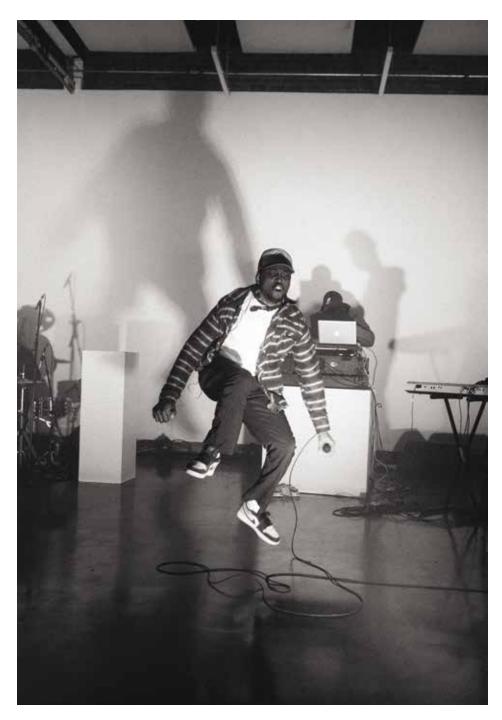
Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

QUESTIONS	RÉPONSES
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application?	
Si oui, expliquez lesquelles :	
• Services-conseils linguistiques offerts au personnel en continu;	
• Diffusion de chroniques linguistiques dans le bulletin interne pour promouvoir le bon usage (no 600 sur la typographie non genrée; no 609 sur le lexique du télétravail; no 610 sur la culture du bannissement; no 612 L'utilisation de l'élément fest dans la construction des noms d'événements);	Oui
• Formation sur l'écriture épicène par le mandataire du comité permanent.	
Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former votre personnel quant à son application?	s.o.

s.o. : sans objet

4.8 Politique de financement des services publics

En 2020-2021, le Conseil n'a offert aucun service tarifé dans le cadre de la Politique de financement des services publics. Le Conseil est un organisme subventionnaire qui s'adresse aux artistes, aux écrivains et aux organismes artistiques sans but lucratif. Il n'applique pas de tarification à ses clientèles.





Le duo soul et world Bel and Quinn a obtenu une bourse Vivacité du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la préparation de leur premier EP, Fanm nan dife.

Crédit photo: Philip Marceau



Maky Lavender lors du lancement de son mini-album *Hero...At Least?!* au Ausgang, à Montréal, à l'hiver 2021.

Sur la photo : Maky Lavender entouré du DJ NMK, de Paul Max Riccardo à la batterie et de Housefly au clavier

Crédit photo : Coralie Daigneault

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Conseil des arts et des lettres du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Conseil reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Conseil, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Il peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La présidente-directrice générale,

Anne-Marie Jean

Québec, le 14 juin 2021



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Conseil des arts et des lettres du Québec (le « Conseil »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Tatik Tulue, CPA auditeur, CA

Patrick Dubuc, CPA auditeur, CA

Directeur principal

Québec, le 14 juin 2021

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

De l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021 BUDGET	2021 RÉEL	2020 RÉÉL	
REVENUS				
Transferts du gouvernement du Québec				
Aide financière (note 10)	120 172 900	\$ 222 834 286	\$ 121 249 077	\$
Administration (note 10)	7 273 800	8 314 796	7 266 950	
Maintien d'actifs	326 300	238 304	256 669	
Intérêts	750 000	473 723	1 153 854	
Autres revenus	30 000	1 508	116 247	
	128 553 000	231 862 617	130 042 797	
CHARGES				
Aide financière octroyée (note 4)	120 172 900	224 587 116	121 249 077	
Annulation d'aide financière octroyée au cours des exercices antérieurs	(225 000)	(1 927 830)	(356 000)	
	119 947 900	222 659 286	120 893 077	
Frais d'administration (note 5)	8 901 371	9 202 765	8 523 941	
	128 849 271	231 862 051	129 417 018	
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(296 271)	566	625 779	
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 023 499	1 023 499	397 720	
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	727 228	\$ 1 024 065	\$ 1 023 499	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2021

	2021	2020	
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie	49 368 371	\$ 21 763 638	\$
Débiteurs	32 355	64 210	
Transferts à recevoir du gouvernement du Québec	-	38 571 900	
Intérêts courus à recevoir	35 988	38 093	
	49 436 714	60 437 841	
PASSIFS			
Créditeurs et charges à payer (note 7)	24 470 660	16 412 380	
Provision pour vacances (note 8)	694 019	568 889	
Provision pour allocation de transition (note 8)	99 841	83 962	
Provision pour congés de maladie (note 8)	637 541	631 271	
Dettes (note 9)	1 862 898	1 805 910	
Transferts reportés (note 10)	21 227 230	40 696 590	
Autres revenus reportés	54 241	54 241	
	49 046 430	60 253 243	
ACTIFS FINANCIERS NETS	390 284	184 598	
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 11)	606 571	795 321	
Charges payées d'avance	27 210	43 580	
	633 781	838 901	
EXCÉDENT CUMULÉ	1 024 065	\$ 1 023 499	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

De l'exercice clos le 31 mars 2021

2021 BUDGET	2021 RÉEL		2020 RÉÉL	
(296 271)	\$ 566	\$	625 779	\$
(854 200)	(272 564)		(228 437)	
526 591	461 314		514 745	
(327 609)	188 750		286 308	
	(10 162) 26 532		(63 347) 39 438	
	16 370		(23 909)	
(623 880)	205 686		888 178	
184 598	184 598		(703 580)	
(439 282)	\$ 390 284	\$	184 598	\$
	(296 271) (854 200) 526 591 (327 609) (623 880) 184 598	BUDGET RÉEL (296 271) \$ 566 (854 200) (272 564) 526 591 461 314 (327 609) 188 750 (10 162) 26 532 16 370 (623 880) 205 686 184 598 184 598	BUDGET RÉEL (296 271) \$ 566 \$ (854 200) (272 564) 461 314 (327 609) 188 750 (10 162) 26 532 16 370 (623 880) 205 686 184 598	BUDGET RÉEL RÉÉL (296 271) \$ 566 \$ 625 779 (854 200) (272 564) (228 437) 526 591 461 314 514 745 (327 609) 188 750 286 308 (10 162) (63 347) 26 532 39 438 16 370 (23 909) (623 880) 205 686 888 178 184 598 184 598 (703 580)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

De l'exercice clos le 31 mars 2021

	2021	2020	
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT			
Excédent de l'exercice	566	\$ 625 779	\$
Élément sans incidence sur la trésorerie :			
Maintien d'actifs	(212 852)	(227 234)	
Transferts reportés	(2 371 250)	-	
Amortissement des immobilisations corporelles	461 314	514 745	
	(2 122 788)	287 511	
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :			
Débiteurs	31 855	8 940	
Transferts à recevoir du gouvernement du Québec	38 571 900	(37 378 500)	
Transfert reporté	(17 098 110)	39 843 373	
Intérêts courus à recevoir	2 105	15 078	
Charges payées d'avance	16 370	(23 909)	
Créditeurs et charges à payer	8 058 280	(1 277 871)	
Provision pour vacances	125 130	(78 080)	
Provision pour allocation de transition	15 879	18 081	
Provision pour congés de maladie	6 270	(211 948)	
Autres revenus reportés		14 070	
	29 729 679	929 234	
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	27 607 457	1 842 524	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS			
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(272 564)	(228 437)	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dettes effectuées	2 049 878	2 730 972	
Dettes remboursées	(1 780 038)	(2 501 214)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	269 840	229 758	
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	27 604 733	1 843 845	
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	21 763 638	19 919 793	
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	49 368 371	\$ 21 763 638	\$
INFORMATIONS ADDITIONELLES:			
Intérêts reçus	475 828	\$ 1 168 932	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES **ACTIVITÉS**

Le Conseil des arts et des lettres du Québec a été constitué en vertu de la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec (RLRQ, chapitre C-57.02). Il exerce ses attributions dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art, de la littérature, des arts de la scène, des arts multidisciplinaires et des arts médiatiques, ainsi qu'en matière de recherche architecturale. Il a pour objet de soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, l'expérimentation et la production et d'en favoriser le rayonnement au Québec et, dans le respect de la politique québécoise en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes et de celle en matière d'affaires internationales, dans le reste du Canada et à l'étranger. Il a aussi pour objet de soutenir le perfectionnement des artistes.

En vertu de l'article 985 de la Loi sur les impôts du Québec (RLRQ, chapitre I-3), et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, (L.R.C. (1985), chapitre 1 (5e suppl.)), le Conseil n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

2. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE MONDIALE DUE AU CORONAVIRIUS (COVID-19)

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété une pandémie mondiale due au coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques à l'échelle mondiale.

En raison de la situation exceptionnelle provoquée par la COVID-19, de nouveaux programmes ont été créés afin de soutenir la clientèle du Conseil, ce qui a entraîné une hausse importante des transferts du gouvernement du Québec et des aides financières octroyées. Une hausse des transferts du gouvernement du Québec est aussi prévue lors du prochain exercice financier, étant donné que plusieurs de ces programmes seront prolongés.

La direction suit de près l'évolution et estime que cette situation entraînera des impacts financiers importants lors du prochain exercice financier, notamment au niveau des revenus d'intérêts

Le Conseil a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions.

À la date de mise au point définitive des états financiers, l'évolution de la pandémie de la COVID-19, sa durée et son incidence demeurent inconnues. Par conséquent, le Conseil est dans l'impossibilité de déterminer toutes ses répercussions sur sa situation financière, ses résultats financiers et ses flux de trésorerie pour les exercices futurs.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel* de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers du Conseil, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige le recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présentés dans les états financiers. Des estimations et hypothèses ont été utilisées pour évaluer les principaux éléments, soit la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour congés de maladie. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

États des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs, les transferts à recevoir du gouvernement du Québec et les intérêts courus à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer (sauf ceux relatifs aux avantages sociaux), la provision pour vacances et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Transferts

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le gouvernement du Québec, que tous les critères d'admissibilités sont atteints et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Intérêts et Autres revenus

Les intérêts et les autres revenus, y compris et les gains réalisés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les éléments qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre d'autres revenus reportés.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'està-dire dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités ainsi que les pertes réalisées.

Les charges d'aide financière octroyée sont comptabilisées à titre de charges dans l'exercice où le transfert est autorisé et où le bénéficiaire satisfait à tous les critères d'admissibilité. Les annulations d'aide financière octroyée sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

Actifs financiers

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse.

Passifs financiers

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour vacances

Les obligations découlant des congés de vacances dus aux employés sont comptabilisées à titre de passif dans la provision pour vacances. La charge annuelle est comptabilisée selon les avantages gagnés par les employés au cours de l'exercice. Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire, puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Provision pour allocation de transition

Les obligations découlant des allocations de transition accumulées par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le Conseil. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers du Conseil sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, selon une méthode logique et systématique, en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service. Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique et qui ne sont pas des opérations interentités sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Catégorie	Méthode	Durée
Mobilier	Linéaire	5 ans
Audiovisuel	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Développement informatique	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

Réduction de valeur sur immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Conseil de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Conseil bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais sont imputés aux charges au moment où le Conseil bénéficie des services acquis..

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

4. AIDE FINANCIÈRE OCTROYÉE

	2021	2020
Théâtre	46 529 613 \$	27 497 831 \$
Arts du cirque	16 730 299	4 954 810
Musique et chanson	51 890 960	30 352 856
Arts numériques, cinéma et vidéo	10 505 659	9 751 580
Arts visuels	13 950 959	12 920 446
Danse	19 659 670	14 257 021
Littérature	5 649 482	4 026 313
Arts multidisciplinaires	3 224 044	1 999 434
Pluridisciplinaires	55 269 089	14 154 685
Humour	76 500	-
Autres activités ¹⁰	1 100 841	1 334 101
	224 587 116 \$	121 249 077 \$

^{10.} Dans la catégorie Autres activités, des dépenses de 559 561 \$ (2020 : 734 696 \$) sont inscrites pour les frais de comités et jurys et les classes d'entraînement dans le domaine de la danse..

5. FRAIS D'ADMINISTRATION

	2021	2020	
Traitements et avantages sociaux	7 331 407	\$ 6 448 099	\$
Loyer	743 210	607 257	
Amortissement des immobilisations corporelles	461 314	514 745	
Honoraires professionnels	412 975	463 507	
Frais de déplacement et représentation	25 764	172 917	
Publicité et communication	110 898	138 584	
Fournitures et approvisionnements	71 295	106 537	
Frais d'emprunt sur financement long terme	32 193	41 359	
Ordre des arts et des lettres du Québec	13 000	24 266	
Entretien et réparations	709	6 151	
Frais financiers	-	519	
	9 202 765	\$ 8 523 941	\$

6. RÉGIME D'EMPRUNT

Le Conseil est autorisé par le décret numéro 1134-2020 du gouvernement du Québec à emprunter à court terme, par marge de crédit ou à long terme un maximum de 3 321 450 \$ et ce, jusqu'au 31 octobre 2021, auprès d'institutions financières ou du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement. Au 31 mars 2021, le total des billets à court terme s'élève à 1 117 582 \$ (2020: 848 908 \$). Le total de la dette à long terme s'élève à 745 316 \$ (2020 : 957 002 \$). Le détail est présenté à la note 9.

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2021	2020
Traitements	978 253 \$	505 991 \$
Avantages sociaux	149 026	149 153
Autres dépenses	104 365	213 300
Aide financière	23 239 016	15 543 936
	24 470 660 \$	16 412 380 \$

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les employés participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes sont des régimes interemployeurs à prestations déterminées, administrés par Retraite Québec, et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2021, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,63 % à 10,33 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2020 et 2021, le montant de la compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, le Conseil a estimé un montant de compensation à 6,0 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2021 (2020 : 6,0 %).

Les cotisations du Conseil, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 569 882 \$ (2020 : 509 292 \$). Les obligations du Conseil envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour allocation de transition

Les allocations de transition sont payables au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

Conformément aux modalités prévues à la section 5 du chapitre II des Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, le Conseil a inscrit une provision pour allocation de transition de 99 841 \$ (2020 : 83 962 \$).

Provision pour congés de maladie et vacances

Le Conseil dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Depuis le 1^{er} avril 2017, les fonctionnaires peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2022. Pour les professionnels, les mêmes modalités s'appliquent depuis le 1er avril 2019 ainsi que l'application de mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2024.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services au Conseil, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Les mesures transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2017 pour les fonctionnaires et au 31 mars 2019 pour les professionnels. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congé de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

Évaluations et estimations subséquentes

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation, notamment sur la base des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2021	2020
Taux d'indexation	3,15 % à 3,65 %	3,15 % à 3,65 %
Taux d'actualisation	0,37 % à 2,77 %	0,98 % à 2,57 %
Durée résiduelle moyenne des salariés actifs	1 à 17 ans	2 à 18 ans

		2021			2020			
	Vacances		Congés de maladie		Vacances		Congés de maladie	
Solde au début de l'exercice	568 889	\$	631 271	\$	646 969	\$	843 219	\$
Charges de l'exercice	522 645		207 839		427 615		63 467	
Prestations versées au cours de l'exercice	(397 515)		(201 569)		(505 695)		(275 415)	
Solde à la fin de l'exercice	694 019	\$	637 541	\$	568 889	\$	631 271	\$

9. DETTES

					2021	2020	
	Valeur nominale	Taux d'intérêt	Éch	néance			
Billet à court terme*	285 164 \$	1,220 %	202	0-09-30	-	\$ 285 16	54 \$
Billet à court terme*	400 070 \$	1,220 %	202	0-09-30	-	400 07	70
Billet à court terme*	163 674 \$	1,220 %	202	0-09-30	-	163 67	74
Billet à court terme*	370 469 \$	0,313 %	202	1-04-30	370 469		-
Billet à court terme*	408 970 \$	0,453 %	202	1-09-30	408 970		-
Billet à court terme*	291 900 \$	0,453 %	202	1-09-30	291 900		-
Billet à court terme*	46 243 \$	0,453 %	202	1-09-30	46 243		-
				_	1 117 582	848 90	08
	Valeur nominale	Versements annuels	Taux d'intérêt	Échéance			
Dette à long terme**	74 600 \$	14 886 \$	1,436 %	2020-12-01	-	14 95	58
Dette à long terme**	77 200 \$	15 470 \$	1,971 %	2022-03-01	15 475	30 92	22
Dette à long terme**	602 700 \$	121 060 \$	2,610 %	2023-03-01	241 536	362 02	21
Dette à long terme**	610 000 \$	61 300 \$	2,314 %	2029-03-01	488 305	549 10)1
					745 316	957 00)2
					1 862 898	\$ 1805 91	10 \$

^{*} Tous les billets à court terme sont à versement unique.

Au cours de l'exercice, un montant de 212 852 \$ (2020 : 227 234 \$) sans incidence sur la trésorerie est exclu des flux de trésorerie concernant la dette assumée directement par le Ministère de la Culture et des Communications. Les montants des versements à effectuer sur les dettes à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit:

Capital	Intérêts	Total
196 993 \$	17 971 \$	214 964 \$
181 763 \$	13 089 \$	194 852 \$
60 952 \$	8 511 \$	69 463 \$
61 006 \$	7 092 \$	68 098 \$
61 063 \$	5 674 \$	66 737 \$
183 539 \$	8 511 \$	192 050 \$
	196 993 \$ 181 763 \$ 60 952 \$ 61 006 \$ 61 063 \$	196 993 \$ 17 971 \$ 181 763 \$ 13 089 \$ 60 952 \$ 8 511 \$ 61 006 \$ 7 092 \$ 61 063 \$ 5 674 \$

^{**} Les dettes ont été contractées auprès du Fonds de financement et sont garanties par des hypothèques mobilières.

10. TRANSFERTS REPORTÉS

2021

	Aide financière	Administration	Total
Solde au début de l'exercice	40 651 790 \$	44 800 \$	40 696 590 \$
Transferts octroyés au cours de l'exercice	203 384 622	8 295 100	211 679 722
Transferts constatés au cours de l'exercice	(222 834 286)	(8 314 796)	(231 149 082)
Variation des transferts reportés	(19 449 664)	(19 696)	(19 469 360)
Solde à la fin de l'exercice	21 202 126 \$	25 104 \$	21 227 230 \$

2020

	Aide financière	Administration	Total
Solde au début de l'exercice	853 217 \$	- \$	853 217 \$
Transferts octroyés au cours de l'exercice	161 047 650	7 311 750	168 359 400
Transferts constatés au cours de l'exercice	(121 249 077)	(7 266 950)	(128 516 027)
Variation des transferts reportés	39 798 573	44 800	39 843 373
Solde à la fin de l'exercice	40 651 790 \$	44 800 \$	40 696 590 \$

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier	Audiovisuel	Équipement informatique	Développement informatique	Améliorations locatives	Total 2021
Coût						
Solde au début	348 043	\$ 154 668 \$	652 950 \$	2 752 584 \$	116 835 \$	4 025 080 \$
Acquisitions	8 900	29 325	59 869	174 470	-	272 564
Dispositions	45 140	8 415	172 205	-	-	225 760
Solde à la fin	311 803	175 578	540 614	2 927 054	116 835	4 071 884
Amortissement c	umulé					
Solde au début	228 602	124 764	527 482	2 237 099	111 812	3 229 759
Amortissement	50 510	15 643	75 233	318 036	1 892	461 314
Dispositions	45 140	8 415	172 205	-	-	225 760
Solde à la fin	233 972	131 992	430 510	2 555 135	113 704	3 465 313
Valeur comptable nette	77 831	\$ 43 586 \$	110 104 \$	371 919 \$	3 131 \$	606 571 \$
	Mobilier	Audiovisuel	Équipement informatique	Développement informatique	Améliorations locatives	Total 2020
Coût						
Solde au début	343 588	\$ 154 668 \$	592 641 \$	2 588 911 \$	116 835 \$	3 796 643 \$
Acquisitions	4 455	-	60 309	163 673	-	228 437
Solde à la fin	348 043	154 668	652 950	2 752 584	116 835	4 025 080
Amortissement c	umulé					
Solde au début	178 812	105 497	433 083	1 888 037	109 585	2 715 014
Amortissement	49 790	19 267	94 399	349 062	2 227	514 745
Solde à la fin	228 602	124 764	527 482	2 237 099	111 812	3 229 759
Valeur comptable nette	119 441	\$ 29 904 \$	125 468 \$	515 485 \$	5 023 \$	795 321 \$

12. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des procédés en matière de gestion qui l'assurent de gérer les risques et de minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le risque associé aux débiteurs et aux transferts à recevoir sont réduits puisque ces actifs financiers proviennent principalement du gouvernement du Québec. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Conseil au risque de crédit. L'échéance des débiteurs est de 30 jours. Il n'y a pas de provision pour mauvaises créances. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux intérêts courus à recevoir est minime puisque le Conseil investit ses excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'ils arrivent à échéance. Il considère qu'il détient suffisamment d'encaisse et de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. L'aide financière est versée au fur et à mesure que le bénéficiaire a respecté les modalités de versement inscrites dans la lettre d'entente, ce qui peut s'échelonner entre 10 jours et une année, dépendamment du programme. Pour les autres créditeurs et charges à payer, le délai de paiement est de 30 jours, à l'exception de la provision pour vacances qui sera payée dans la prochaine année. Le Conseil établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations. Pour l'échéancier du versement des dettes à long terme, l'information est présentée à la note 9.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque du taux d'intérêt, et l'autre risque de prix. Le Conseil est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les billets à court terme et les dettes à long terme du Conseil portent un taux d'intérêt fixe réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie suite à une variation du taux d'intérêt car ils sont détenus jusqu'à échéance.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives concernant ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidentedirectrice générale du Conseil.

Le Conseil n'a conclu aucune opération avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

14. CHIFFRES COMPARATIES

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.



LA CITÉ DES AUTRES ↑

Image tirée du documentaire La Cité des Autres, du cinéaste Justice Rutikara, lancé à l'hiver

Sur la photo : Justice Rutikara dans Les appartements St-Pie X à Limoilou, Québec, à l'automne 2020

Crédit photo: Jonathan Seaborn

EMBRIGADÉS →

La pièce Embrigadés par la compagnie de créations théâtrales Parabole présentée à La Charpente des fauves, à Québec, au printemps 2021.

Sur la photo : les interprètes Blanche Gionet-Lavigne, Vincent Massé-Gagné et Vincent Nolin-Bouchard

Crédit photo : Llamaryon

TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES



6. TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

Pour l'ensemble des tableaux complémentaires, les résultats pour les artistes concernent aussi les écrivains et les commissaires.

Tableau 12 : Aide financière du Conseil selon la discipline artistique en 2020-2021

	ARTISTE	ES .	ORGANISMES		TOTAL ¹¹	
Discipline artistique	\$	%	\$	%	\$	%
Arts du cirque	575 784	2,7	16 582 515	8,2	17 158 299	7,7
Arts multidisciplinaires	1 008 442	4,7	2 215 602	1,1	3 224 044	1,4
Arts numériques	930 688	4,3	2 562 791	1,3	3 493 479	1,6
Arts visuels	3 143 724	14,6	9 962 307	4,9	13 106 031	5,9
Chanson	2 985 643	13,9	-	-	2 985 643	1,3
Cinéma et vidéo	5 198 452	24,1	1 813 728	0,9	7 012 180	3,1
Danse	1 108 907	5,1	18 550 763	9,2	19 659 670	8,8
Humour	76 500	0,4	-	-	76 500	0,0
Littérature et conte	2 752 611	12,8	2 896 871	1,4	5 649 482	2,5
Métiers d'art	375 050	1,7	156 000	0,1	531 050	0,2
Musique	2 010 766	9,3	46 894 551	23,2	48 905 317	21,8
Pluridisciplinaire	-	-	54 841 089	27,1	54 841 089	24,5
Recherche architecturale	43 615	0,2	270 263	0,1	313 878	0,1
Théâtre	1 331 400	6,2	45 198 213	22,3	46 529 613	20,8
Autres secteurs d'activité 12	-	-	541 280	0,3	541 280	0,2
Total ¹³	21 541 582	100 %	202 485 973	100 %	224 027 555	100 %

^{11.} Les montants pour les disciplines arts du cirque et pluridisciplinaire diffèrent de ceux présentés dans les États financiers. Un organisme pluridisciplinaire a été soutenu en arts du cirque en 2020-2021.

^{12.} Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), Conseils régionaux de la culture (CRC) et Instituts culturels.

^{13.} Le total de l'aide financière ici présentée (224 027 555 \$), représente la somme des montants octroyés en bourses et subventions. Il diffère des 224 587 077 \$ inscrits aux États financiers. Ceux-ci comprennent les frais de comités et jurys.

Tableau 13 : Aide financière du Conseil selon la région administrative en 2020-2021

	ARTISTE	ES .	ORGANISMES		TOTAL	
Région administrative	\$	%	\$	%	\$	%
Bas-Saint-Laurent	363 700	1,7	4 107 947	2,0	4 471 647	2,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	452 200	2,1	5 697 622	2,8	6 149 822	2,7
Capitale-Nationale	1 941 913	9,0	27 309 395	13,5	29 251 308	13,1
Mauricie	276 300	1,3	4 507 214	2,2	4 783 514	2,1
Estrie	556 435	2,6	6 131 690	3,0	6 688 125	3,0
Montréal	13 242 378	61,5	108 209 840	53,4	121 452 218	54,2
Outaouais	173 950	0,8	3 663 264	1,8	3 837 214	1,7
Abitibi-Témiscamingue	228 050	1,1	2 937 883	1,5	3 165 933	1,4
Côte-Nord	150 170	0,7	1 233 976	0,6	1 384 146	0,6
Nord-du-Québec	59 200	0,3	245 216	0,1	304 416	0,1
Gaspésie–Îles-de-la- Madeleine	249 100	1,2	2 513 221	1,2	2 762 321	1,2
Chaudière-Appalaches	470 228	2,2	2 976 929	1,5	3 447 157	1,5
Laval	217 099	1,0	3 468 812	1,7	3 685 911	1,6
Lanaudière	657 390	3,1	7 148 096	3,5	7 805 486	3,5
Laurentides	759 500	3,5	4 676 358	2,3	5 435 858	2,4
Montérégie	1 534 719	7,1	12 250 103	6,0	13 784 822	6,2
Centre-du-Québec	209 250	1,0	5 388 189	2,7	5 597 439	2,5
Région hors Québec ¹⁴	-	-	20 218	0,0	20 218	0,0
Total	21 541 582	100 %	202 485 973	100 %	224 027 555	100 %

^{14.} Organismes soutenus dans le cadre de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF) et Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence.

Tableau 14 : Aide financière aux artistes et aux écrivains selon la discipline artistique

	BOURSES DEMANDÉES		BOURSES ACCORDÉES		BOURSE MOYENNE	TAUX DE RÉPON (%)		TOTAL AC	
Discipline	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	Nbre	\$
Arts du cirque	92	1 881 766	34	575 784	16 935	37,0	30,6	2,7	2,7
Arts multidisciplinaires	190	4 362 543	54	1 008 442	18 675	28,4	23,1	4,3	4,7
Arts numériques	161	3 850 665	50	930 688	18 614	31,1	24,2	3,9	4,3
Arts visuels	912	14 353 500	271	3 143 724	11 600	29,7	21,9	21,3	14,6
Chanson	538	10 859 363	175	2 985 643	17 061	32,5	27,5	13,8	13,9
Cinéma et vidéo	802	23 279 668	211	5 198 452	24 637	26,3	22,3	16,6	24,1
Danse	207	3 321 851	70	1 108 907	15 842	33,8	33,4	5,5	5,1
Humour	18	378 543	4	76 500	19 125	22,2	20,2	0,3	0,4
Littérature et conte	646	13 149 560	152	2 752 611	18 109	23,5	20,9	12,0	12,8
Métiers d'art	89	1 522 498	25	375 050	15 002	28,1	24,6	2,0	1,7
Musique	537	8 624 638	143	2 010 766	14 061	26,6	23,3	11,3	9,3
Recherche architecturale	11	141 476	3	43 615	14 538	27,3	30,8	0,2	0,2
Théâtre	240	4 779 390	78	1 331 400	17 069	32,5	27,9	6,1	6,2
Total	4 443	90 505 461	1 270	21 541 582	16 962	28,6 %	23,8 %	100 %	100 %

Tableau 15 : Aide financière aux artistes et aux écrivains selon la région administrative

	BOURSES DEMANDÉES			OURSES CORDÉES	BOURSE MOYENNE	TAUX DE (%		TOTAL ACCORDÉ (%)	
Région administrative	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	Nbre	\$
Bas-Saint- Laurent	86	1 453 970	26	363 700	13 988	30,2	25,0	2,0	1,7
Saguenay–Lac- Saint-Jean	86	1 571 696	29	452 200	15 593	33,7	28,8	2,3	2,1
Capitale- Nationale	379	7 296 450	117	1 941 913	16 598	30,9	26,6	9,2	9,0
Mauricie	85	1 819 560	21	276 300	13 157	24,7	15,2	1,7	1,3
Estrie	132	2 513 742	36	556 435	15 457	27,3	22,1	2,8	2,6
Montréal	2 504	52 831 112	721	13 242 378	18 367	28,8	25,1	56,8	61,5
Outaouais	73	1 045 419	18	173 950	9 664	24,7	16,6	1,4	0,8
Abitibi- Témiscamingue	60	1 184 667	15	228 050	15 203	25,0	19,3	1,2	1,1
Côte-Nord	38	493 417	16	150 170	9 386	42,1	30,4	1,3	0,7
Nord-du- Québec	14	138 139	7	59 200	8 457	50,0	42,9	0,6	0,3
Gaspésie– Îles-de-la- Madeleine	66	1 055 550	18	249 100	13 839	27,3	23,6	1,4	1,2
Chaudière- Appalaches	100	1 905 318	33	470 228	14 249	33,0	24,7	2,6	2,2
Laval	106	1 841 331	17	217 099	12 771	16,0	11,8	1,3	1,0
Lanaudière	115	2 286 165	38	657 390	17 300	33,0	28,8	3,0	3,1
Laurentides	180	4 047 059	36	759 500	21 097	20,0	18,8	2,8	3,5
Montérégie	358	7 854 457	106	1 534 719	14 478	29,6	19,5	8,3	7,1
Centre-du- Québec	57	1 081 719	16	209 250	13 078	28,1	19,3	1,3	1,0
Région hors Québec	4	85 690	-	-	-	-	-	-	-
Total	4 443	90 505 461	1 270	21 541 582	16 962	28,6 %	23,8 %	100 %	100 %



LA GRANDE APPROPRIATION $\, \uparrow \,$

L'œuvre *La grande appropriation*, faisant partie de l'exposition Querelle entre deux puces pour savoir à qui appartient le chien sur lequel elles vivent des artistes Richard Ibghy et Marilou Lemmens présentée à la Fondation Grantham pour l'art et l'environnement de Saint-Edmond-de-Grantham à l'automne 2020 et au printemps 2021.

Crédit photo : Richard Ibghy et Marilou Lemmens

Tableau 16 : Aide financière aux artistes et aux écrivains selon le type de soutien

		OURSES MANDÉES		OURSES CORDÉES	BOURSE MOYENNE	TAUX DE		TOTAL ACCORD		
Type de soutien	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	Nbre	\$	
Acquisition et mise en marché ¹⁵	94	287 561	71	196 255	2 764	75,5	68,2	5,6	0,9	
Circulation d'œuvres au Québec	9	59 360	6	21 146	3 524	66,7	35,6	0,5	0,1	
Circulation d'œuvres hors Québec	10	86 743	6	13 713	2 286	60,0	15,8	0,5	0,1	
Création 16	2 244	54 548 843	554	12 181 511	21 988	24,7	22,3	43,6	56,5	
Déplacement	28	74 114	13	33 150	2 550	46,4	44,7	1,0	0,2	
Exploration et déploiement numérique ¹⁷	145	6 254 362	52	1 897 016	36 481	35,9	30,3	4,1	8,8	
Exploration et recherche	514	9 105 222	134	2 260 629	16 870	26,1	24,8	10,6	10,5	
Opportunités stratégiques et plan de carrière	6	907 897	3	185 597	61 866	50,0	20,4	0,2	0,9	
Partenariat territorial	524	7 994 918	205	1 789 619	8 730	39,1	22,4	16,1	8,3	
Perfectionnement	112	939 360	27	166 589	6 170	24,1	17,7	2,1	0,8	
Présentation publique	127	2 627 130	53	931 194	17 570	41,7	35,4	4,2	4,3	
Prix du Conseil	216	2 160 000	23	230 000	10 000	10,6	10,6	1,8	1,1	
Publication et documentation critique	15	276 229	7	129 000	18 429	46,7	46,7	0,6	0,6	
Re-Connaître	80	1 187 931	31	521 210	16 813	38,8	43,9	2,4	2,4	
Studios et ateliers- résidences	152	1 229 000	32	228 500	7 141	21,1	18,6	2,5	1,1	
Vivacité	148	2 708 873	37	710 625	19 206	25,0	26,2	2,9	3,3	
Bourses spéciales	19	57 918	16	45 828	2 864	84,2	79,1	1,3	0,2	
Total	4 443	90 505 461	1 270	21 541 582	16 962	28,6%	23,8%	100%	100%	

^{15.} Mesure ou programme ponctuel.

^{16.} Incluant le Programme d'art public pour la relève-Première Ovation, l'Appel à projets en partenariat avec la Place des Arts, l'Appel à projets en partenariat avec le Grand Théâtre de Québec et l'Appel à projets pour la réalisation d'une œuvre originale permanente-Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

^{17.} Mesure ou programme ponctuel.

Tableau 17 : Aide financière aux organismes selon la discipline artistique

	ORGANISMES DEMANDEURS		ORGANISMES SOUTENUS		SUBVENTION MOYENNE		TAUX DE RÉPONSE (%)		CCORDÉ 6)
Discipline	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	Nbre	\$
Arts du cirque	32	20 111 090	27	16 582 515	614 167	84,4	82,5	3,2	8,2
Arts multidisciplinaires	59	4 605 827	36	2 215 602	61 545	61,0	48,1	4,2	1,1
Arts numériques	26	3 452 995	22	2 562 791	116 491	84,6	74,2	2,6	1,3
Arts visuels	111	13 278 603	99	9 962 307	100 629	89,2	75,0	11,6	4,9
Cinéma et vidéo	29	2 369 651	24	1 813 728	75 572	82,8	76,5	2,8	0,9
Danse	96	21 978 366	86	18 550 763	215 707	89,6	84,4	10,1	9,2
Littérature et conte	67	4 103 119	60	2 896 871	48 281	89,6	70,6	7,1	1,4
Métiers d'art	4	294 542	3	156 000	52 000	75,0	53,0	0,4	0,1
Musique	191	56 292 386	169	46 894 551	277 483	88,5	83,3	19,9	23,2
Pluridisciplinaire	156	60 667 366	147	54 841 089	373 069	94,2	90,4	17,3	27,1
Recherche architecturale	4	351 080	4	270 263	67 566	100,0	77,0	0,5	0,1%
Théâtre	255	56 225 170	200	45 198 213	225 991	78,4	80,4	23,5	22,3
Autres secteurs d'activités 18	20	544 050	20	541 280	27 064	100,0	99,5	2,4	0,3
Total*	985	244 274 245	850	202 485 973	238 219	86,3%	82,9%	100%	100%

^{*} Des organismes ont présenté des demandes dans plus d'une discipline. Les nombres totaux correspondent aux organismes distincts toutes disciplines confondues.

^{18.} Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), Conseils régionaux de la culture (CRC) et Instituts culturels.

Tableau 18 : Aide financière aux organismes selon la région administrative

	ORGANISMES DEMANDEURS		ORGANISMES SOUTENUS		SUBVENTION MOYENNE	TAU RÉPON	X DE TOTAL A		
Région administrative	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	Nbre	\$
Bas-Saint- Laurent	28	4 871 400	25	4 107 947	164 318	89,3	84,3	2,9	2,0
Saguenay–Lac- Saint-Jean	36	7 405 562	29	5 697 622	196 470	80,6	76,9	3,4	2,8
Capitale- Nationale	120	32 902 844	102	27 309 395	267 739	85,0	83,0	12,0	13,5
Mauricie	18	5 068 984	18	4 507 214	250 401	100,0	88,9	2,1	2,2
Estrie	33	7 269 220	28	6 131 690	218 989	84,8	84,4	3,3	3,0
Montréal	502	130 951 829	447	108 209 840	242 080	89,0	82,6	52,6	53,4
Outaouais	21	4 200 360	20	3 663 264	183 163	95,2	87,2	2,4	1,8
Abitibi- Témiscamingue	21	3 749 731	17	2 937 883	172 817	81,0	78,3	2,0	1,5
Côte-Nord	15	1 565 844	14	1 233 976	88 141	93,3	78,8	1,6	0,6
Nord-du- Québec	6	265 558	6	245 216	40 869	100,0	92,3	0,7	0,1
Gaspésie– Îles-de-la- Madeleine	25	3 609 829	24	2 513 221	104 718	96,0	69,6	2,8	1,2
Chaudière- Appalaches	20	3 427 627	17	2 976 929	175 113	85,0	86,9	2,0	1,5
Laval	20	4 437 482	12	3 468 812	289 068	60,0	78,2	1,4	1,7
Lanaudière	23	8 394 455	19	7 148 096	376 216	82,6	85,2	2,2	3,5
Laurentides	23	5 660 494	16	4 676 358	292 272	69,6	82,6	1,9	2,3
Montérégie	47	14 247 716	41	12 250 103	298 783	87,2	86,0	4,8	6,0
Centre-du- Québec	14	5 985 667	13	5 388 189	414 476	92,9	90,0	1,5	2,7
Région hors Québec¹9	16	259 643	4	20 218	5 055	25,0	7,8	0,5	0,0
Total*	985	244 274 245	850	202 485 973	238 219	86,3%	82,9%	100%	100%

^{*} Un organisme a présenté des demandes dans deux régions : les demandes ont été soutenues. Les nombres totaux correspondent aux organismes distincts toutes disciplines confondues.

^{19.} Organismes soutenus dans le cadre de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF), Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence et Subventions spéciales.

Tableau 19: Aide financière aux organismes selon le type de programme

		GANISMES MANDEURS	_	GANISMES DUTENUS	SUBVENTION MOYENNE	TAUX DE RÉPONSE (%)		TOTAL ACCORDÉ (%)
Type de programme	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	\$
Soutien à la mission ²⁰	458	159 733 475	456	139 643 471	306 236	99,6	87,4	69,0
Programmation spécifique	153	7 551 114	150	6 612 892	44 086	98,0	87,6	3,3
Soutien aux activités ²¹	197	6 077 186	119	2 300 816	19 335	60,4	37,9	1,1
Partenariat territorial	155	3 621 166	92	982 020	10 674	59,4	27,1	0,5
Re-Connaître	9	513 395	7	400 095	57 156	77,8	77,9	0,2
Autres subventions 22	551	66 777 909	442	52 546 679	118 884	80,2	78,7	26,0
Total*	985	244 274 245	850	202 485 973	238 219	86,3%	82,9%	100%

^{*} Des organismes ont présenté des demandes dans plus d'un type de programme. Les nombres totaux correspondent aux organismes distincts tous programmes et disciplines confondus.

^{20.} Deux organismes ont mis fin à leurs activités avant la fin du cycle du soutien à la mission.

^{21.} Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec, Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec, Diffusion d'œuvres au Québec, Manifestation et présentation publique, Production et reprise, Commission internationale du théâtre francophone (CITF), Promotion et sensibilisation, Prospection, et Publication.

^{22.} Accords de coopération, Aide spéciale pour les opérateurs, Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence, Ententes spécifiques avec un organisme, Exploration et déploiement numérique, Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois, Présentation de spectacles en distanciation physique, Recherche, création et préproduction, Soutien spécial pour le jeune public, Soutien spécial COVID-19 et Subventions spéciales.

Tableau 20 : Aide financière selon le programme ou le volet

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	21 541 582
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	15 922 529
Circulation d'œuvres au Québec	21 146
Circulation d'œuvres hors Québec	13 713
Création	12 181 511
Déplacement	33 150
Exploration et recherche	2 260 629
Opportunités stratégiques et plan de carrière	185 597
Perfectionnement	166 589
Présentation publique	931 194
Publication et documentation critique	129 000
Partenariat territorial	1 789 619
Autres bourses	3 829 434
Exploration et déploiement numérique	1 897 016
Autres ²³	1 932 418
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	202 485 973
Soutien à la mission	139 643 471
Toutes disciplines	14 020 230
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	5 377 679
Événements nationaux et internationaux	5 497 010
Périodiques culturels	1 173 000
Subventions spéciales-Plan de relance économique du milieu culturel*	1 016 980
Autres subventions	955 561
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	115 225 308
Diffuseurs	11 566 396
Organismes à double mandat (Diffusion)	3 486 140
Organismes à double ou à triple mandat (Production et diffusion)	6 257 951
Organismes de création et de production	39 969 545
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	29 243 954
Autres subventions	24 701 322
Arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, métiers d'art et recherche architecturale	9 941 046
Organismes voués à la diffusion et au soutien à la production	3 838 768
Organismes voués au soutien à la production	976 652
Organismes voués à la diffusion	4 164 813
Autres subventions	960 813

^{23.} Acquisition et mise en marché, Bourses spéciales, Prix du Conseil, Re-Connaître, Studios et ateliers-résidences, Vivacité.

	\$
Littérature	456 887
Organismes de diffusion et de production	287 250
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	48 419
Autres subventions	121 218
Programmation spécifique	6 612 892
Programmation spécifique	4 777 573
Autres subventions	1 835 319
Soutien aux activités	2 300 816
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	43 486
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	54 000
Diffusion d'œuvres au Québec	437 550
Manifestation et présentation publique	389 000
Production et reprise	1 185 500
Programme de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF)	47 280
Promotion et sensibilisation	74 000
Publication	70 000
Partenariat territorial	982 020
Re-Connaître	400 095
Autres subventions	52 546 679
Exploration et déploiement numérique	5 095 384
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois*	36 349 839
Mesure Présentation de spectacles en distanciation physique*	5 663 761
Aide en recherche, création et préproduction	1 721 915
Autres ²⁴	3 715 780
Total	224 027 555

^{*} Programmes et sommes investies pour le Plan de relance économique du milieu culturel. Le total investi par le Conseil pour la mise en œuvre du Plan de relance économique du milieu culturel atteint 82,3 M\$, ce qui comprend des Subventions spéciales, la Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois, la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique. Des sommes du plan culturel (10 M\$) ont aussi permis de bonifier les enveloppe pour le soutien en Exploration et déploiement numérique, en arts du cirque, au Programme de partenariat territorial, au Programme de bourses aux artistes, aux écrivains professionnels et aux commissaires.

^{24.} Accords de coopération, Aide spéciale pour les opérateurs, Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence, Ententes spécifiques avec un organisme, Soutien spécial - COVID-19, Soutien spécial pour le jeune public et Subventions spéciales.

Aide financière selon la discipline et le programme (ou volet de programme) en 2020-2021

Tableau 21: ARTS DU CIRQUE

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	575 784
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	510 284
Création	344 784
Déplacement	5 200
Exploration et recherche	141 300
Perfectionnement	13 000
Présentation publique	6 000
Partenariat territorial	10 500
Autres bourses	55 000
Exploration et déploiement numérique	50 000
Autres ²⁵	5 000
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	16 582 515
Soutien à la mission	12 355 353
Toutes disciplines	1 221 980
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	205 000
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	1 016 980
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	11 133 373
Organismes à double mandat (Diffusion)	2 803 300
Organismes de création et de production	851 000
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	7 119 951
Autres subventions	359 122
Programmation spécifique	281 395
Programmation spécifique	86 500
Autres subventions	194 895
Soutien aux activités	180 500
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	17 000
Diffusion d'œuvres au Québec	44 500
Production et reprise	119 000
Partenariat territorial	10 000
Re-Connaître	75 000

^{25.} Prix du Conseil, Re-Connaître.

	\$
Autres subventions	3 696 267
Exploration et déploiement numérique	350 750
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois*	300 606
Mesure Présentation de spectacles en distanciation physique*	1 663 763
Aide en recherche, création et préproduction	300 000
Autres ²⁶	1 081 148
Total	17 158 299

^{*} Programmes et sommes investies pour le Plan de relance économique du milieu culturel.

^{26.} Soutien spécial - COVID-19, Subventions spéciales.

Tableau 22: ARTS MULTIDISCIPLINAIRES

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	1 008 442
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	573 650
Création	296 800
Déplacement	3 350
Exploration et recherche	61 500
Perfectionnement	5 000
Présentation publique	207 000
Partenariat territorial	126 000
Autres bourses	308 792
Exploration et déploiement numérique	277 500
Autres ²⁷	31 292
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	2 215 602
Soutien à la mission	1 459 769
Toutes disciplines	110 000
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	65 000
Autres subventions	45 000
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	1 349 769
Organismes à double ou à triple mandat (Production et diffusion)	300 450
Organismes de création et de production	639 150
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	49 757
Autres subventions	360 412
Programmation spécifique	108 833
Programmation spécifique	70 714
Autres subventions	38 119
Soutien aux activités	84 000
Production et reprise	84 000
Partenariat territorial	10 000
Re-Connaître	75 000
Autres subventions	427 500
Exploration et déploiement numérique	122 500
Mesure Présentation de spectacles en distanciation physique*	80 000
Aide en recherche, création et préproduction	217 000
Autres ²⁸	8 000
Total	3 224 044

^{*} Programmes et sommes investies pour le Plan de relance économique du milieu culturel.

^{27.} Bourses spéciales, Prix du Conseil, Re-Connaître, Studios et ateliers-résidences, Vivacité.

^{28.} Subventions spéciales.

Tableau 23 : ARTS NUMÉRIQUES

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	930 688
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	625 936
Création	352 200
Exploration et recherche	174 667
Opportunités stratégiques et plan de carrière	42 419
Présentation publique	56 650
Partenariat territorial	84 610
Autres bourses	220 142
Exploration et déploiement numérique	207 972
Autres ²⁹	12 170
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	2 562 791
Soutien à la mission	1 945 537
Toutes disciplines	246 226
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	86 626
Événements nationaux et internationaux	159 600
Arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, métiers d'art et recherche architecturale	1 699 311
Organismes voués à la diffusion et au soutien à la production	1 397 960
Autres subventions	301 351
Programmation spécifique	93 105
Programmation spécifique	75 000
Autres subventions	18 105
Soutien aux activités	115 000
Manifestation et présentation publique	97 000
Publication	18 000
Partenariat territorial	29 000
Autres subventions	380 149
Exploration et déploiement numérique	374 756
Autres ³⁰	5 393
Total ³¹	3 493 479

^{29.} Bourses spéciales, Studios et ateliers-résidences.

^{30.} Subventions spéciales.

^{31.} Aux États financiers (note 4), le total de l'aide financière octroyée en Arts numériques comprend aussi le Cinéma et vidéo.

Tableau 24 : ARTS VISUELS

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	3 143 724
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	1 913 961
Circulation d'œuvres au Québec	2 646
Circulation d'œuvres hors Québec	2 905
Création	1 341 150
Déplacement	11 960
Exploration et recherche	361 100
Perfectionnement	25 500
Présentation publique	68 700
Publication et documentation critique	100 000
Partenariat territorial	537 924
Autres bourses	691 839
Exploration et déploiement numérique	82 899
Autres ³²	608 940
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	9 962 307
Soutien à la mission	8 212 837
Toutes disciplines	1 551 933
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	529 458
Événements nationaux et internationaux	718 275
Périodiques culturels	304 200
Arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, métiers d'art et recherche architecturale	6 660 904
Organismes voués à la diffusion et au soutien à la production	1 996 655
Organismes voués au soutien à la production	535 852
Organismes voués à la diffusion	3 639 122
Autres subventions	489 275
Programmation spécifique	656 048
Programmation spécifique	636 250
Autres subventions	19 798
Soutien aux activités	276 000
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	17 000
Diffusion d'œuvres au Québec	20 000
Manifestation et présentation publique	187 000
Publication	52 000
Partenariat territorial	222 680
Re-Connaître	116 020

^{32.} Acquisition et mise en marché, Bourses spéciales, Prix du Conseil, Re-Connaître, Studios et ateliers-résidences, Vivacité.

	\$
Autres subventions	478 722
Exploration et déploiement numérique	344 000
Autres ³³	134 722
Total ³⁴	13 106 031

Tableau 25 : CHANSON

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	2 985 643
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	2 577 838
Circulation d'œuvres hors Québec	2 427
Création	2 479 578
Déplacement	2 000
Exploration et recherche	62 104
Perfectionnement	16 729
Présentation publique	15 000
Partenariat territorial	169 000
Autres bourses	238 805
Exploration et déploiement numérique	159 405
Autres ³⁵	79 400
Total ³⁶	2 985 643

^{33.} Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence, Soutien spécial pour le jeune public et Subventions spéciales.

^{34.} Aux États financiers (note 4), le total de l'aide financière octroyée en Arts visuels comprend aussi les Métiers d'art et la Recherche architecturale.

^{35.} Bourses spéciales, Re-Connaître, Vivacité.

^{36.} Aux États financiers (note 4), l'aide financière octroyée en Chanson est intégrée au total Musique.



LE PONT ↑

Image tirée du court métrage *Le Pont* de la réalisatrice Catherine Fauteux, paru en 2020. Les décors et les marionnettes sont également une conception de Catherine Fauteux, récipiendaire du Prix du CALQ – Artiste de l'année dans les Laurentides.

Sur la photo : Catherine Fauteux Crédit photo: Catherine Fauteux

Tableau 26 : CINÉMA ET VIDÉO

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	5 198 452
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	4 361 162
Création	3 601 062
Exploration et recherche	708 000
Perfectionnement	22 250
Présentation publique	29 850
Partenariat territorial	199 850
Autres bourses	637 440
Exploration et déploiement numérique	180 000
Autres ³⁷	457 440
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	1 813 728
Soutien à la mission	1 593 718
Toutes disciplines	141 950
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	18 950
Périodiques culturels	123 000
Arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, métiers d'art et recherche architecturale	1 451 768
Organismes voués à la diffusion et au soutien à la production	444 153
Organismes voués au soutien à la production	440 800
Organismes voués à la diffusion	418 191
Autres subventions	148 624
Programmation spécifique	120 010
Soutien aux activités	50 000
Manifestation et présentation publique	50 000
Autres subventions	50 000
Autres ³⁸	50 000
Total ³⁹	7 012 180

^{37.} Bourses spéciales, Prix du Conseil, Re-Connaître, Studios et ateliers-résidences, Vivacité.

^{38.} Subventions spéciales.

^{39.} Aux États financiers (note 4), le total de l'aide financière octroyée en Cinéma et vidéo comprend aussi les Arts numériques.

Tableau 27 : DANSE

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	1 108 907
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	724 967
Circulation d'œuvres au Québec	4 000
Création	286 070
Exploration et recherche	166 458
Perfectionnement	16 490
Présentation publique	237 949
Publication et documentation critique	14 000
Partenariat territorial	108 000
Autres bourses	275 940
Exploration et déploiement numérique	178 040
Autres ⁴⁰	97 900
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	18 550 763
Soutien à la mission	15 615 536
Toutes disciplines	1 563 091
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	1 272 950
Événements nationaux et internationaux	212 000
Autres subventions	78 141
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	14 052 445
Diffuseurs	1 919 900
Organismes de création et de production	6 809 075
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	1 096 274
Autres subventions	4 227 196
Programmation spécifique	586 955
Programmation spécifique	537 949
Autres subventions	49 006
Soutien aux activités	358 400
Diffusion d'œuvres au Québec	101 400
Production et reprise	257 000
Partenariat territorial	48 000

^{40.} Prix du Conseil, Re-Connaître, Studios et ateliers-résidences, Vivacité.

	\$
Autres subventions	1 941 872
Exploration et déploiement numérique	527 684
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois*	723 316
Mesure Présentation de spectacles en distanciation physique*	388 750
Aide en recherche, création et préproduction	171 815
Autres ⁴¹	130 307
Total	19 659 670

^{*} Programmes et sommes investies pour le Plan de relance économique du milieu culturel.

Tableau 28 : HUMOUR

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	76 500
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	76 500
Création	76 500
Total	76 500

^{41.} Soutien spécial - COVID-19, Soutien spécial pour le jeune public et Subventions spéciales.

Tableau 29 : LITTÉRATURE ET CONTE

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	2 752 611
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	1 910 075
Circulation d'œuvres au Québec	7 000
Création	1 848 275
Déplacement	1 100
Exploration et recherche	45 000
Perfectionnement	8 700
Partenariat territorial	281 110
Autres bourses	561 426
Exploration et déploiement numérique	255 200
Autres ⁴²	306 226
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	2 896 871
Soutien à la mission	1 901 945
Toutes disciplines	1 445 058
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	420 445
Événements nationaux et internationaux	319 010
Périodiques culturels	594 300
Autres subventions	111 303
Littérature	456 887
Organismes de diffusion et de production	287 250
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	48 419
Autres subventions	121 218
Programmation spécifique	458 710
Programmation spécifique	445 337
Autres subventions	13 373
Soutien aux activités	102 500
Diffusion d'œuvres au Québec	28 500
Promotion et sensibilisation	74 000
Partenariat territorial	59 940
Autres subventions	373 776
Exploration et déploiement numérique	143 460
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois*	2 871
Mesure Présentation de spectacles en distanciation physique*	65 500
Autres 43	161 945
Total	5 649 482

^{*} Programmes et sommes investies pour le Plan de relance économique du milieu culturel.

^{42.} Bourses spéciales, Prix du Conseil, Re-Connaître, Studios et ateliers-résidences, Vivacité.

^{43.} Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence et Subventions spéciales.

Tableau 30 : MÉTIERS D'ART

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	375 050
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	326 800
Création	157 300
Exploration et recherche	154 500
Publication et documentation critique	15 000
Partenariat territorial	25 000
Autres bourses	23 250
Autres ⁴⁴	23 250
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	156 000
Soutien à la mission	57 500
Arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, métiers d'art et recherche architecturale	57 500
Organismes voués à la diffusion	57 500
Programmation spécifique	68 500
Programmation spécifique	68 500
Soutien aux activités	30 000
Manifestation et présentation publique	30 000
Total ⁴⁵	531 050

^{44.} Bourses spéciales, Re-Connaître.

^{45.} Aux États financiers (note 4), l'aide financière octroyée en Métiers d'art est intégrée au total Arts visuels.

Tableau 31 : MUSIQUE

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	2 010 766
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	1 457 216
Circulation d'œuvres hors Québec	8 381
Création	993 467
Déplacement	4 640
Exploration et recherche	46 400
Opportunités stratégiques et plan de carrière	143 178
Perfectionnement	56 720
Présentation publique	204 430
Partenariat territorial	135 050
Autres bourses	418 500
Exploration et déploiement numérique	271 000
Autres ⁴⁶	147 500
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	46 894 551
Soutien à la mission	36 588 492
Toutes disciplines	3 161 705
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	593 400
Événements nationaux et internationaux	2 141 925
Périodiques culturels	30 000
Autres subventions	396 380
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	33 426 787
Diffuseurs	1 216 436
Organismes à double mandat (Diffusion)	188 900
Organismes à double ou à triple mandat (Production et diffusion)	454 000
Organismes de création et de production	19 816 820
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	2 511 663
Autres subventions	9 238 968
Programmation spécifique	1 595 348
Programmation spécifique	1 442 059
Autres subventions	153 289
Soutien aux activités	251 500
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	20 000
Diffusion d'œuvres au Québec	66 500
Production et reprise	165 000
Partenariat territorial	220 480

^{46.} Prix du Conseil, Re-Connaître, Studios et ateliers-résidences, Vivacité.

	\$
Autres subventions	8 238 731
Exploration et déploiement numérique	1 573 184
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois*	5 177 701
Mesure Présentation de spectacles en distanciation physique*	969 168
Aide en recherche, création et préproduction	490 100
Autres ⁴⁷	28 578
Total ⁴⁸	48 905 317

^{*} Programmes et sommes investies pour le Plan de relance économique du milieu culturel.

Tableau 32: PLURIDISCIPLINAIRE

	\$
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	54 841 089
Soutien à la mission	25 510 126
Toutes disciplines	2 435 253
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	1 215 600
Événements nationaux et internationaux	1 051 500
Autres subventions	168 153
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	23 074 873
Diffuseurs	6 202 640
Organismes à double mandat (Diffusion)	440 740
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	16 206 291
Autres subventions	225 202
Programmation spécifique	2 230 917
Programmation spécifique	975 901
Autres subventions	1 255 016
Partenariat territorial	79 220
Re-Connaître	70 000
Autres subventions	26 950 826
Exploration et déploiement numérique	300 000
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois*	24 318 101
Mesure Présentation de spectacles en distanciation physique*	1 097 473
Autres 49	1 235 252
Total	54 841 089

^{*} Programmes et sommes investies pour le Plan de relance économique du milieu culturel.

^{47.} Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence et Subventions spéciales.

^{48.} Aux États financiers (note 4), le total Musique inclut les sommes accordées aux artistes en Chanson.

^{49.} Aide spéciale pour les opérateurs, Soutien spécial - COVID-19 et Subventions spéciales.

Tableau 33: RECHERCHE ARCHITECTURALE

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	43 615
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	38 615
Exploration et recherche	24 000
Présentation publique	14 615
Autres bourses	5 000
Autres⁵⁰	5 000
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	270 263
Soutien à la mission	203 063
Toutes disciplines	131 500
Événements nationaux et internationaux	100 000
Périodiques culturels	31 500
Arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, métiers d'art et recherche architecturale	71 563
Organismes voués à la diffusion	50 000
Autres subventions	21 563
Soutien aux activités	25 000
Manifestation et présentation publique	25 000
Partenariat territorial	22 200
Autres subventions	20 000
Exploration et déploiement numérique	20 000
Total ⁵¹	313 878

^{50.} Studios et ateliers-résidences.

^{51.} Aux États financiers (note 4), l'aide financière octroyée en Recherche architecturale est intégrée au total Arts visuels.

Tableau 34 : THÉÂTRE

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	1 331 400
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	825 525
Circulation d'œuvres au Québec	7 500
Création	404 325
Déplacement	4 900
Exploration et recherche	315 600
Perfectionnement	2 200
Présentation publique	91 000
Partenariat territorial	112 575
Autres bourses	393 300
Exploration et déploiement numérique	235 000
Autres 52	158 300
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	45 198 213
Soutien à la mission	34 199 595
Toutes disciplines	2 011 534
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	970 250
Événements nationaux et internationaux	794 700
Périodiques culturels	90 000
Autres subventions	156 584
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	32 188 061
Diffuseurs	2 227 420
Organismes à double mandat (Diffusion)	53 200
Organismes à double ou à triple mandat (Production et diffusion)	5 503 501
Organismes de création et de production	11 853 500
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	2 260 018
Autres subventions	10 290 422
Programmation spécifique	413 071
Programmation spécifique	319 353
Autres subventions	93 718
Soutien aux activités	827 916
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	43 486
Diffusion d'œuvres au Québec	176 650
Production et reprise	560 500
Programme de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF)	47 280
Partenariat territorial	187 000

^{52.} Bourses spéciales, Prix du Conseil, Re-Connaître, Studios et ateliers-résidences, Vivacité.

	\$
Re-Connaître	123 075
Autres subventions	9 447 556
Exploration et déploiement numérique	1 339 050
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois*	5 827 244
Mesure Présentation de spectacles en distanciation physique*	1 399 107
Aide en recherche, création et préproduction	543 000
Autres ⁵³	339 155
Total	46 529 613

^{*} Programmes et sommes investies pour le Plan de relance économique du milieu culturel.

^{53.} Aide spéciale pour les opérateurs, Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence, Soutien spécial - COVID-19, Soutien spécial pour le jeune public et Subventions spéciales.

Tableau 35 : AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉS / ARTS ET LETTRES

	\$
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	541 280
Autres subventions	541 280
Accords de coopération	431 280
Ententes spécifiques avec un organisme	100 000
Autres ⁵⁴	10 000
Total ⁵⁵	541 280

Tableau 36 : Projets soutenus pour des activités internationales

	Nbre	\$
BOURSES AUX ARTISTES	57	298 841
Circulation d'œuvres hors Québec	6	13 713
Déplacement hors Québec	9	26 700
Studios et ateliers-résidences	32	228 500
Bourses spéciales ou ponctuelles	10	29 928
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	35	562 378
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	3	43 486
Commission internationale du théâtre francophone (CITF)	5	47 280
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	3	54 000
Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence	14	82 468
Subventions ponctuelles - aides spéciales pour les opérateurs	2	193 450
Subventions spéciales	8	141 694
Total	92	861 219

^{54.} Subventions spéciales.

^{55.} Aux États financiers (note 4), les montants octroyés aux Autres activités comprennent la rémunération des membres de comités et jurys.

PASSÉE DATE \rightarrow

Affiche de la pièce Passée date de la Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs (Théâtre Parminou) présentée au Centre de création de Théâtre Parminou à Victoriaville au printemps 2021.

Sur la photo : La comédienne Hélène Desperrier

Crédit photo: Isabelle de Blois et Théâtre Parminou



